

HYDRO-QUÉBEC

MISE À JOUR DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

MISE EN PLACE DES CIRCUITS ÉLECTRIQUES SOUTERRAINS
120 KV PROJETÉS 3212 ET 3213 ENTRE LE NOUVEAU POSTE
HOCHELAGA ET LE POSTE NOTRE-DAME

ARRONDISSEMENT MERCIER-HOCHELAGA, MONTRÉAL (QUÉBEC)

JUILLET 2024

CONFIDENTIEL

RÉFÉRENCE WSP : CA0026301.5707

VERSION FINALE



ANNEXE

6. ■ RÉPONSES AUX DIFFÉRENTES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

ANNEXE

6-1 *MELCCFP ET DIRECTION RÉGIONALE*

Bonnin, Mathilde

From: Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>
Sent: 29 mai 2024 12:05
To: Bonnin, Mathilde
Subject: 200868858 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP
Attachments: Avis de recours .pdf

Follow Up Flag: Follow up
Flag Status: Completed

Categories: CA0026301.5707 CA-HQ_ED300_Ligne Notre-Dame-Hochelaga; Transferred to SharePoint

SharePointLocationUrl: <https://wsponlinecan.sharepoint.com/sites/CA-CA00263015707/Shared%20Documents/05.%20Technique/DAI/MELCCFP>

SharePointAbsoluteFileUrl: https://wsponlinecan.sharepoint.com/sites/CA-CA00263015707/Shared%20Documents/05.%20Technique/DAI/MELCCFP/200868858 CA0026301_5707_demande d'accès à l'info_te3pkb.eml



Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 avril dernier, concernant le 5400, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal.

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de Montréal / OK

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



De : Bonnin, Mathilde <Mathilde.Bonnin@wsp.com>

Envoyé : 23 avril 2024 11:18

À : Accès à l'information - Demandes <acces@environnement.gouv.qc.ca>; Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : 200868858 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Madame, Monsieur,

La compagnie WSP a été mandatée par Hydro-Québec pour effectuer une évaluation environnementale de site Phase I dans le cadre de la construction de lignes souterraines dans l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve à Montréal (Qc).

Les terrains visés par cette demande correspondent aux terrains hors emprise des rues traversées par le tracé des deux lignes, soit les lots rénovés et adresses suivantes :

- 6 573 742: 5400 Avenue Pierre-De Coubertin
- 6 573 741: Pas d'adresse
- 1 772 380: Pas d'adresse
- 3 173 031: Pas d'adresse
- 1 773 867: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 1 773 868: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 6 037 556: 2015 - 2135 Avenue Haig
- 3 086 477: 7205 Rue Notre-Dame Est

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous aimerions obtenir une copie de l'information disponible dans les dossiers de votre organisme en ce qui a trait à la conformité environnementale de ce terrain, notamment :

- tous permis ou certificats d'autorisation;
- les avis de correction ou d'infraction;
- les rapports d'inspection;
- les rapports d'incident de pollution (déversement, etc.) et de réhabilitation, le cas échéant;
- les enquêtes, poursuites et plaintes de toute nature;
- toute information relative aux activités ayant eu lieu sur le site.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Cordialement,



Mathilde Bonnin, ing.

Chargée de projet
Sciences de la Terre et environnement

T +1 438-843-7318
M +1 438-451-0505

WSP Canada Inc.
1600, boul. René-Lévesque Ouest, 16^e étage

Montréal, Québec
H3H 1P9 Canada

wsp.com

NOTICE: This communication and any attachments ("this message") may contain information which is privileged, confidential, proprietary or otherwise subject to restricted disclosure under applicable law. This message is for the sole use of the intended recipient(s). Any unauthorized use, disclosure, viewing, copying, alteration, dissemination or distribution of, or reliance on, this message is strictly prohibited. If you have received this message in error, or you are not an authorized or intended recipient, please notify the sender immediately by replying to this message, delete this message and all copies from your e-mail system and destroy any printed copies. You are receiving this communication because you are listed as a current WSP contact. Should you have any questions regarding WSP's electronic communications policy, please consult our Anti-Spam Commitment at www.wsp.com/casl. For any concern or if you believe you should not be receiving this message, please forward this message to caslcompliance@wsp.com so that we can promptly address your request. Note that not all messages sent by WSP qualify as commercial electronic messages.

AVIS : Ce message, incluant tout fichier l'accompagnant (« le message »), peut contenir des renseignements ou de l'information privilégiés, confidentiels, propriétaires ou à divulgation restreinte en vertu de la loi. Ce message est destiné à l'usage exclusif du/des destinataire(s) voulu(s). Toute utilisation non permise, divulgation, lecture, reproduction, modification, diffusion ou distribution est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, ou que vous n'êtes pas un destinataire autorisé ou voulu, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et détruire le message et toute copie électronique ou imprimée. Vous recevez cette communication car vous faites partie des contacts de WSP. Si vous avez des questions concernant la politique de communications électroniques de WSP, veuillez consulter notre Engagement anti-pourriel au www.wsp.com/lcap. Pour toute question ou si vous croyez que vous ne devriez pas recevoir ce message, prière de le transférer au conformitelcap@wsp.com afin que nous puissions rapidement traiter votre demande. Notez que ce ne sont pas tous les messages transmis par WSP qui constituent des messages électroniques commerciaux.

-LAEhHhHzdJzBITWfa4Hgs7pbKI

Bonnin, Mathilde

From: Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>
Sent: 28 mai 2024 11:33
To: Bonnin, Mathilde
Subject: 200864853 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP
Attachments: Avis de recours .pdf

Follow Up Flag: Follow up
Flag Status: Completed

Categories: CA0026301.5707 CA-HQ_ED300_Ligne Notre-Dame-Hochelaga



Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 avril dernier, concernant le 7205, rue Notre-Dame Est, lot 3 086 477, arr. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal.

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Veillez prendre note que nous avons des documents pour le 1505, rue des Futailles, lot 3 086 477, Montréal.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de Montréal / OK

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



De : Bonnin, Mathilde <Mathilde.Bonnin@wsp.com>

Envoyé : 23 avril 2024 11:18

À : Accès à l'information - Demandes <acces@environnement.gouv.qc.ca>; Accès à l'information - Montréal

<dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : 200864853 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Madame, Monsieur,

La compagnie WSP a été mandatée par Hydro-Québec pour effectuer une évaluation environnementale de site Phase I dans le cadre de la construction de lignes souterraines dans l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve à Montréal (Qc).

Les terrains visés par cette demande correspondent aux terrains hors emprise des rues traversées par le tracé des deux lignes, soit les lots rénovés et adresses suivantes :

- 6 573 742: 5400 Avenue Pierre-De Coubertin
- 6 573 741: Pas d'adresse
- 1 772 380: Pas d'adresse
- 3 173 031: Pas d'adresse
- 1 773 867: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 1 773 868: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 6 037 556: 2015 - 2135 Avenue Haig
- 3 086 477: 7205 Rue Notre-Dame Est

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous aimerions obtenir une copie de l'information disponible dans les dossiers de votre organisme en ce qui a trait à la conformité environnementale de ce terrain, notamment :

- tous permis ou certificats d'autorisation;
- les avis de correction ou d'infraction;
- les rapports d'inspection;
- les rapports d'incident de pollution (déversement, etc.) et de réhabilitation, le cas échéant;
- les enquêtes, poursuites et plaintes de toute nature;
- toute information relative aux activités ayant eu lieu sur le site.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Cordialement,



Mathilde Bonnin, ing.

Chargée de projet
Sciences de la Terre et environnement

T +1 438-843-7318
M +1 438-451-0505

WSP Canada Inc.
1600, boul. René-Lévesque Ouest, 16^e étage
Montréal, Québec
H3H 1P9 Canada

wsp.com

Bonnin, Mathilde

From: Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>
Sent: 28 mai 2024 11:25
To: Bonnin, Mathilde
Subject: 200864851 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP
Attachments: Documents_2015-2135_Avenue Haig__biffé.pdf; A- Art. 23 et 24.pdf; A- Art. 53 et 54.pdf; Avis de recours .pdf

Follow Up Flag: Follow up
Flag Status: Completed

Categories: CA0026301.5707 CA-HQ_ED300_Ligne Notre-Dame-Hochelaga



Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 avril dernier, concernant les adresses suivantes : 2015 à 2135, avenue Haig, arr. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de Montréal / OK

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



De : Bonnin, Mathilde <Mathilde.Bonnin@wsp.com>

Envoyé : 23 avril 2024 11:18

À : Accès à l'information - Demandes <acc@environnement.gouv.qc.ca>; Accès à l'information - Montréal

<dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : 200864851 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Madame, Monsieur,

La compagnie WSP a été mandatée par Hydro-Québec pour effectuer une évaluation environnementale de site Phase I dans le cadre de la construction de lignes souterraines dans l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve à Montréal (Qc).

Les terrains visés par cette demande correspondent aux terrains hors emprise des rues traversées par le tracé des deux lignes, soit les lots rénovés et adresses suivantes :

- 6 573 742: 5400 Avenue Pierre-De Coubertin
- 6 573 741: Pas d'adresse
- 1 772 380: Pas d'adresse
- 3 173 031: Pas d'adresse
- 1 773 867: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 1 773 868: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 6 037 556: 2015 - 2135 Avenue Haig
- 3 086 477: 7205 Rue Notre-Dame Est

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous aimerions obtenir une copie de l'information disponible dans les dossiers de votre organisme en ce qui a trait à la conformité environnementale de ce terrain, notamment :

- tous permis ou certificats d'autorisation;
- les avis de correction ou d'infraction;
- les rapports d'inspection;
- les rapports d'incident de pollution (déversement, etc.) et de réhabilitation, le cas échéant;
- les enquêtes, poursuites et plaintes de toute nature;
- toute information relative aux activités ayant eu lieu sur le site.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Cordialement,



Mathilde Bonnin, ing.

Chargée de projet
Sciences de la Terre et environnement

T +1 438-843-7318
M +1 438-451-0505

WSP Canada Inc.
1600, boul. René-Lévesque Ouest, 16^e étage
Montréal, Québec
H3H 1P9 Canada

wsp.com

NOTICE: This communication and any attachments ("this message") may contain information which is privileged, confidential, proprietary or otherwise subject to restricted disclosure under applicable law. This message is for the sole use of the intended recipient(s). Any unauthorized use, disclosure, viewing, copying, alteration, dissemination or distribution of, or reliance on, this message is strictly prohibited. If you have received this message in error, or you are not an authorized or intended recipient, please notify the sender immediately by replying to this message, delete this message and all copies from your e-mail system and destroy any printed copies. You are receiving this communication because you are listed as a current WSP contact. Should you have any questions regarding WSP's electronic communications policy, please consult our Anti-Spam Commitment at www.wsp.com/casl. For any concern or if you believe you should not be receiving this message, please forward this message to caslcompliance@wsp.com so that we can promptly address your request. Note that not all messages sent by WSP qualify as commercial electronic messages.

AVIS : Ce message, incluant tout fichier l'accompagnant (« le message »), peut contenir des renseignements ou de l'information privilégiés, confidentiels, propriétaires ou à divulgation restreinte en vertu de la loi. Ce message est destiné à l'usage exclusif du/des destinataire(s) voulu(s). Toute utilisation non permise, divulgation, lecture, reproduction, modification, diffusion ou distribution est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, ou que vous n'êtes pas un destinataire autorisé ou voulu, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et détruire le message et toute copie électronique ou imprimée. Vous recevez cette communication car vous faites partie des contacts de WSP. Si vous avez des questions concernant la politique de communications électroniques de WSP, veuillez consulter notre Engagement anti-pourriel au www.wsp.com/lcap. Pour toute question ou si vous croyez que vous ne devriez pas recevoir ce message, prière de le transférer au conformitelcap@wsp.com afin que nous puissions rapidement traiter votre demande. Notez que ce ne sont pas tous les messages transmis par WSP qui constituent des messages électroniques commerciaux.

-LAEmHhHzdJzBITWfa4Hgs7pbKI

Le 15 janvier 1998

UAP INC DIVISION DES POIDS LOURDS
2 105, AVE. HAIG
MONTRÉAL, (QUÉBEC)
H1N 3E2

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Objet : Règlement sur les matières dangereuses

Mesdames,
Messieurs,

Le 8 octobre dernier, le Conseil des ministres adoptait le « Règlement sur les matières dangereuses et modifiant diverses dispositions réglementaires ». Lors de son entrée en vigueur le 1^{er} décembre 1997, ce Règlement a remplacé le Règlement sur les déchets dangereux et a permis en outre l'entrée en vigueur de la section VII.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement portant sur les matières dangereuses, adoptée le 18 décembre 1991 (Loi 405 modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement).

Le « Règlement sur les matières dangereuses et modifiant certaines dispositions réglementaires » a été publié dans la Gazette officielle le 29 octobre 1997. On peut aussi en obtenir une copie par Internet sur le site de la Gazette à l'adresse suivante : <http://www.gazette.gouv.qc.ca>.

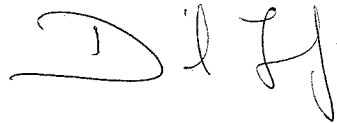
...2

Le ministère de l'Environnement et de la Faune, désirant renseigner adéquatement les clientèles intéressées, a produit un résumé des principales dispositions du Règlement que vous trouverez inclus dans le présent envoi. Par ailleurs, quelques-unes des échéances importantes relatives à l'application des dispositions entrant en vigueur le 1^{er} décembre 1997 sont présentées dans ce résumé.

Si vous désirez des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec Luc Brisson, (514) 873-3636, poste 230.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Le directeur régional par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Leblanc'.

Daniel Leblanc, ing.

DL/AD/nl

p.j. (1)

A-1/2

SECTION A

RAPPORT D'INSPECTION
MATIÈRES DANGEREUSES

- (✓) programmée
() de contrôle
() plainte

N/Référence : 7610-06-01-0381301
No CIDREQ : 1140338527
Date de l'inspection : 1999-02-26
Nom de l'inspecteur : OLIVIER ROOSENS

Heure : 11h20 à 12h05

IDENTIFICATION

- Lieu inspecté :

(nom, adresse, lot, cadastre)

2125, 2115, 2105, RUE HAIG
MONTREAL (QUÉBEC)
H1N 3E2

Raison sociale et adresse postale :
(si différente)

- Type d'activité :

Centre d'entreposage
Centre de traitement
Utilisateur à des fins énergétiques
Lieu d'élimination
Réutilisateur
Producteur

()
()
()
()
()
(✓)

Section

B
B
B
B
C
D

- Type d'entreposage

Nb

Section

a) Intérieur :

- en contenants
- en vrac sur une aire aménagée ou dans un conteneur
- en réservoir de surface
- en citerne

(✓)
()
()
()

E
F
G
H

b) Extérieur :

Nb

Section

- en contenants
- en vrac dans un conteneur
- en réservoir de surface
- en citerne
- en réservoir souterrain
- en tas sur une aire réservée

()
()
()
()
(✓)
()

I
J
G
H
K
L

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) : Guy Limoge (CENTRE FORMATION) (2125, HAIG).
SYLVIO SÉNECAL (IMMOBILIER) (2017, HAIG) 256-5031 #7537

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

PLAIGNANT/PLAIGNANTE : Rencontré(e) : OUI () NON () N/A (✓)

NOM/ADRESSE :

Téléphone : _____

A-2/2

**PIÈCES
ANNEXÉES :**

Photo(s)
Nb ()

Croquis
Nb (✓)

Carte(s)
()

Plan(s)
()

n° _____

n° _____

Échantillon(s) Nb

()

()

()

()

Eau

Air

Sol

M.D.

Lieu de prélèvement
et nature :

Autre(s) (✓)
Précisez :

1° CARTE D'AFFAIRE.

2°

3°

4°

BUT : Vérifier les activités de l'entreprise en regard au Règlement sur les matières dangereuses.

D-1/4

SECTION D

PRODUCTEUR

- Type d'entreprise

Centre de formation en mécanique
(au 2125, HAIG)

- C.A. émis : OUI () NON (✓) * N/A () L.22

. date :

- L'entreprise rencontre-elle les conditions d'application de l'article 104 : OUI () NON (✓)

. si OUI :

a) secteur d'activité (annexe 3) : ? 6342 ?

b) M.D. entreposées (annexe 4) : BO9 (peintures usées)
CO ? (solvant usé)

c) registre :

. tenu : OUI () NON () L.70.6

. conforme : OUI () NON () R.106

. à jour : OUI () NON () R.107

. délai de conservation respecté (2 ans) : OUI () NON () R.108

- L'entreprise rencontre-elle les conditions d'application de l'article 109 : OUI () NON (✓)

. si OUI :

a) secteur d'activité (annexe 8) :

b) bilan annuel de gestion :

. préparé : OUI () NON () N/A () L.70.7

. conforme : OUI () NON () R.110

. transmis : OUI () NON () R.111

- Cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des M.D. : OUI (✓) NON () N/A ()
au 2105, HAIG

. si OUI :

a) préavis de 30 jours au ministre : OUI () NON (✓)

b) décontamination ou démantèlement conforme : OUI () NON (✓)

↳ réservoir souterrain

↳ locataire qui a déménagé.

R.13

R.13

↳ propriétaire : OAP

- Biens meubles, immeubles, ouvrages et équipements maintenus en bon état : OUI (✓) NON () R.37

- Quantité produite annuellement supérieure à 40 000 kg : OUI () NON (✓)

* chambre à peinture depuis 1 1/2 an, avec filtres et eau.

D-2/4

- **Déversement accidentel** : OUI () NON (✓)
- . si OUI :
- a) cessation du déversement : OUI () NON () R.9
- b) avis au ministre : OUI () NON () R.9
- c) décontamination : OUI () NON () R.9
- **M.D. entreposées pour une période de plus de 12 mois et pour laquelle un registre est tenu** : OUI () NON (✓) L.70.8, R.112
- . si OUI :
- a) demande de prolongation d'entreposage
- . présentée : OUI () NON () N/A () L.70.8
- . autorisation émise : OUI () NON () N/A () L.70.8
- b) gestion des M.D. conforme au plan de gestion : OUI () NON () N/A () L.123.1

N.B. À l'égard des matières et objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC dont la concentration est supérieure à 10 000 mg/kg la demande de prolongation d'entreposage ne s'applique qu'à compter du 1^{er} décembre 2000.

- **Mélanges ou dilutions conforme** : OUI () NON () N/A (✓) R.10
- **Présence d'un transformateur inutilisable** : OUI () NON (✓)
- . si OUI, drainé : OUI () NON () R.16
- **Expédition d'une M.D. dans un lieu autorisé** : OUI (✓) NON () N/A () R.11
- . si OUI :
- a) contrat conforme entre l'expéditeur et le destinataire et délai de conservation respecté (2 ans) : OUI () NON () N/A () R.11
- b) M.D. confiées à un transporteur autorisé et délai de conservation du document d'expédition respecté (2 ans) : OUI () NON () N/A () R.12-21
- art. 23-24
- **Présence de matières et objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC** : OUI () NON (✓)
- . si OUI, regroupés et entreposés à l'écart des autres M.D. ou placés dans un conteneur : OUI () NON () N/A () R.42

} PAS VU.

N.B. Cet article ne s'applique pas s'il s'agit d'une exclusion prévue aux paragraphes 2° et 5° de l'article 31.

D-3/4

REEMPLIR LES SECTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE UNIQUEMENT S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCLUSION PRÉVUE À L'ARTICLE 31 DU R.M.D.

- NOTES :
- Un écriteau sous la porte des 2105 dit de se présenter au 2115. La porte des 2115 est fermée, pas de sonnette. Je me rend au 2125 où je rencontre M^{me} Fortin.
 - Elle me dit que l'atelier de réusinage des moteurs peut lourd à désinager; il y a une sensine. Il est rendu au 2355, boul. HYMUS à Dorval (x Des Sources).
 - Elle me dit que le 2115 est vide et que le 2125 est un centre de formation pour les mécaniciens.
 - Il y a des bancs d'essai de moteur (moteur fixé sur un chariot), elle me dit qu'ils roulent peu et n'ont pas besoin de changement d'huile.
 - Ils font de la peinture.
 - Elle me montre l'ancien atelier qui a été transformé en salle de cours. Dans le fond il y a une chambre à peinture neuve avec un gros système de filtration sur le côté qui me fait penser à un filtre par un d'eau.
 - Elle me dit que c'est la cie de chambre à peinture qui s'occupe de son entretien. Il s'agit de art. 23-24. Elle me dit que les filtres ont été changés la semaine passée. Je constate que les filtres au plafond de la chambre sont vufs.
 - Elle me dit que la chambre sert art. 23-24 semaines et que les filtres sont changés à ± tous les 80 heures d'utilisation, plus ou moins au 3 mois.
 - À côté de la chambre, il y a un bac pour les peintures usées. À la place du bouchon, se trouve un entonnoir métallique avec couvercle. Ce dernier est attaché avec une charnière et n'est pas étanche en cas de renversement (contenant fermé?).
 - Il y a 2 bidons de 20L. de solvant usé. Un des deux n'est pas fermé (pas de bouchon sur le bac).
 - Aucun n'a d'étiquette avec nom et date.

- Les récipients se trouvent à moins de 3 m d'un drain de plancher et d'une porte extérieure.
- Mme Fortin ne dit qu'il ne faut pas de mécanique ni de changement d'huile, juste de la formation.
- Elle ne dit que les moteurs de bancs d'essai tournent peu et ne requièrent pas de changement d'huile (peut-être aux 2 ans).
- Cependant, je remarque, sur la tablette d'un établi, un bac à vidange d'huile avec un filtre et de l'huile usée voire dedans. Mme Fortin pense qu'il peut s'agir d'un employé qui a fait son changement d'huile.
- Elle ne dit que pour voir le 2105, je dois rencontrer Monsieur Guy Limoge de l'immobilier au 2017, Haig. Elle se prévient.

Je me rend au 2017, Haig et je rencontre M. Sévocal et Limoge.

- Ils ne disent que la division de réusinage des moteurs a été vendue et que le propriétaire louait le bâtiment et qu'il a dévoté tout l'équipement au 2355, Hyman où il a déjà une cie similaire.
- Ils ne disent que le bâtiment possède un séparateur relié à un réservoir souterrain d'huiles usées. Ils ne connaissent pas les caractéristiques du réservoir et ne disent de communiquer avec M. Lemaire, directeur général adim. Je leur laisse une section "K".
- Ils possèdent une salle à peinture depuis 1985 mais la nouvelle, qui a été relocalisée, est là depuis 1 1/2 an. Il y avait de l'eau dans son système d'opération. Ils n'en font pas une grosse utilisation, c'est pour de la formation, pas commercial.
- Ils ne disent que le drain est bouché car ils ont du couper le tuyau lors de l'installation de la chambre à peinture.
- Je leur dit que leur aire d'entreposage ne peut retenir les fuites. Ils vont regarder diverses options et me montrent un catalogue de palettes et autres supports avec bassin intégré.

E-1/3

SECTION E

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage : Barils de peintures et de solvants usés.
- S'agit-il d'entreposage
- . en contenants : ☒ (✓)
- ☐ OU
- . en contenants mis dans un conteneur : ()
- Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur : OUI ☒ (✓) NON () N/A () R.33
- Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D. : OUI ☒ (✓) NON () N/A () R.33
(béton et peinture époxy)
- Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements : OUI () NON ☒ (✓) N/A () ☐ R.33 < 3 m
- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI ☒ (✓) NON () < 3 m
*2
- . si OUI :
- a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI ☒ (✓) NON () N/A ()
*3
- ☐ OU
- b) drain relié à un réseau de drainage assurant l'évacuation des matières dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON ☒ (✓) ☐ R.35
- Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI () NON ☒ (✓) ☐ R.45
- bidon de solvant sous bouchon
? - baril avec entonnoir avec couvercle non étanche?
- Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage : OUI () NON ☒ (✓) ☐ R.46

*1 : porte extérieure < 3 m

*2 : Plaque de drain < 3 m.

*3 : Oui, selon Guy Limoge. Je n'ai pas pu soulever la plaque. J'ai constaté que les trous sont encore apparents sur le dessus de la plaque.

E-2/3

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL S'AGIT D'ENTREPOSAGE DE CONTENANTS DANS UN CONTENEUR						
- Conteneur dégagé du sol	:	OUI	()	NON	()	R.48
- Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	:	OUI	()	NON	()	R.49
- Conteneur en métal à chargement par le dessus	:	OUI	()	NON	()	N/A ()
. si OUI :						
a) joints soudés en continu	:	OUI	()	NON	()	R.47
b) fond imperméable	:	OUI	()	NON	()	R.47
- Conteneur à chargement sur le côté	:	OUI	()	NON	()	N/A ()
. si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	:	OUI	()	NON	()	N/A () R.47

- Entreposage de M.D. incompatibles : OUI () NON () N/A (✓) R.41
 . si OUI, aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents : OUI () NON ()

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée : OUI () NON (✓) R.39

- Registre d'inspection tenu : OUI () NON () N/A (✓) R.39

. si OUI :

pas dans l'annex 3

a) conforme et à jour : OUI () NON () R.39

b) délai de conservation respecté (2 ans) : OUI () NON () R.39

- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence : OUI (✓) NON () R.36

NOTES :

E-3/3

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE AUX ARTICLES 32 ET 81 DU R.M.D.

- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion : OUI (☒) NON () R.82

- Entreposage d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable : OUI (☒) NON ()

. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation : OUI () NON () R.84

- Entreposage de M.D. liquides : OUI (☒) NON ()

. si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage : OUI () NON () R.83

< 1000 kg

CONTENEUR N°	NOMBRE DE CONTENANTS	NATURE DES M.D.	CAPACITÉ PAR CONTENANT	QUANTITÉ
TOTAL :				

NOTES :

M-1/3

SECTION M

CONCLUSION

- Inspection programmée : (✓)
- Inspection de contrôle : ()
- Date de l'avis d'infraction : _____
- Plainte : ()

LISTE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET CORRIGÉES

N°	INFRACTION	AIRE D'ENTREPOSAGE	N° ART.	INFRAC. CORRIGÉE ()	INFRAC. EN SUSPENS
1.	Équipement pas décontaminé au démontage	Réservoir souterrain d'huiles usées	R.13		
2.	Aire d'entreposage ne peut contenir les fuites	Bouilloires peintures Bidous solvant	R.33		
3.	Drain obturé ?	IDEM	R.35		
4.	Conteneurs pas fermés	IDEM	R.45		
5.	Conteneurs sans étiquette ni affiche	IDEM + Réservoir souterrain	R.46		
6.	Pas de vérification	IDEM + Réservoir	R.39		
Toute la section sur le réservoir souterrain est en suspens en attente du retour de la section "K."					
7.	Pas de déclaration du propriétaire	Réservoir souterrain	148.3°		

- Avis d'infraction requis : OUI () NON (✓) *→ lettre.*

NOM DE L'ENTREPRISE : U. A. P.

DATE : 02-26

CONCLUSION:

- Baril de peintures usées en remplissage. À la place du bouchon, entouré avec couvercle se fermant par hermétique.
- Bidons de solvants usés en remplissage ou rempli. Un sans bouchon.
- Baril et bidons à moins de 3m d'une porte extérieure et à moins de 3m d'un drain de plancher. Drain bouché selon l'éc.
- Séparateur d'huile avec réservoir souterrain (pas vu).
- Activités du 2105 (et 2115) cessées et démenagées au 2355, Hyman à Dorval. Bâtiment supposément vidé (pas vu).
- Réservoir souterrain relié aux activités du 2105. Ne servira plus, sera enlevé (?).

NOM DE L'ENTREPRISE: U.A.P. DATE: 99-02-26

M-3/3

RECOMMANDATION :

- Faire une inspection au 2355, Hyman à Dorval
- Demander des renseignements et engagements concernant le réservoir souterrain.
- Vérifier avec la CUM, si la chambre à peinture est autorisée.

VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR :

OLIVIER ROOSENS

(chargé du dossier)



(signature)

99-03-02

(date)

(coéquipier)

(signature)

(date)

- VÉRIFIÉ PAR :

ANDRÉ DUFRESNE

Chef division contrôle

(fonction)



(signature)

99/07/03

(date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

art 34 s'applique au secteur indiqué à l'annexe 3 donc pas de
plus à l'éléphant de 100 Kg de MTPA et en typologie
en noir, le chapitre IV ne s'applique pas
à la lecture du rapport se comprends qu'il n'y a
qu'un 20 litres de solvant en en typologie.
Le réservoir souterrain devra être nettoyé

NOM DE L'ENTREPRISE : U.A.P.

DATE : 99-02-26

N/D: 7610-06-01-0381301 DATE: 99-03-01 à 10h00IDENTIFICATION ET LOCALISATION:ÉVÉNEMENT: ☒ Conversation téléphonique ☐ Rencontre à notre bureau

NOM DES PERSONNES

FONCTION

TÉLÉPHONE

Raymond Lemay Dir. général adm. (514) 256-5031

RÉSUMÉ ET REMARQUES:

- Je lui dit que j'ai fait une inspection et que j'ai besoin de renseignements concernant leur réservoir souterrain.
- Il me dit qu'il était rattaché au #2105 mais que les locataires partaient pour le 28 février 1999.
- Il dit que c'est rendu un centre de formation, qu'il n'aura plus besoin du réservoir et qu'il va probablement le faire excaver car il ne sera plus utilisé.
- Je lui dit que je lui enverrai le formulaire par fax mais qu'il devrait se procurer le règlement pour mieux le comprendre.

Olivier Roosen

SIGNATURE

NOTE AU DOSSIER

Ce rapport est une copie fragmentée de la version signée du 19 juillet 2024

N/D: 7610-06-01-0381301

DATE: 99-03-02, P.M.

et 99-03-03 à 11h55

IDENTIFICATION ET LOCALISATION:

ÉVÉNEMENT: ☒ Conversation téléphonique☐ Rencontre à notre bureau

NOM DES PERSONNES

FONCTION

TÉLÉPHONE

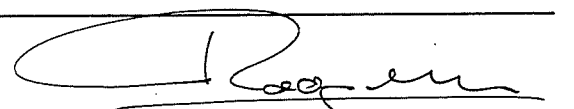
Reynold, François

CUM

280-4330

RÉSUMÉ ET REMARQUES:

- Je l'appelle pour savoir si UAP a une autorisation pour sa nouvelle chambre à peinture au 2115, rue HAIG.
 - Ça lui dit quelque chose, il pense que oui, il va contacter l'inspecteur au dossier et me donner suite.
-
- 99-03-03 à 11h55, J'appelle l'inspecteur Jacques De Marbre au [redacted] art. 53-54 suite à un message qu'il m'a laissé.
 - Il me dit qu'ils avaient une autorisation pour une chambre mais rien pour l'installation d'une nouvelle.
 - Sa dernière inspection remonte à 1996 et il va y retourner.


SIGNATURE

N/D: 7610-06-01-0381301 DATE: 99-03-03 à 14h30IDENTIFICATION ET LOCALISATION:ÉVÉNEMENT: ☒ Conversation téléphonique ☐ Rencontre à notre bureau

NOM DES PERSONNES	FONCTION	TÉLÉPHONE
<u>Guy Limoge</u>	<u>Serv. immobilier</u>	<u>art. 53-54</u>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

RÉSUMÉ ET REMARQUES:

- Il me dit que la cie qui exploitait le 2115 était: "UAP Poids Lourds".
- Cette division a été achetée par Fournier qui a été locataire du 2115 pendant quelques mois, le temps qu'il se trouve un local et dévénage.
- Le réservoir souterrain n'est relié qu'à un séparateur qui se trouve au 2115.
- Le principal utilisateur du 2115, du séparateur et donc du réservoir a été "UAP".
- Il pense que le réservoir a été installé vers 1986.
- Lui, il ne voit pas pourquoi on l'enlèverait puisqu'il est déjà installé et que ça pourrait servir un jour.

Olivier ROOSENS


SIGNATURE



Le 4 mars 1999

Monsieur Sylvio Sénécal
Directeur adjoint - Services Immobiliers
UAP inc.
7025, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H1N 2B3

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Objet : Gestion des matières dangereuses résiduelles
aux 2105, 2115 et 2125, avenue Haig à Montréal

Monsieur,

À la suite de la visite effectuée à votre entreprise le 26 février 1999, dans le cadre de l'application des nouvelles dispositions prescrites par la Loi sur la qualité de l'environnement et le Règlement sur les matières dangereuses édicté le 8 octobre 1997, nous désirons vous informer notamment des prescriptions suivantes :

1. - L'article 13 du règlement indique que les équipements (réservoir souterrain au 2115) doivent être décontaminés :

« 13. Celui qui exerce une activité dans un secteur indiqué dans l'annexe 3 et le titulaire de permis exerçant une activité visée dans l'article 70.9 de la Loi sur la qualité de l'environnement doivent donner un préavis de 30 jours au ministre de l'Environnement et de la Faune en cas de cessation d'activités ou de démantèlement de tout bâtiment dans lequel il y a eu des matières dangereuses.

Lorsqu'il y a cessation d'activités, les bâtiments et équipements doivent être décontaminés ou démantelés.

Direction régionale de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 873-5662



N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Le 4 mars 1999

Lorsqu'il y a démantèlement, les matériaux provenant du démantèlement de bâtiments et, le cas échéant, d'équipements doivent être décontaminés ou expédiés à un lieu autorisé. ».

2 . - L'article 35 du règlement édicte les actions à poser lorsqu'il y a un drain dans l'endroit (2125, avenue Haig) où sont entreposées des matières dangereuses résiduelles :

« 35. Tout drain situé dans un endroit où sont entreposées des matières dangereuses résiduelles doit :

1° soit être obturé hermétiquement en tout temps pour empêcher l'évacuation des matières ;

2° soit être relié à un réseau qui, le cas échéant, assurera l'évacuation des matières dans un système pouvant assurer leur récupération. S'il s'agit de matières liquides, le système doit pouvoir contenir le plus élevé des volumes suivants : 25 % de la capacité totale de tous les récipients entreposés ou 125 % de la capacité du plus gros récipient.

Toutefois, le présent article n'est pas applicable lorsque les récipients sont placés dans un bassin pouvant contenir le plus élevé des volumes suivants : 25 % de la capacité totale de tous les récipients ou 125 % de la capacité du plus gros récipient. ».

3. - L'article 39 du Règlement sur les matières dangereuses demande à l'exploitant d'effectuer des inspections des équipements d'entreposage des matières dangereuses :

« 39. L'exploitant doit vérifier, au moins une fois tous les trois mois, le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage. ... ».

4. - L'article 45 stipule que tout récipient de matières dangereuses résiduelles doit être fermé (bidons de solvant usé au 2125, avenue Haig) :

« 45. Tout récipient de matières dangereuses résiduelles doit être fermé, étanche lorsqu'il est placé à l'extérieur, solide, en bon état, conçu pour retenir son contenu et fabriqué d'un matériau ne pouvant être modifié par la matière qui y est entreposée ... ».

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Le 4 mars 1999

5. - L'article 46 stipule que les contenants doivent être identifiés à l'aide d'une étiquette et qu'une affiche doit être installée à proximité d'un réservoir souterrain :

« 46. Les contenants, réservoirs et citernes ainsi que les conteneurs renfermant des matières en vrac doivent porter, à un endroit visible, une étiquette indiquant le nom des matières qui y sont entreposées. L'étiquette posée sur tout contenant doit comporter la date du début de l'entreposage.

Une affiche indiquant le nom de la matière qui y est entreposée doit être installée à proximité d'un réservoir souterrain.

Le bâtiment où sont entreposées des matières en vrac doit être pourvu à l'entrée d'une affiche indiquant le nom des matières. ».

6. - L'exploitant d'un réservoir souterrain existant doit fournir au ministère une déclaration en vertu du troisième alinéa de l'article 148 :

« 148. Relativement aux réservoirs qui sont déjà installés le 1^{er} décembre 1997 : ...

3^o Les propriétaires ou exploitants de réservoirs souterrains existants doivent fournir au ministre de l'environnement et de la faune, au plus tard le 1^{er} février 1998, une déclaration énonçant les renseignements suivants :

1° l'adresse du lieu où est situé chaque réservoir;

2° les matériaux composant le réservoir;

3° le volume du réservoir;

4° si le réservoir est à simple paroi ou à double paroi;

5° si le réservoir est muni d'un système de protection contre la corrosion, d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu, d'un dispositif de prévention de déversement et, s'il s'agit d'un réservoir à double paroi, d'un système de détection automatique de fuite entre les parois;

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Le 4 mars 1999

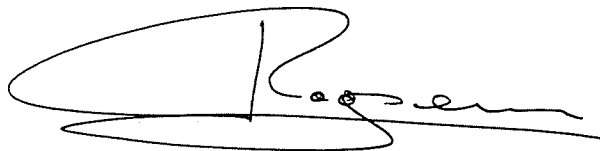
X
6° l'âge du réservoir. >>.

Nous vous invitons à vous procurer le Règlement sur les matières dangereuses disponible aux Publications du Québec au (514) 873-6101.

En terminant, nous vous demandons de nous faire connaître, dans les plus brefs délais, les correctifs que vous entendez apporter pour vous conformer aux dispositions du Règlement sur les matières dangereuses.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec le soussigné au (514) 873-3636, poste 230.

Veillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.



OR

Olivier Roosens, technicien
Service industriel

A-1/2

SECTION A

RAPPORT D'INSPECTION
MATIÈRES DANGEREUSES

- (✓) programmée
() de contrôle
() plainte

N/Référence : 7610-06-01-0 381301

No CIDREQ : 1140338527

Date de l'inspection : 1999-03-11

Heure : 9h25 à 10h30

Nom de l'inspecteur : OLIVIER ROOSENS

IDENTIFICATION

- Lieu inspecté :
(nom, adresse, lot, cadastre)

UAP inc.

2125, 2115, 2105, RUE HAIG

MONTREAL (QUÉBEC)

H1N 3E2

Raison sociale et adresse postale :
(si différente)

- Type d'activité :Section

Centre d'entreposage

()

B

Centre de traitement

()

B

Utilisateur à des fins énergétiques

()

B

Lieu d'élimination

()

B

Réutilisateur

()

C

Producteur

(✓)

D voir rapport
du 99-02-26- Type d'entreposage

Nb

Section

a) Intérieur :

- en contenants

()

E

- en vrac sur une aire aménagée ou dans un conteneur

()

F

- en réservoir de surface

()

G

- en citerne

()

H

b) Extérieur :

Nb

Section

- en contenants

()

I

- en vrac dans un conteneur

()

J

- en réservoir de surface

()

G

- en citerne

()

H

- en réservoir souterrain

(✓)

K

- en tas sur une aire réservée

()

L

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) : GUY LIMOGÉ SERVICE
SYLVIO SENECA IMMOBILIER
JEAN-PIERRE BELANGER

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

() -
() -

PLAIGNANT/PLAIGNANTE : Rencontré(e) : OUI () NON () N/A (✓)

NOM/ADRESSE : _____

Téléphone : _____
() - _____

A-2/2

PIÈCES
ANNEXÉES :

Photo(s) Nb ()	Croquis Nb ()	Carte(s) () n° _____	Plan(s) () n° _____
Échantillon(s) Nb () Eau	() Air	() Sol	() M.D.

Lieu de prélèvement
et nature :

Autre(s) ()
Précisez :

1° 2 x billets de travail
2° Document d'expédition
3° Manifeste de transport
4° _____

BUT : Vérifier les activités de l'entreprise en regard au Règlement sur les matières dangereuses.

- Pour faire suite à l'inspection du 99-02-26,

Vérifier plus spécifiquement :

- Le drain près des contenants au 2125
- L'intérieur du bâtiment au 2105-2115 (M.D.R.?)
- Le séparateur du 2115.
- Le réservoir souterrain relié au séparateur.

K-1/3

SECTION K

ENTREPOSAGE DANS UN RÉSERVOIR SOUTERRAIN

- Identification de l'aire d'entreposage : Reservoir des huiles usées relié au séparateur.

- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence : OUI (✓) NON () R.36

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée : OUI () NON (✓) R.39

- Registre d'inspection tenu : OUI () NON (✓) N/A () R.39

si OUI :

a) conforme et à jour : OUI () NON () R.39

b) délai de conservation respecté (2 ans) : OUI () NON () R.39

- Affiche indiquant le nom de la M.D. entreposée, installée à proximité du réservoir : OUI () NON (✓) R.46

- Caractéristiques des réservoirs :

RÉSERVOIR No	NATURE DES M.D. ENTREPOSÉES	MATÉRIEL	DISPOSITIFS DE PROTECTION 1, 2, 3, 4, 5, 6 *	ANNÉE D'INSTALLATION	CAPACITÉ	QUANTITÉ ENTREPOSÉE
1	Huile usée	? Acier?	? AUCUN?	1986	?	0 l.
TOTAL :						0 l.

* Dispositifs de protection :

1° Double paroi

2° Système de détection automatique des fuites

3° Dispositif automatique de prise d'inventaire en continu

4° Dispositif de prévention de déversement

5° Dispositif de protection contre la corrosion (acier)

6° Autre, précisez :

K-2/3

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 32 DU R.M.D.			
- Réservoir muni d'un mécanisme de sécurité empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage ou de vidange	: OUI (✓) NON ()	R.53	
capuchon vissé avec 2 boulons			
- Réservoir(s) localisé(s) sous un bâtiment	: OUI () NON (✓)	R.50	
. si OUI, date d'installation	:		
- Réservoir(s) et tuyauterie muni(s) des dispositifs de sécurité 1 à 4 énumérés au tableau précédent	: OUI () NON (✓)	R.58	
. si NON :			
a) réservoir(s)	: Huiles usées		
b) nature de l'infraction	: - Pas de prise d'inventaire en continu - Pas de dispositif de prévention des déversements		
c) date de modification prévue par règlement (délai 3 ans)	: 1 ^{er} décembre 2000	R.148 2° R.58	
- Réservoir(s) et tuyauterie en acier protégé(s) contre la corrosion conformément aux normes prévues à l'article 61	: OUI () NON (✓) N/A ()	R.61	
. si NON :			
a) réservoir(s)	: Huiles usées		
b) nature de l'infraction	: Réservoir et tuyaux non protégé contre la corrosion		
c) date d'installation	: 1986		
d) date de modification ou de retrait prévue	: 1 ^{er} JANVIER 2005	R.63-64	
- Vérification du fonctionnement du système de protection contre la corrosion	: OUI () NON () N/A (✓)	R.62	
. si OUI :			
a) vérification conforme	: OUI () NON ()	R.62	
b) attestation de fonctionnement conservée et conforme	: OUI () NON ()	R.62	
- Indice de fuite du réservoir souterrain ou de la tuyauterie souterraine	: OUI () NON (✓)		
. si OUI, date du test d'étanchéité	:	R.59	
- Fuite d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion	: OUI () NON (✓) N/A ()		
. si OUI, tuyauterie remplacée	: OUI () NON ()	R.65	

K-3/3

- Le(s) réservoir(s) installé(s) ou déplacé(s) après l'entrée en vigueur du présent règlement respecte(nt) - il(s) les normes de construction et de localisation prévues aux articles 60 et 66 à 69 du R.M.D.	: OUI () NON () N/A (✓)	R.60, 66 à 69, 148
. si NON :		
a) réservoir	:	_____
b) nature de l'infraction et article du règlement	:	_____
- Déclaration du propriétaire	: OUI () NON (✓) N/A ()	148.3°
NOTES : <u>le réservoir a été vidé le 99-03-08.</u> art. 23-24		
<u>a pompé 6126 litres.</u>		
<u>- Est ce que vidé = contamination au sens de l'article 13 ??</u>		

NON

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE AUX ARTICLES 32 ET 81 DU R.M.D.		
- Entreposage de M.D. liquides	: OUI () NON (✓)	VIDÉ le 99-03-08
. si OUI, présence de substances absorbantes à proximité du lieu d'entreposage	: OUI () NON ()	N/A (✓) R.83
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	: OUI (✓) NON ()	R.82

NOTES :

↳ capuchon de vidange vissé avec deux boulons.

M-1/3

SECTION M

CONCLUSION

- Inspection programmée : ☒ (suite de celle du 26 février 1999)
- Inspection de contrôle : ☐ ()
- Date de l'avis d'infraction : _____
- Plainte : ☐ ()

LISTE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET CORRIGÉES

N°	INFRACTION	AIRE D'ENTREPOSAGE	N° ART.	INFRAC. CORRIGÉE ()	INFRAC. EN SUSPENS
2.	Pas de vérification trimestrielle	Réservoir souterrain	R39		
3.	Pas de registre de ten	idem	R.39		
4.	Pas d'affiche à proximité du réservoir	idem	R.46		
5.	Réservoir et tuyauterie sans dispositif de sécurité	idem	R.58		
6.	Dispositif pour 2000-12-01	idem	R.48.2°		
7.	Pas de protection contre la corrosion	idem	R.63-64		
8.	Retrait du réservoir avant le 2005-01-01	idem	R.63		
9.	Pas de déclaration du propriétaire	idem	148.3°		
10.	Équipement pas décontaminé	idem	13		

- Avis d'infraction requis : OUI () NON ☒ → lettre

NOM DE L'ENTREPRISE: VAP, rue Haig DATE: 1999-03-11

M-2/3

Inspection:

CONCLUSION:

- Je rencontre M.H. Linage et Senecal. M. Bélanger vient nous rejoindre par la suite.
- Nous nous rendons d'abord au 2115-2105. Le bâtiment a été vidé des équipements. Des employés lavent le plancher de livraison, enlèvent des morceaux de structures inutiles, etc.
- Ils me disent que l'huile hydraulique vidangée des machines, le séparateur et le réservoir ont été pompés (vidés) (voir annexe).
- Le plancher est en béton, il est fissuré, la peinture époxy est complètement partie (usure) sur la majorité de la surface.
- Les caniveaux sont reliés au séparateur me disent-ils.
- Sur le plancher, il y a plusieurs taches noires mais ça ressemble plus à de la poudre de métal (ponçage, polissage) qu'à de l'huile usée.
- Dans la pièce du Dégumoteur, le caniveau de la tuyauterie a une croûte d'huile usée séchée dans le fond. Ils me disent qu'il est relié au séparateur.
- Dans une autre pièce, les caniveaux se jettent dans un puits où une pompe envoie dans le séparateur.
- Au 2125, bords fermés mais non identifiés.
- Ils essaient de soulever la plaque de drain mais elle est bien collée. Le drain est capé, me disent-ils, car il a été coupé pour installer la fosse de rétention dans la nouvelle chambre à peinture.
- Le réservoir souterrain est à l'extérieur.
- Il n'y a pas d'affiche.
- Il a été vidé mais pas "décontaminé" au sens de l'article 13 RMP.
- Le tuyau de vidange se trouve sous une petite plaque métallique. Son capuchon est fixé avec 2 boulons.

NOM DE L'ENTREPRISE: UAP; 2105, 2115, 2125, Haig DATE: 1999-03-11

- Dans le bureau, je leur explique les points observés, plus spécifiquement pour le réservoir (décontaminé, enlèvement en 2005, etc.).
- Je leur explique les correctifs attendus suite à la 41 lettre du 4 mars 1999. — FIN —

M-3/3

RECOMMANDATION :

- Envoyer une lettre à la cie, reprenant les infractions constatées.
- Refaire une inspection pour le réservoir souterrain.

VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR :

OLIVIER ROOSENS

(chargé du dossier)

(signature)

1999-03-12

(date)

(coéquipier)

(signature)

1999- -

(date)

- VÉRIFIÉ PAR :

ANDRÉ DUFRESNE

Chef division contrôle

(fonction)

(signature)

1999-03-16

(date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

NOM DE L'ENTREPRISE :

DATE : 1999- -



Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement

Le 16 mars 1999

Monsieur Sylvio Sénécal
Directeur adjoint - Services Immobiliers
UAP inc.
7025, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H1N 2B3

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Objet : Gestion des matières dangereuses résiduelles dans un réservoir
souterrain au 2125, avenue Haig à Montréal

Monsieur,

À la suite de la visite effectuée à votre entreprise le 11 mars 1999, dans le cadre de l'application des nouvelles dispositions prescrites par la Loi sur la qualité de l'environnement et le Règlement sur les matières dangereuses édicté le 8 octobre 1997, nous désirons vous informer notamment des prescriptions suivantes :

1. - L'article 13 du règlement indique que, lors de la cessation d'activités, un préavis doit être envoyé au Ministre et les équipements doivent être décontaminés :

« 13. Celui qui exerce une activité dans un secteur indiqué dans l'annexe 3 et le titulaire de permis exerçant une activité visée dans l'article 70.9 de la Loi sur la qualité de l'environnement doivent donner un préavis de 30 jours au ministre de l'Environnement et de la Faune en cas de cessation d'activités ou de démantèlement de tout bâtiment dans lequel il y a eu des matières dangereuses.

Lorsqu'il y a cessation d'activités, les bâtiments et équipements doivent être décontaminés ou démantelés.



N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Le 16 mars 1999

Lorsqu'il y a démantèlement, les matériaux provenant du démantèlement de bâtiments et, le cas échéant, d'équipements doivent être décontaminés ou expédiés à un lieu autorisé. ».

2. - L'article 39 du Règlement sur les matières dangereuses demande à l'exploitant d'effectuer des inspections des équipements d'entreposage des matières dangereuses et de tenir un registre de ces inspections :

« 39. L'exploitant doit vérifier, au moins une fois tous les trois mois, le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage.

En outre, doivent tenir un registre des résultats des vérifications, et conserver ce registre sur le lieu d'entreposage pendant deux ans à compter de la dernière inscription, celui qui exerce une activité dans un secteur indiqué dans l'annexe 3, le titulaire de permis exerçant l'une des activités visées aux paragraphes 1°, 2° et 3° de l'article 70.9 de la Loi sur la qualité de l'environnement et celui qui entrepose des matières ou objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC. ».

3. - L'article 46 stipule qu'une affiche doit être installée à proximité d'un réservoir souterrain :

« 46. ... Une affiche indiquant le nom de la matière qui y est entreposée doit être installée à proximité d'un réservoir souterrain. ... ».

4. - L'article 63 indique la date de retrait des réservoirs souterrains non protégés en fonction de leur âge :

« 63. Les réservoirs souterrains qui ne sont pas protégés contre la corrosion par l'un des systèmes indiqués à l'article 61 doivent être retirés du sol au plus tard - l'âge du réservoir étant déterminé le jour de l'entrée en vigueur du présent règlement - : ...

5° le 1er janvier 2005 si le réservoir a moins de 15 ans, à moins qu'il ne soit protégé contre la corrosion par l'un ou l'autre des systèmes indiqués à l'article 61 et que l'évaluation de son état, telle que définie à l'annexe 7, ne se situe dans la zone 1 du graphique.

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Le 16 mars 1999

Toutefois, un réservoir peut être retiré du sol, selon le cas, à une date ultérieure à celle prévue aux paragraphes 2°, 3°, 4° et 5° lorsque l'évaluation de l'état du réservoir se situe dans la zone 2, 3 ou 4 du graphique. Le retrait du réservoir et les interventions nécessaires devront alors s'effectuer selon les modalités prévues au paragraphe 3 de l'annexe 7. ».

« 61. Les réservoirs souterrains en acier, exception faite de ceux visés au paragraphe 3° de l'article 60, et les tuyauteries souterraines en acier doivent être protégés contre la corrosion par l'un ou l'autre des systèmes suivants:

1° CAN/ULC-S603.1-92: « Systèmes de protection contre la corrosion galvanique destinés aux réservoirs en acier souterrains pour liquides combustibles et inflammables » du Conseil canadien des normes;

2° PACE-87-1 de l'Institut canadien des produits pétroliers, lorsque le système à courant induit constitue un ajout à un système d'entreposage souterrain. ».

5. - Le deuxième alinéa de l'article 148 stipule les modalités d'application de l'article 58 qui mentionne les dispositifs que doivent posséder les réservoirs souterrains :

« 148. Relativement aux réservoirs qui sont déjà installés le 1^{er} décembre 1997 : ...

2° l'article 58 est applicable à compter du 1^{er} décembre 2000 aux réservoirs souterrains à double paroi. Relativement aux réservoirs souterrains à simple paroi, l'article 58 ne leur est applicable dans le même délai qu'en ce qui concerne l'obligation d'être muni d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement; ... ».

« 58. Les réservoirs souterrains et les tuyauteries souterraines doivent être à double paroi et pourvus d'un système de détection automatique de fuite entre les parois, d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement. ».

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Le 16 mars 1999

6. - L'exploitant d'un réservoir souterrain existant doit fournir au ministère une déclaration en vertu du troisième alinéa de l'article 148 :

« 148. Relativement aux réservoirs qui sont déjà installés le 1^{er} décembre 1997 : ...

3° ... Les propriétaires ou exploitants de réservoirs souterrains existants doivent fournir au ministre de l'environnement et de la faune, au plus tard le 1^{er} février 1998, une déclaration énonçant les renseignements suivants :

1° l'adresse du lieu où est situé chaque réservoir;

2° les matériaux composant le réservoir;

3° le volume du réservoir;

4° si le réservoir est à simple paroi ou à double paroi;

5° si le réservoir est muni d'un système de protection contre la corrosion, d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu, d'un dispositif de prévention de déversement et, s'il s'agit d'un réservoir à double paroi, d'un système de détection automatique de fuite entre les parois;

6° l'âge du réservoir. ».

Nous vous invitons à vous procurer le Règlement sur les matières dangereuses disponible aux Publications du Québec au (514) 873-6101.

En terminant, nous vous demandons de nous faire connaître, dans les plus brefs délais, les correctifs que vous entendez apporter pour vous conformer aux dispositions du Règlement sur les matières dangereuses.

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Le 16 mars 1999

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec le soussigné au (514) 873-3636, poste 230.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

OR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Roosens', with a large, stylized initial 'O' and a long horizontal stroke extending to the right.

Olivier Roosens, technicien
Service industriel



Le 16 mars 1999

Monsieur Sylvio Sénécal
Directeur adjoint - Services Immobiliers
UAP inc.
7025, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H1N 2B3

N/Réf. : 7610-06-01-0381301

Objet : Gestion des matières dangereuses résiduelles
aux 2105, 2115 et 2125, avenue Haig à Montréal

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 12 mars 1999 relativement à l'objet cité en rubrique.

Selon les renseignements que vous nous avez transmis, nous prenons note de votre intention d'effectuer les corrections demandées aux points 3, 4 et 5 de notre lettre du 4 mars 1999 et que le drain est obturé hermétiquement (point 2). Les informations transmises au point 6 seront versées au dossier. Concernant le point 1., un réservoir ne doit pas être juste vidé mais décontaminé.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec le soussigné au (514) 873-3636, poste 230.

Veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

Olivier Roosens, technicien
Service industriel

OR/or

Direction régionale de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 873-5662



A-1/2

SECTION A

RAPPORT D'INSPECTION
MATIÈRES DANGEREUSES() programmée
(✓) de contrôle
() plainte

N/Référence : 7610-06-01-0381301
 No CIDREQ : 1140338527
 Date de l'inspection : 99-10-18 Heure : 14h55-15h26
 Nom de l'inspecteur : Jean-Michel Gagnon

IDENTIFICATION

- Lieu inspecté (nom, adresse, lot, cadastre) UAP inc. 2105 ; 2115 ; 2125, rue Haig Montréal, (Qc) H1N 3E2	Raison sociale et adresse postale (si différente) UAP inc. 7025, rue Ontario Est Montréal, (Qc) H1N 2B3
--	---

- Type d'activité Centre d'entreposage Centre de traitement Utilisateur à des fins énergétiques Lieu d'élimination Réutilisateur Producteur	() () () () () ()	<u>Section</u> B B B B C D
--	--	--

- Type d'entreposage a) Intérieur : - en contenants - en vrac sur une aire aménagée ou dans un conteneur - en réservoir de surface - en citerne	Nb () () () ()	<u>Section</u> E F G H
--	--	--

b) Extérieur : - en contenants - en vrac dans un conteneur - en réservoir de surface - en citerne - en réservoir souterrain - en tas sur une aire réservée	Nb () () () () () ()	<u>Section</u> I J G H K L
---	--	--

	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S)	Guy Limoges/Coordonateur de projets imm.	(514) 256-5031
RENCONTREE(S):	François Bazin/Directeur, formation	(514) 256-5031

PLAIGNANT/PLAIGNANTE : Rencontré(e) : oui () non () n/a (✓)

NOM/ADRESSE : _____ Téléphone : _____

A-2/2

**PIÈCES
ANNEXÉES :**

Photo(s)
Nb ()

Croquis
Nb ()

Carte(s)
()

Plan(s)
()

n^o _____

nº _____

Échantillon(s) Nb

()

()

()

()

Eau

()
Air

Sol

M.D.

Lieu de prélèvement
et nature :

Autre(s) (✓)

Précisez :

1° Cartes professionnelles (2) ci-bas.

$$2^0$$
$$3^0$$
$$\frac{5}{4^0}$$

BUT :

Vérifier si l'entreprise a procédé aux correctifs mentionnés dans sa correspondance du 12 mars 1999.

M-1/3

SECTION M

CONCLUSION

- Inspection programmée : ()
- Inspection de contrôle : (✓)
- . Date de l'avis d'infraction : Lettre d'information émise le 16 mars 1999.
- Plainte : ()

LISTE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET CORRIGÉES

N°	INFRACTION	AIRE D'ENTREPOSAGE	N° ART.	INFRAC. CORRIGÉE ()	INFRAC. EN SUSPENS
1.	Non-respect de l'obligation de fournir un préavis au MENV lors de la cessation des activités et de procéder à la décontamination des équipements.	Réservoir souterrain.	Art. 13 [Q-2, R.15.2]	✓	
2.	Non-respect de l'obligation d'effectuer des inspections trimestrielles des équipements d'entreposage de matières dangereuses et d'en tenir un registre.	Réservoir souterrain et bidons de solvants usées.	Art. 39 [Q-2, R.15.2]	① Voir notes	
3.	Absence d'une affiche indiquant la nature des matières dangereuses entreposées dans un réservoir souterrain.	Réservoir souterrain.	Art. 46 [Q-2, R.15.2]		② Voir notes

- Avis d'infraction requis : OUI () NON (✓)

UAP inc.

99/10/18

NOM DE L'ENTREPRISE

DATE

NOTES

M. 53-54 me contacte tel que prévu, vendredi le 21 octobre à 10h15. Il m'informe alors que le réservoir souterrain est maintenant réutilisé aux fins d'entreposage des solvants rebutés de nettoyage du système de climatisation des différents bâtiments présents sur le site. C'est l'équipe de maintenance qui a maintenant accès à ce réservoir. M. ne confirme qu'il est conscient de l'obligation réglementaire de procéder à l'enlèvement du réservoir avant le 1^{er} janvier 2004. **Huiles et solvants étant compatibles, aucune obligation de nettoyage du réservoir ne devrait être envisagée.**

⇒ ① : En ce qui a trait à la tenue du registre de vérification trimestrielle, le Centre de Formation de UAP inc. n'est pas assujéti à cette obligation puisque le secteur d'activité économique du Centre (5529) ne figure pas à l'annexe 3 du règlement. **L'infraction signifiée en vertu de l'article 39 du règlement [Q-2, R.15.2] doit donc être considéré comme étant limitative à l'obligation de procéder à la vérification trimestrielle des équipements d'entrepôts, sans tenue de registre.**

⇒ ② : Relativement à l'absence d'une affiche sur le mur extérieur indiquant la nature du contenu du réservoir, je conviens au téléphone avec M. 99/10/21 à 10h15) qu'une affiche gravée sera installée avant le 99/10/29. M. m'indique qu'il lui apparaît impératif que l'affiche soit solide et de bonne qualité puisque le bâtiment et le terrain de U.A.P fait l'objet de vandalisme de manière régulière, selon lui. Nous convenons donc d'un délai de 1 semaine, soit le temps de production d'une affiche gravée.

UAP inc.

99/10/18

NOM DE L'ENTREPRISE

DATE

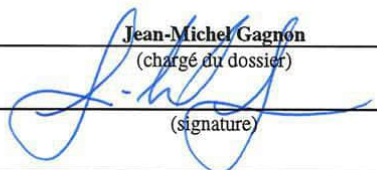
M-3/3

RECOMMANDATIONS

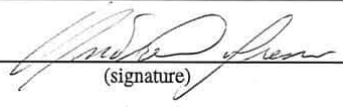
- Permettre un délai de 1 semaine pour la fabrication d'une affiche gravée de qualité supérieure à une affiche de carton.
- Vérifier, après l'échéance, que l'affiche soit bien en place en procédant à un simple constat visuel et annoter le dossier en conséquence. Procéder à ce constat lors d'un déplacement en liaison avec une autre inspection.
- Contacter via téléphone M. François Bazin du centre de formation, afin de l'informer de l'obligation de procéder à une vérification trimestrielle des équipements d'entreposage en expliquant clairement l'exemption de tenir un registre.
- Prévoir la prochaine inspection selon l'échéancier du programme d'inspection systématique.

VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR

Jean-Michel Gagnon (chargé du dossier)	
 (signature)	<u>99/10/21</u> (date)
 (coéquipier)	
 (signature)	 (date)

- VÉRIFIÉ PAR

André Dufresne	Chef Division contrôle
 (signature)	 (fonction)
	<u>89/10/26</u> (date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

UAP inc.

99/10/18

NOM DE L'ENTREPRISE

DATE

NOTE AU DOSSIER

OBJET : Affichage conforme du réservoir souterrain

DATE : 99-11-01

INTERVENANT(S) : UAP inc.

NO. DOSSIER : 7610-06-01-0381301

COMMENTAIRES :

Tel que recommandé dans le rapport d'inspection du 99-10-18 :

- ⇒ En date du 99-10-29 à 16h20, M. Bazin a été contacté par téléphone afin de l'informer de l'obligation de procéder à des vérifications trimestrielles des équipements d'entreposage sans devoir en tenir un registre.
- ⇒ En date du 99-11-01 à 13h55, il m'a été permis de constater que l'affiche gravée a été apposé au mur dans le délai accordé (Voir photo ci-bas)



Jean-Michel Gagnon
Technicien – Division contrôle

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction régionale de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides
Région de Montréal
Bureau de Montréal

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-01-31 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 14 h 10	Heure de départ : 14 h 25
Inspecteur : Mathieu Mousseau	Accompagné de :	

No intervention : 300639602	No gestion documentaire : 7610-06-01-0381301
Type d'intervention : Inspection	No document : 400786760
Type de demande liée : Programme de contrôle	No demande : 200027839
But de l'inspection : I-9 Code F : Entreprise visée par le bilan annuel.	

Lieu inspecté

Nom du lieu : UAP inc.
Nom usuel du lieu :
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : 2105, ave. Haig Montréal H1N 3E2
No du lieu : X0000100
Type de lieu : entrepôt
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45° 34' 52.84", -73° 31' 30.47"

Responsable du lieu

Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
UAP inc.	7025, rue Ontario Est Montréal (Québec) H1N 2B3	Y2051409

Conditions météo

--

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone (poste)
François Laprise	superviseur	514 256-5031 ()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification

But expliqué : ☒ oui ☐ non ☐ s.o.
Mode d'identification : ☒ verbale ☐ preuve de statut

Plainte

Plaignant rencontré : ☐ oui ☐ non ☒ s.o.
--

Photos numériques

Nombre de photos prises : 1

Nombre de photos annexées : 1

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon coolpix L16.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-06\mouma02\7610-06-01-0381301\2011-01-31

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos

Autres pièces annexées

	No.	Titre
☐ Croquis		
☐ Plan		
☐ Carte		
☐ Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
☐ eau			
☐ air			
☐ sol			
☐ matières résiduelles			
☐ matières dangereuses			
☐ matières dangereuses résiduelles			
☐ flore			
☐ faune			
☐ autre, précisez			

Date de l'inspection : 2011-01-31

No de gestion documentaire : 7610-06-01-0381301

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Je rencontre le superviseur et lui explique le but de ma visite. Celui-ci m'informe que l'entreprise ne génère pas de MDR et que les seuls produits dangereux entreposés sont neufs. Toutefois, deux barils sont utilisés pour recueillir les produits provenant des contenants endommagés (huile et solvant) et lorsque ceux-ci sont pleins, art. 23-24, j'occupe de venir les chercher.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

Cette entreprise ne génère pas de matière dangereuse.

6. Recommandations

- Retirer cette entreprise du programme d'inspection systématique ;
- Fermer le dossier.

Signature :



Date de rédaction: 2011-02-01

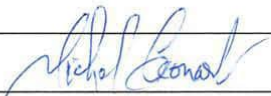
Année/mois/jour

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par :

Fonction :

Signature :



Date : 2011/02/10

Année/mois/jour

Commentaires :

OK pour recommandation

Date de l'inspection : 2011-01-31	No de gestion documentaire : 7610-06-01-0381301
-----------------------------------	---

Annexe - Photos

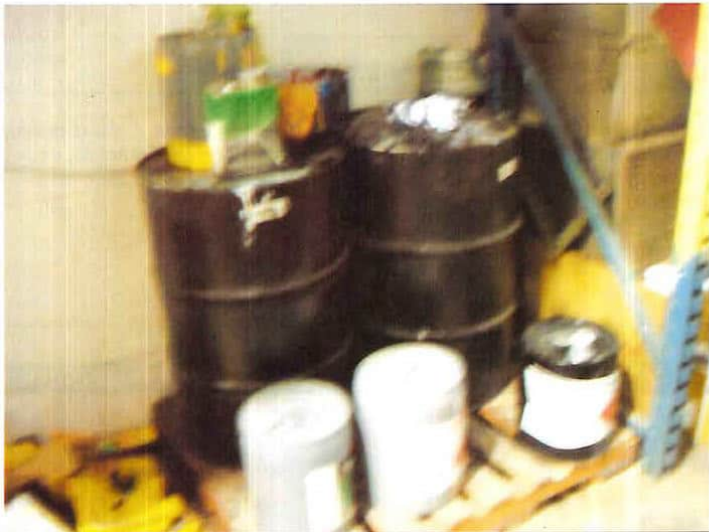
Photo no : DSCN0005.JPG	
Fichier : M:\Rég-06\mouma02\7610-06-01-0381301\2011-01-31	
Description : Zone d'entreposage des produits endommagés à faire disposer	

Photo no :	
Fichier :	
Description :	

Photo no :	
Fichier :	
Description :	

1 Identification

Date de la vérification : 2015/08/06	Heure de début : h	Heure de fin : h
Inspecteur : Mary Chantal Abraham		

N° intervention : 300983017	Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)
N° gestion documentaire : 7610-06-01-03813-01	N° du rapport de vérification : 401282079
N° demande : 200384057	Type de demande : Programme de contrôle
But de la vérification : I-9 BPC UAP Inc. (Catégorie 4)	

Lieu concerné par la vérification	
Nom du lieu : UAP inc. (division des poids lourds)	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X0000100	Type de lieu : industrie
Localisation du lieu :	
Adresse du lieu : 2105, ave. Haig Montréal H1N 3E2	

Intervenant(s) du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant
UAP inc.		7025, rue Ontario Est Montréal (Québec) H1N 2B3	Y2102635

Personnes contactées ☐ SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Guy Limoges	Coordonateur de projets	514-253-5031 Poste 7537

Mode d'identification			
But expliqué :	☒ oui	☐ non	☐ s. o.
Mode d'identification :	☒ verbale	☐ preuve de statut	
But expliqué à l'identification faite auprès de : Guy Limoges			

Autres pièces annexées au rapport ☐ SO		
	Numéro	Titre
☒ Document		Courriel
☐ Plan		
☐ Carte		
☐ Autre		

2 Mise en contexte (facultatif)

☒ SO

Programme I-9 BPC (Catégorie 4).

3 Description de la vérification

Il n'y a pas d'équipement contenant des BPC.

4 Conclusion

Il n'y a pas d'équipement contenant des BPC sur le site.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

☒ SO

5 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Mary Chantal Abraham

Date de rédaction : 2015/08/14

Signature :

6 Vérification du rapport	
Approuvé par : Marie-Pier Marchand	Fonction : Superviseure
Signature : <i>Marie-Pier Marchand</i>	Date : <i>14 août 2015</i>
Commentaires :	

Bonnin, Mathilde

From: Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>
Sent: 29 mai 2024 12:16
To: Bonnin, Mathilde
Subject: 200868866 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP
Attachments: Avis de recours .pdf

Follow Up Flag: Follow up
Flag Status: Completed

Categories: CA0026301.5707 CA-HQ_ED300_Ligne Notre-Dame-Hochelaga; Transferred to SharePoint

SharePointLocationUrl: <https://wsponlinecan.sharepoint.com/sites/CA-CA00263015707/Shared%20Documents/05.%20Technique/DAI/MELCCFP>

SharePointAbsoluteFileUrl: https://wsponlinecan.sharepoint.com/sites/CA-CA00263015707/Shared%20Documents/05.%20Technique/DAI/MELCCFP/200868866 CA0026301_5707_demande d'accès à l'info_r8stpy.eml



Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 avril dernier, concernant les lots suivants : lots 6 573 741, 1 772 380, 3 173 031, 1 773 867 (chemin de fer), 1 773 868 (chemin de fer).

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de Montréal / OK

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



De : Bonnin, Mathilde <Mathilde.Bonnin@wsp.com>

Envoyé : 23 avril 2024 11:18

À : Accès à l'information - Demandes <acces@environnement.gouv.qc.ca>; Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : 200868866 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Madame, Monsieur,

La compagnie WSP a été mandatée par Hydro-Québec pour effectuer une évaluation environnementale de site Phase I dans le cadre de la construction de lignes souterraines dans l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve à Montréal (Qc).

Les terrains visés par cette demande correspondent aux terrains hors emprise des rues traversées par le tracé des deux lignes, soit les lots rénovés et adresses suivantes :

- 6 573 742: 5400 Avenue Pierre-De Coubertin
- 6 573 741: Pas d'adresse
- 1 772 380: Pas d'adresse
- 3 173 031: Pas d'adresse
- 1 773 867: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 1 773 868: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 6 037 556: 2015 - 2135 Avenue Haig
- 3 086 477: 7205 Rue Notre-Dame Est

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous aimerions obtenir une copie de l'information disponible dans les dossiers de votre organisme en ce qui a trait à la conformité environnementale de ce terrain, notamment :

- tous permis ou certificats d'autorisation;
- les avis de correction ou d'infraction;
- les rapports d'inspection;
- les rapports d'incident de pollution (déversement, etc.) et de réhabilitation, le cas échéant;
- les enquêtes, poursuites et plaintes de toute nature;
- toute information relative aux activités ayant eu lieu sur le site.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Cordialement,



Mathilde Bonnin, ing.

Chargée de projet
Sciences de la Terre et environnement

T +1 438-843-7318
M +1 438-451-0505

WSP Canada Inc.
1600, boul. René-Lévesque Ouest, 16^e étage
Montréal, Québec

NOTICE: This communication and any attachments ("this message") may contain information which is privileged, confidential, proprietary or otherwise subject to restricted disclosure under applicable law. This message is for the sole use of the intended recipient(s). Any unauthorized use, disclosure, viewing, copying, alteration, dissemination or distribution of, or reliance on, this message is strictly prohibited. If you have received this message in error, or you are not an authorized or intended recipient, please notify the sender immediately by replying to this message, delete this message and all copies from your e-mail system and destroy any printed copies. You are receiving this communication because you are listed as a current WSP contact. Should you have any questions regarding WSP's electronic communications policy, please consult our Anti-Spam Commitment at www.wsp.com/casl. For any concern or if you believe you should not be receiving this message, please forward this message to caslcompliance@wsp.com so that we can promptly address your request. Note that not all messages sent by WSP qualify as commercial electronic messages.

AVIS : Ce message, incluant tout fichier l'accompagnant (« le message »), peut contenir des renseignements ou de l'information privilégiés, confidentiels, propriétaires ou à divulgation restreinte en vertu de la loi. Ce message est destiné à l'usage exclusif du/des destinataire(s) voulu(s). Toute utilisation non permise, divulgation, lecture, reproduction, modification, diffusion ou distribution est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, ou que vous n'êtes pas un destinataire autorisé ou voulu, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et détruire le message et toute copie électronique ou imprimée. Vous recevez cette communication car vous faites partie des contacts de WSP. Si vous avez des questions concernant la politique de communications électroniques de WSP, veuillez consulter notre Engagement anti-pourriel au www.wsp.com/lcap. Pour toute question ou si vous croyez que vous ne devriez pas recevoir ce message, prière de le transférer au conformitelcap@wsp.com afin que nous puissions rapidement traiter votre demande. Notez que ce ne sont pas tous les messages transmis par WSP qui constituent des messages électroniques commerciaux.

-LAEmHhHzdJzBITWfa4Hgs7pbKI

Bonnin, Mathilde

From: Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>
Sent: 7 juin 2024 08:35
To: Bonnin, Mathilde
Subject: 200869328 (2e envoi_ajout du rapport des travaux de décontamination) FW: CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP
Attachments: Avis de recours .pdf



V/Réf. : CA0026301.5707

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 29 mai dernier, concernant le 1505, rue des Futailles, Montréal.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous les documents visés par votre demande.

[200869328 Documents](#)

Pour des raisons de sécurité, un code de vérification pourrait être requis pour ouvrir cet hyperlien. Un courriel contenant ledit code de vérification suivra sous peu. Celui-ci peut prendre jusqu'à dix minutes à vous parvenir.

Attention : Il peut être dirigé vers vos « Courriels indésirables ».

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de Montréal / OK

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



De : Bonnin, Mathilde <Mathilde.Bonnin@wsp.com>

Envoyé : 29 mai 2024 15:53

À : Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : 200869328 FW: CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Madame, Monsieur,

La compagnie WSP a été mandatée par Hydro-Québec pour effectuer une évaluation environnementale de site Phase I dans le cadre de la construction de lignes souterraines dans l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve à Montréal (Qc).

Le terrain visé par cette demande correspond au lot rénové **3 086 477** situés au 7205 Rue Notre-Dame Est.

D'après votre retour vous seriez en possession de documents pour ce même lot mais correspondant à une autre adresse soit le **1505, rue des Futailles**.

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous aimerions obtenir une copie de l'information disponible dans les dossiers de votre organisme en ce qui a trait à la conformité environnementale de ce terrain pour cette dernière adresse, notamment :

- tous permis ou certificats d'autorisation;
- les avis de correction ou d'infraction;
- les rapports d'inspection;
- les rapports d'incident de pollution (déversement, etc.) et de réhabilitation, le cas échéant;
- les enquêtes, poursuites et plaintes de toute nature;
- toute information relative aux activités ayant eu lieu sur le site.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Vous trouverez en pj la procuration d'Hydro-Québec pour le lot en question.

Cordialement,



Mathilde Bonnin, ing.

Chargée de projet
Sciences de la Terre et environnement

T +1 438-843-7318
M +1 438-451-0505

WSP Canada Inc.
1600, boul. René-Lévesque Ouest, 16^e étage
Montréal, Québec
H3H 1P9 Canada

wsp.com

Ce rapport est une copie fragmentée de la version signée du 19 juillet 2024

NOTICE: This communication and any attachments ("this message") may contain information which is privileged, confidential, proprietary or otherwise subject to restricted disclosure under applicable law. This message is for the sole use of the intended recipient(s). Any unauthorized use, disclosure, viewing, copying, alteration, dissemination or distribution of, or reliance on, this message is strictly prohibited. If you have received this message in error, or you are not an authorized or intended recipient, please notify the sender immediately by replying to this message, delete this message and all copies from your e-mail system and destroy any printed copies. You are receiving this communication because you are listed as a current WSP contact. Should you have any questions regarding WSP's electronic communications policy, please consult our Anti-Spam Commitment at www.wsp.com/cas. For any concern or if you believe you should not be receiving this message, please forward this message to caslcompliance@wsp.com so that we can promptly address your request. Note that not all messages sent by WSP qualify as commercial electronic messages.

AVIS : Ce message, incluant tout fichier l'accompagnant (« le message »), peut contenir des renseignements ou de l'information privilégiés, confidentiels, propriétaires ou à divulgation restreinte en vertu de la loi. Ce message est destiné à l'usage exclusif du/des destinataire(s) voulu(s). Toute utilisation non permise, divulgation, lecture, reproduction, modification, diffusion ou distribution est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, ou que vous n'êtes pas un destinataire autorisé ou voulu, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et détruire le message et toute copie électronique ou imprimée. Vous recevez cette communication car vous faites partie des contacts de WSP. Si vous avez des questions concernant la politique de communications électroniques de WSP, veuillez consulter notre Engagement anti-pourriel au www.wsp.com/lcap. Pour toute question ou si vous croyez que vous ne devriez pas recevoir ce message, prière de le transférer au conformitelcap@wsp.com afin que nous puissions rapidement traiter votre demande. Notez que ce ne sont pas tous les messages transmis par WSP qui constituent des messages électroniques commerciaux.

-LAEmHhHzdJzBITWfa4Hgs7pbKl

RAPPORT D'INSPECTION

Contrôle environnemental

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Montréal

1 Identification		
Date de l'intervention : 2022-04-29	Heure de début : 9 h 03	Heure de fin : 9 h 47
Intervention effectuée par : Rachid Oumellil		
Accompagné par : ↓↑ - + ☒ SO		

1.1 Demande		☐ SO
N° de demande : 200793308	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : I-PL/Montréal/Hydro-Québec/ Vérifier le bien-fondé de la plainte de l'écoulement d'huile isolante minérale du transformateur 3 au 1501 des Futailles		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301601915	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-06-01-09210-01	N° de document : 402138684
But de l'intervention : I-PL/Montréal/Hydro-Québec/ Vérifier le bien-fondé de la plainte de l'écoulement d'huile isolantes minérales du transformateur 3 au 1501 des Futailles	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1		
Nom du lieu : Poste Notre-Dame d'Hydro-Québec		
Nom usuel du lieu :		
N° du lieu : X2192781	Type de lieu : ligne de transport d'énergie électrique	
Localisation du lieu : Adresse du lieu : 1505, rue des Futailles Montréal (Québec) H1N 3P1		
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :		

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Hydro-Québec	Propriétaire	855, rue Sainte-Catherine Est 18e étage Montréal (Québec) H2L 4P5	11141181	X2192781

4 Condition météo		☐ SO
Description : Ensoleillé		☐ Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + ☐ SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	☒	☐	Fatma Zohra Terfaia	Conseillère Environnement-Hydro-Québec	Cell.:450 822-5870
2	☒	☐	Jarrod Levesque	Ingénieur – Hydro-Québec	-----

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	☒ oui	☐ non ☐ s. o.
Mode d'identification :	☒ verbale	☐ preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès des : personnes rencontrées		

6 Plainte		☐ SO
Plaignant rencontré : ☐ oui ☒ non	Plaignant contacté : ☐ oui ☒ non	

7 Photo numérique		☐ SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 5	Nombre de photos intégrées au rapport : 5	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Rachid Oumellil avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-06\oumra01\7610-06-01-09210-01\2022-04-29		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

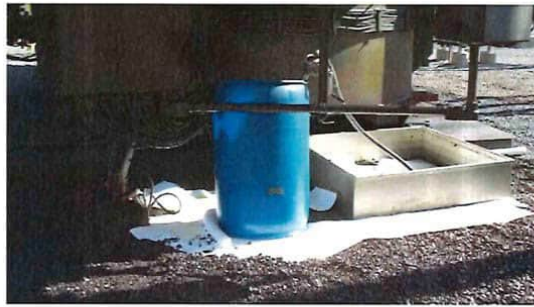
7.1 Modification apportée aux photos numériques			↓↑ - + ☒ SO
8 Grille d'intervention annexée			↓↑ - + ☒ SO
9 Autre pièce annexée au rapport			↓↑ - + ☐ SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel		de la conseillère environnement daté du 10 mai 2022
10 Équipement utilisé			↓↑ - + ☒ SO
11 Échantillon			↓↑ - + ☒ SO
12 Mise en contexte			☐ SO
Une plainte écrite anonyme a été adressée au Ministère concernant une fuite d'huile isolante minérale provenant du transformateur T3 au poste de distribution électrique d'Hydro-Québec situé soit au 1501 ou 1505, rue des Futailles selon le plaignant. Le but de cette inspection est de vérifier le bien-fondé de la plainte.			
13 Description de l'intervention			
Après avoir pris rendez-vous au préalable, je rencontre sur place la conseillère environnement et l'ingénieur. Je constate que : - Une fuite d'huile isolante sur un transformateur identifié par T3 qui installé sur une dalle de béton; - Le gravier à proximité de la fuite est souillé par de l'huile. Selon les représentants d'HQ, c'est à cause du vent et la neige qui entraînent les particules d'huile; - Un bac de rétention et baril, ainsi que des boudins et des couches absorbantes pour récupérer la fuite; - Il n'y pas de drain ou de cours d'eau à proximité. Toutefois le fleuve Saint-Laurent se trouve à quelques centaines de mètres. La conseillère environnement et l'ingénieur d'HQ m'informent que : - C'est un poste de distribution électrique qui transfère l'électricité vers d'autres postes d'Hydro-Québec; - L'adresse du poste est bien le 1505, rue des Futailles; - Le transformateur T3 a été mis en service avant 1970. Il contient plus de 5000 litres d'huile isolante minérale sans BPC. Bien que ce transformateur perde de l'huile, aucun ajout d'huile ne se fait pour compenser la perte d'huile; - Des contraintes techniques empêchent la mise de hors service du T3 pour faire les réparations. Mais il y'a un autre transformateur le T2 en cours de maintenance pour éventuellement remplacer le T3 pendant la durée des travaux; - La problématique des vieux transformateurs qui perdent de l'huile installés dans poste de distribution est bien connue d'Hydro-Québec. De ce fait une rencontre entre Hydro-Québec et le pôle d'expertise industriel du ministère s'est tenue à la fin du mois de mars 2022. Toutefois, ils ignorent les conclusions de cette rencontre; - Les travaux de maintenance du T3 et de décontamination sont prévus durant l'été 2022. Je conviens avec la conseillère environnement d'HQ de me transmettre par courriel les actions qu'Hydro-Québec compte mettre en place pour remédier à la situation.			
14 Vérification complémentaire à l'intervention			☐ SO
Le 10 mai 2022, Je reçois par courriel de la conseillère environnement d'HQ un plan correctif avec un échéancier (pièce en annexe).			
15 Conclusion			
Lors de mon inspection, j'ai constaté qu'il y avait une fuite d'huile minérale isolante du transformateur T3. Par conséquent, je conclus que la plainte était fondée. Toutefois, des travaux de récupération et de nettoyage sont déjà programmés pour les prochains mois (septembre 2022).			
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés			↓↑ - + ☒ SO
17 Recommandations			
Ainsi, je recommande de : - Faire le suivi pour s'assurer de la réalisation des travaux; - Fermer la présente intervention.			
Rédigé par : Rachid Oumellil		Fonction : inspecteur	
Signature : 		Date de signature : 2022-05-25	

18 Vérification du rapport d'intervention ☐ SO	
Approuvé par : Fouad Ghafir	Fonction : Chef d'équipe par intérim
Signature : 	Date : 2022-07-06
Commentaires : Faire le suivi des travaux de nettoyage	



DSCN5737 (640x360).jpg

Vue du bassin de récupération de la fuite d'huile.



DSCN5738 (640x360).jpg

Vue du bassin de récupération de la fuite d'huile.



DSCN5739 (640x360).jpg

Vue de la zone près du transformateur T3.



DSCN5740 (640x360).jpg

Vue du transformateur T3.



DSCN5741 (640x360).jpg

Vue du transformateur T3.

Oumellil, Rachid

402138684

De: Terfaia, Fatma Zohra <terfaia.fatmazohra@hydroquebec.com>
Envoyé: 10 mai 2022 08:56
À: Oumellil, Rachid
Cc: Lévesque, Jarrod; Hall, Hélène; Carignan, Stéphane; Gagliardi, Carlo; Tessier, Ghislain; Delisle, Claudine; Catudal, Jean
Objet: Poste Notre-Dame T-3

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour M. Oumellil,

Comme constaté lors de votre visite au Poste Notre-Dame, le transformateur T3 en service, présente des fuites d'huile apparentes dont une provenant de la tête du CPC.

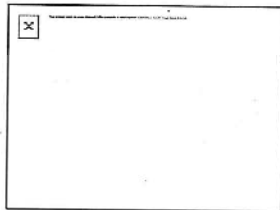
Plusieurs contraintes techniques et d'exploitation du réseau nous empêchent d'intervenir sur l'appareil, la principale raison étant que nous devons terminer la maintenance du transformateur T2 avant de pouvoir commencer les travaux sur le transformateur T3, pour des raisons de fiabilité du réseau électrique et de continuité de service électrique, car le T3 sera isolé pendant plusieurs mois pour des travaux majeurs qui nécessiteront de vidanger l'huile de l'appareil.

La récupération des sols souillés s'effectuera dès la fin des travaux de maintenance et de colmatage. Des moyens de mitigations temporaires ont été mis en place pour contrôler les fuites d'huiles avec des méthodes de contrôle à l'interne.

Selon l'ordonnancement actuel, les travaux devraient pouvoir être réalisés en septembre 2022.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de plus d'information, il me fera plaisir de vous répondre

Cordialement,



F. Zohra Terfaia

Conseillère Environnement, M.Sc.A
Soutien Opérationnel, Montréal-Laval
DP - Santé, sécurité et environnement
Tél Interne : 402-3183
Cell. : 450 822-5870
www.hydroquebec.com

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Contrôle environnemental

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Montréal

1 Identification		
Date de l'intervention : 2022-11-02	Heure de début : 9 h 00	Heure de fin : 12 h 00
Intervention effectuée par : Rachid Oumellil		
Accompagné par :		↓↑ - + ☒ SO

1.1 Demande		☐ SO
N° de demande : 200793308	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : I-PLMontréal/Hydro-Québec/ Vérifier le bien-fondé de la plainte de l'écoulement d'huile isolantes minérales du transformateur 3 au 1501 des Futaillies		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301608959	Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)
N° de gestion doc. : 7610-06-01-09210-01	N° de document : 402194857
But de l'intervention : I-SP/ Montréal/ Hydro-Québec/ Vérifier la réalisation des travaux de décontamination de la fuite d'huile isolantes minérales du transformateur T3	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1		
Nom du lieu : Poste Notre-Dame d'Hydro-Québec		
Nom usuel du lieu :		
N° du lieu : X2192781	Type de lieu : ligne de transport d'énergie électrique	
Localisation du lieu : Adresse du lieu : 1505, rue des Futaillies Montréal (Québec) H1N 3P1		
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :		

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Hydro-Québec	Propriétaire	855, rue Sainte-Catherine Est 21e étage Montréal (Québec) H2L 4P5.	11141181	X2192781

4 Condition météo	☒ SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + ☐ SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	☐	☒	Fatma Zohra Terfaia	Conseillère Environnement- HQ	Cell.:450 822-5870

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	☒ oui	☐ non ☐ s. o.
Mode d'identification :	☒ verbale	☐ preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : la personne contactée		

6 Plainte		☐ SO
Plaignant rencontré :	☐ oui ☒ non	Plaignant contacté : ☐ oui ☒ non

7 Photo numérique	☒ SO
--------------------------	--

8 Grille d'intervention annexée	↓↑ - + ☒ SO
--	---

9 Autre pièce annexée au rapport			↓↑ - + ☐ SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel		de la conseillère Environnement HQ daté du 2 novembre 2022

10 Équipement utilisé	↓↑ - + ☒ SO
------------------------------	---

11 Échantillon	↓↑ - + ☒ SO
-----------------------	---

12	Mise en contexte	☐ SO
Le but de cette intervention est de vérifier la réalisation des travaux de décontamination de la fuite d'huile isolantes minérales du transformateur T3 prévus pour le mois de septembre.		
13	Description de l'intervention	
À la suite de communication avec la conseillère Environnement d'HQ par courriel et une réunion sur Teams qui m'informe que les travaux pour colmater les fuites du transformateur T3 au poste Notre-Dame sont toujours en cours et doivent se poursuivre jusqu'à la mi-novembre pour les raisons suivantes: - Travaux plus longs que planifiés. Le transformateur était plus endommagé que prévu, des pièces additionnelles ont dû être remplacées. La commande et la réception de ces pièces ont allongé les délais. - Délais additionnels pour obtenir les services de fournisseurs spécialisés pour la réparation de transformateur de puissance. Elle ajoute que : - À la mi-novembre, en raison de la demande énergétique accrue, le transformateur devra être remis en opération (remis dans le réseau). - Les travaux de récupération des sols contaminés sont donc planifiés vers la mi-avril 2023, lorsque les demandes en électricité seront moins élevées.		
14	Vérification complémentaire à l'intervention	☐ SO
Le 2 novembre 2022, Je reçois un courriel de la conseillère Environnement pour confirmer les déclarations mentionnées ci-dessus (copie en annexe).		
15	Conclusion	
Les travaux de maintenances du transformateur T3 sont en cours. Toutefois les travaux de décontamination sont reportés au mois d'avril 2023.		
16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	☐ SO ↓ ↑ - +
<i>L'explication n'est requise que si l'évaluation de l'atteinte ou de la vulnérabilité est modérée ou grave et qu'il ne s'agit pas d'un manquement énuméré à la section 3.1 de la directive sur le traitement des manquements.</i>		
17	Recommandations	
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention et d'assurer un suivi du dossier.		
Rédigé par : Rachid Oumellil		Fonction : inspecteur
Signature : 		Date de signature : 2022-12-05
18	Vérification du rapport	☐ SO
Approuvé par : Fouad Ghafir		Fonction : Chef d'équipe
Signature : 		Date : 2023-02-13
Commentaires : Considérant l'analyse du dossier, je suis en accord avec les recommandations formulées et de fermer l'intervention.		

Oumellil, Rachid

De: Terfaia, Fatma Zohra <terfaia.fatmazohra@hydroquebec.com>
Envoyé: 2 novembre 2022 15:55
À: Oumellil, Rachid
Cc: Delisle, Claudine; Celli, Filippo; Tessier, Ghislain; Carignan, Stéphane; Fournier, Anne
Objet: Poste Notre-Dame T-3

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour M. Oumellil,

Conformément à notre discussion de ce matin sur teams qui avait pour but de faire un suivi sur la maintenance du T.3 au Poste Notre-Dame, ci-dessous les raisons pour lesquelles nous reportons les travaux de décontamination au printemps 2023 :

Les travaux pour colmater les fuites du transformateur T3 au poste Notre-Dame sont toujours en cours et doivent se poursuivre jusqu'à la mi-novembre pour les raisons suivantes:

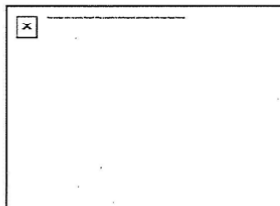
- Travaux plus longs que planifiés. Le transformateur était plus endommagé que prévu, des pièces additionnelles ont dû être remplacées. La commande et la réception de ces pièces ont allongé les délais.
- Délais additionnels pour obtenir les services de fournisseurs spécialisés pour la réparation de transformateur de puissance.

À la mi-novembre, en raison de la demande énergétique accrue, le transformateur devra être remis en opération (remis dans le réseau).

Les travaux de récupération des sols contaminés sont donc planifiés vers la mi-avril, lorsque les demandes en électricité seront moins élevées. Une demande de retrait et la planification des travaux ont déjà été planifiées.

Si vous avez besoin de plus d'informations, c'est avec plaisir que j'y répondrais,

Cordialement,



F. Zohra Terfaia

Conseillère Environnement, M.Sc.A
Zone Mtl-Outaouais-Laurentides-Laval-Lanaudière
Tél Interne : 402-3183
Cell. : 450 822-5870
www.hydroquebec.com

Avis de confidentialité

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.

De : Oumellil, Rachid <Rachid.Oumellil@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 1 novembre 2022 14:03

À : Terfaia, Fatma Zohra <terfaia.fatmazohra@hydroquebec.com>

Cc : Hall, Hélène <hall.helene@hydroquebec.com>; Lévesque, Jarrod <levesque.jarrod@hydroquebec.com>

Objet : Suivi : Poste Notre-Dame T-3

Courriel provenant de l'externe

ATTENTION, avant d'accéder à une pièce jointe ou à un lien de ce courriel, assurez-vous que celui-ci provient d'un tiers de confiance.



Bonjour Mme Terfaia,

Je fais un suivi des travaux qui ont été prévus pour le mois de septembre. Est-ce que les travaux de décontaminations ont été réalisés tel que prévu?

Cordialement.

Rachid Oumellil

Inspecteur

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Direction régionale du Contrôle environnemental de l'Outaouais, de Montréal et de Laval

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

Tel: 514-873-3636, poste 226

Fax: 514-864-1990

rachid.oumellil@environnement.gouv.qc.ca

www.mdelcc.gouv.qc.ca

Urgence Environnement 24h/24 : 1-866-694-5454

De : Terfaia, Fatma Zohra <terfaia.fatmazohra@hydroquebec.com>

Envoyé : 10 mai 2022 08:56

À : Oumellil, Rachid <Rachid.Oumellil@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Lévesque, Jarrod <levesque.jarrod@hydroquebec.com>; Hall, Hélène <hall.helene@hydroquebec.com>;

Carignan, Stéphane <carignan.stephane@hydroquebec.com>; Gagliardi, Carlo

<gagliardi.carlo@hydroquebec.com>; Tessier, Ghislain <tessier.ghislain@hydroquebec.com>; Delisle, Claudine

<Delisle.Claudine@hydroquebec.com>; Catudal, Jean <catudal.jean@hydroquebec.com>

Objet : Poste Notre-Dame T-3

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour M. Oumellil,

Comme constaté lors de votre visite au Poste Notre-Dame, le transformateur T3 en service, présente des fuites d'huile apparentes dont une provenant de la tête du CPC.

Plusieurs contraintes techniques et d'exploitation du réseau nous empêchent d'intervenir sur l'appareil, la principale raison étant que nous devons terminer la maintenance du transformateur T2 avant de pouvoir commencer les travaux sur le transformateur T3, pour des raisons de fiabilité du réseau électrique et de continuité de service électrique, car le T3 sera isolé pendant plusieurs mois pour des travaux majeurs qui nécessiteront de vidanger l'huile de l'appareil.

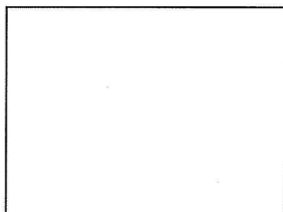
Ce rapport est une copie fragmentée de la version signée du 19 juillet 2024

La récupération des sols souillés s'effectuera dès la fin des travaux de maintenance et de colmatage. Des moyens de mitigations temporaires ont été mis en place pour contrôler les fuites d'huiles avec des méthodes de contrôle à l'interne.

Selon l'ordonnancement actuel, les travaux devraient pouvoir être réalisés en septembre 2022.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de plus d'information, il me fera plaisir de vous répondre

Cordialement,



F. Zohra Terfaia

Conseillère Environnement, M.Sc.A
Soutien Opérationnel, Montréal-Laval
DP - Santé, sécurité et environnement
Tél Interne : 402-3183
Cell. : 450 822-5870
www.hydroquebec.com

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.

	RAPPORT D'INSPECTION Contrôle environnemental	
	Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides Région : Montréal	

1 Identification		
Date de l'intervention : 2022-11-10	Heure de début : 13 h 27	Heure de fin : 14 h 54
Intervention effectuée par : Rachid Oumellil		
Accompagné par :		↓↑ - + ☒ SO

1.1 Demande		☐ SO
N° de demande : 200793308	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : I-PL/ Montréal/Hydro-Québec/ Vérifier le bien fondé de la plainte de l'ecpulement d'huile isolantes minérales du transformateur 3 au 1501 des Futailles		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301641435	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-06-01-09210-01	N° de document : 402194886
But de l'intervention : I-SP/ Montréal/ Hydro-Québec/ Verifier la réalisation des travaux de décontamination de la fuite d'huile isolantes minérales du transformateur T3	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Poste Notre-Dame d'Hydro-Québec Nom usuel du lieu : N° du lieu : X2192781 Type de lieu : ligne de transport d'énergie électrique Localisation du lieu : Adresse du lieu : 1505, rue des Futailles Montréal (Québec) H1N 3P1 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Hydro-Québec	Propriétaire	855, rue Sainte-Catherine Est 21e étage Montréal (Québec) H2L 4P5	11141181	X2192781

4 Condition météo		☐ SO
Description : Nuageux	☐ Précisions	

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + ☐ SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	☒	☐	Fatma Zohra Terfaia	Conseillère Environnement- HQ	Cell.:450 822-5870
2	☒	☐	Stéphane Carignan	Chef maintenance électrique-HQ	-----
3	☒	☐	Alain Tardif	Chef Installation-HQ	-----
4	☒	☐	Claudine Delisle	Conseillère Environnement- HQ	-----
5	☒	☐	Maxime Tremblay	Électricien- HQ	-----
6	☒	☐	Jessey Forget	Électricien-HQ	-----

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	☒ oui	☐ non ☐ s. o.
Mode d'identification :	☒ verbale	☐ preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès des : personnes rencontrées		

6 Plainte	☒ SO
------------------	--

7 Photo numérique ☐ SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 5	Nombre de photos intégrées au rapport : 5
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Rachid Oumellil avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-06\oumra01\7610-06-01-09210-01\2022-11-10 Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	
7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + ☒ SO	
8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + ☒ SO	
9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + ☒ SO	
10 Équipement utilisé ↓↑ - + ☒ SO	
11 Échantillon ↓↑ - + ☒ SO	
12 Mise en contexte ☐ SO	
À la suite de la vérification réalisée le 2 novembre 2022 concernant la réalisation des travaux de décontamination de la fuite d'huile isolantes minérales du transformateur T3, une inspection a été programmée, afin de constater les travaux de maintenance du transformateur T3.	
13 Description de l'intervention	
Sur place, je rencontre les représentants d'HQ. Je constate que les travaux de maintenance du transformateur T3 sont en cours. Les fuites ont été colmatées (voir photos). Les représentants d'HQ m'informent que les travaux de maintenance du transformateur T3 sont presque achevés, il reste à faire les raccordements et les tests avant de le remettre en service à la mi-novembre.	
14 Vérification complémentaire à l'intervention ☒ SO	
15 Conclusion	
Lors de mon inspection, j'ai constaté que les travaux de maintenance du transformateur T3 sont en cours. Toutefois les travaux d'excavation des sols contaminés sont reportés au mois d'avril 2023.	
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + ☒ SO	
<i>L'explication n'est requise que si l'évaluation de l'atteinte ou de la vulnérabilité est modérée ou grave et qu'il ne s'agit pas d'un manquement énuméré à la section 3.1 de la directive sur le traitement des manquements.</i>	
17 Recommandations	
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention et d'assurer un suivi du dossier.	
Rédigé par : Rachid Oumellil	Fonction : inspecteur
Signature : 	Date de signature : 2022-12-02
18 Vérification du rapport ☐ SO	
Approuvé par : Fouad Ghafir	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 2023-02-13
Commentaires : Considérant l'analyse du dossier, je suis en accord avec les recommandations formulées et de fermer l'intervention.	



DSCN6064.JPG

Vue des travaux de maintenance du transformateur T3.



DSCN6065.JPG

Vue des travaux de maintenance du transformateur T3.



DSCN6066.JPG

Vue des travaux de maintenance du transformateur T3.



DSCN6067.JPG

Vue des travaux de maintenance du transformateur T3.



DSCN6068.JPG

Vue travaux de maintenance du transformateur T3.

RAPPORT D'INSPECTION

Contrôle environnemental

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Montréal

1 Identification		
Date de l'intervention : 2023-05-02	Heure de début : 13 h 33	Heure de fin : 14 h 05
Intervention effectuée par : Rachid Oumellil		
Accompagné par : ↓↑ - + ☒ SO		

1.1 Demande ☐ SO	
N° de demande : 200793308	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : I-PL/ Montréal /Hydro-Québec/ Vérifier le bienfondé de la plainte de l'écoulement d'huile isolantes minérales du transformateur 3 au 1501 des Futailles	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301672938	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-06-01-09210-01	N° de document : 402241380
But de l'intervention : I-SP/ Montréal/ Hydro-Québec/ Suivi des travaux de décontamination de la fuite d'huile isolantes minérales du transformateur T3	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +	
1	Nom du lieu : Poste Notre-Dame d'Hydro-Québec
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2192781 Type de lieu : ligne de transport d'énergie électrique
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 1505, rue des Futailles Montréal (Québec) H1N 3P1
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Hydro-Québec	Propriétaire	855, rue Sainte-Catherine Est 21e étage Montréal (Québec) H2L 4P5	11141181	X2192781

4 Condition météo ☐ SO	
Description : Pluvieux	☐ Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + ☐ SO					
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	☒	☐	Claudine Delisle	Conseillère Environnement- HQ	Cell.:514-968-2433
2	☒	☐	Benoit L'Heureux	Chef d'équipe des ouvriers civils-HQ	-----

5.1 Mode d'identification			
But expliqué :	☒ oui	☐ non	☐ s. o.
Mode d'identification :	☒ verbale	☐ preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès des : personnes rencontrées			

6 Plainte ☐ SO	
Plaignant rencontré : ☐ oui ☒ non	Plaignant contacté : ☐ oui ☒ non

7 Photo numérique ☐ SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 4	Nombre de photos intégrées au rapport : 4
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Rachid Oumellil avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-06\oumra01\7610-06-01-09210-01\2023-05-024	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1	Modification apportée aux photos numériques	↓↑ - + ☒ SO
8	Grille d'intervention annexée	↓↑ - + ☒ SO
9	Autre pièce annexée au rapport	↓↑ - + ☒ SO
10	Équipement utilisé	↓↑ - + ☒ SO
11	Échantillon	↓↑ - + ☒ SO
12	Mise en contexte	☐ SO
Lors de la dernière inspection datée du 10 novembre 2023, j'ai constaté que les travaux de maintenance du transformateur T3 étaient en cours. Toutefois les travaux d'excavation des sols contaminés par une fuite d'huile isolante ont été reportés au mois d'avril 2023. Le but de cette inspection est de faire le suivi des travaux de décontamination à la suite de la fuite d'huile isolantes minérales du transformateur T3 au poste Notre-Dame.		
13	Description de l'intervention	
Sur place, je suis accompagné par les représentants d'Hydro-Québec (HQ) qui m'explique que : - Les travaux d'excavation des sols contaminés ont débuté le 17 avril 2023 comme prévu et se poursuivront pour quelques semaines encore; - C'est la firme environnementale « CIMA+ » qui supervise les travaux d'excavation; - Des échantillons sont prélevés sur les sols excavés ainsi que sur les parois et le fond de l'excavation; - Les sols seront acheminés par la suite vers des lieux autorisés selon le degré de contamination; - La firme « CIMA+ » produira un rapport qui devrait être disponible en octobre 2023. Une copie sera transmise au Ministère dès le rapport est complété. Je constate que : - Les travaux d'excavation sont en cours (photos 6183, 6184, 6185); - Les sols excavés sont entreposés temporairement dans des conteneurs de type roll-off et recouverts d'une toile imperméable (photo 6186);		
14	Vérification complémentaire à l'intervention	☒ SO
15	Conclusion	
Lors de mon inspection, j'ai constaté que les travaux d'excavation des sols contaminés affectés par la fuite d'huile isolante sont en cours.		
16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	↓↑ - + ☒ SO
<i>L'explication n'est requise que si l'évaluation de l'atteinte ou de la vulnérabilité est modérée ou grave et qu'il ne s'agit pas d'un manquement énuméré à la section 3.1 de la directive sur le traitement des manquements.</i>		
17	Recommandations	
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention et d'assurer un suivi du dossier.		
Rédigé par : Rachid Oumellil		Fonction : Inspecteur
Signature : 		Date de signature : 2023-06-01
18	Vérification du rapport	☐ SO
Approuvé par : Fouad Ghafir		Fonction : Chef d'équipe
Signature : 		Date : 2023-07-10
Commentaires : Considérant l'analyse du dossier, je suis en accord avec les recommandations formulées et de fermer l'intervention.		



DSCN6183.jpg
Vue des travaux d'excavation.

DSCN6184.jpg
Vue des travaux d'excavation.



DSCN6185.jpg
Vue des travaux d'excavation.

DSCN6186.jpg
Vue des conteneurs d'entreposage des sols excavés.

Bonnin, Mathilde

From: Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>
Sent: 9 juillet 2024 09:39
To: Bonnin, Mathilde
Subject: 200868858 (2e envoi) CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP
Attachments: Documents, 5400, avenue Pierre-De Coubertin_biffé.pdf; A- Art. 53 et 54.pdf; Avis de recours .pdf



V/Réf. : CA0026301.5707

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 avril dernier, concernant le 5400, avenue Pierre-De Coubertin, **lot 5 566 588**, Montréal.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de Montréal / OK

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



De : Bonnin, Mathilde <Mathilde.Bonnin@wsp.com>

Envoyé : 3 juillet 2024 12:41

À : Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: 200868858 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

Oui je souhaiterais obtenir ces documents.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

Cordialement,



Mathilde Bonnin, ing.

Chargée de projet
Sciences de la Terre et environnement

T +1 438-843-7318
M +1 438-451-0505

WSP Canada Inc.
1600, boul. René-Lévesque Ouest, 16^e étage
Montréal, Québec
H3H 1P9 Canada

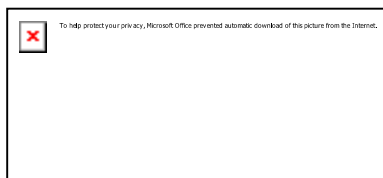
wsp.com

From: Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

Sent: 26 juin 2024 10:47

To: Bonnin, Mathilde <Mathilde.Bonnin@wsp.com>

Subject: 200868858 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP



Bonjour,

Nous souhaitons faire une mise à jour de la réponse transmise le 29 mai dernier en lien avec le lot 6 573 742, 5400, avenue Pierre-De Coubertin.

Nous avons des documents pour le **lot 5 566 588**, 5400, avenue Pierre-De Coubertin. Souhaitez-vous les avoir?

Meilleures salutations,

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de Montréal / OK

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



De : Bonnin, Mathilde <Mathilde.Bonnin@wsp.com>

Envoyé : 23 avril 2024 11:18

À : Accès à l'information - Demandes <accres@environnement.gouv.qc.ca>; Accès à l'information - Montréal <dr06accres@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : 200868858 CA0026301.5707_demande d'accès à l'information_MELCCFP

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Madame, Monsieur,

La compagnie WSP a été mandatée par Hydro-Québec pour effectuer une évaluation environnementale de site Phase I dans le cadre de la construction de lignes souterraines dans l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve à Montréal (Qc).

Les terrains visés par cette demande correspondent aux terrains hors emprise des rues traversées par le tracé des deux lignes, soit les lots rénovés et adresses suivantes :

- 6 573 742: 5400 Avenue Pierre-De Coubertin
- 6 573 741: Pas d'adresse
- 1 772 380: Pas d'adresse
- 3 173 031: Pas d'adresse
- 1 773 867: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 1 773 868: Pas d'adresse (chemin de fer)
- 6 037 556: 2015 - 2135 Avenue Haig
- 3 086 477: 7205 Rue Notre-Dame Est

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous aimerions obtenir une copie de l'information disponible dans les dossiers de votre organisme en ce qui a trait à la conformité environnementale de ce terrain, notamment :

- tous permis ou certificats d'autorisation;
- les avis de correction ou d'infraction;
- les rapports d'inspection;
- les rapports d'incident de pollution (déversement, etc.) et de réhabilitation, le cas échéant;
- les enquêtes, poursuites et plaintes de toute nature;
- toute information relative aux activités ayant eu lieu sur le site.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Cordialement,



Mathilde Bonnin, ing.

Chargée de projet
Sciences de la Terre et environnement

T +1 438-843-7318
M +1 438-451-0505

WSP Canada Inc.
1600, boul. René-Lévesque Ouest, 16^e étage

Montréal, Québec
H3H 1P9 Canada

wsp.com

NOTICE: This communication and any attachments ("this message") may contain information which is privileged, confidential, proprietary or otherwise subject to restricted disclosure under applicable law. This message is for the sole use of the intended recipient(s). Any unauthorized use, disclosure, viewing, copying, alteration, dissemination or distribution of, or reliance on, this message is strictly prohibited. If you have received this message in error, or you are not an authorized or intended recipient, please notify the sender immediately by replying to this message, delete this message and all copies from your e-mail system and destroy any printed copies. You are receiving this communication because you are listed as a current WSP contact. Should you have any questions regarding WSP's electronic communications policy, please consult our Anti-Spam Commitment at www.wsp.com/casl. For any concern or if you believe you should not be receiving this message, please forward this message to caslcompliance@wsp.com so that we can promptly address your request. Note that not all messages sent by WSP qualify as commercial electronic messages.

AVIS : Ce message, incluant tout fichier l'accompagnant (« le message »), peut contenir des renseignements ou de l'information privilégiés, confidentiels, propriétaires ou à divulgation restreinte en vertu de la loi. Ce message est destiné à l'usage exclusif du/des destinataire(s) voulu(s). Toute utilisation non permise, divulgation, lecture, reproduction, modification, diffusion ou distribution est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, ou que vous n'êtes pas un destinataire autorisé ou voulu, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et détruire le message et toute copie électronique ou imprimée. Vous recevez cette communication car vous faites partie des contacts de WSP. Si vous avez des questions concernant la politique de communications électroniques de WSP, veuillez consulter notre Engagement anti-pourriel au www.wsp.com/lcap. Pour toute question ou si vous croyez que vous ne devriez pas recevoir ce message, prière de le transférer au conformitelcap@wsp.com afin que nous puissions rapidement traiter votre demande. Notez que ce ne sont pas tous les messages transmis par WSP qui constituent des messages électroniques commerciaux.

-LAEhHhHzdJzBITWfa4Hgs7pbKl

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Montréal

1 Identification

Date de l'intervention : 2018-11-07	Heure de début : 13 h10	Heure de fin : 14 h 00
Intervention effectuée par : Simona Mariana Untaru		
Accompagné par : ↓↑ - + ☒ SO		

1.1 Demande

N° de demande : 200673462	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : M-PL / Montréal / Développements ROSDEV Un inspecteur de la Ville nous informe de la présence de matières résiduelles sur le lot 5 566 588, principalement des résidus d'asphalte et des matériaux de construction démolition. Certaines matières résiduelles sont mélangées à du sol.	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301350339	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7510-06-01-65261-31	N° de document : 401757180
But de l'intervention : M-PL / Montréal / Développements ROSDEV Vérifier le bien-fondé de la plainte reçue le 18 octobre 2018 concernant la présence de matières résiduelles sur le lot 5 566 588	

2 Lieu concerné par l'intervention

1	Nom du lieu : Développements ROSMAC
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2177521
	Type de lieu : terrain sans usage précis
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 5566588
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,566404219900;-73,542198820200

3 Intervenant du lieu

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	DEVELOPPEMENTS ROSMAC INC.	Propriétaire	7077, avenue du Parc Montréal (Québec) H3N 1X7	Y2191571	X2177521

4 Condition météo

☒ SO
--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	☐	☒	David Bennati	Directeur de la construction	art. 53-54

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	☒ oui	☐ non	☐ s. o.
Mode d'identification :	☒ verbale	☐ preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : David Bennati			

6 Plainte

Plaignant rencontré : ☐ oui ☒ non	Plaignant contacté : ☐ oui ☒ non
--	---

7 Photo numérique

Nombre de photos prises sur le terrain : 30	Nombre de photos intégrées au rapport : 16
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Simona Untaru avec un appareil photo de type Nikon Coolpix S3700. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques

☒ SO
--

8	Grille d'intervention annexée	↓↑ - + ☒ SO
---	-------------------------------	---

9 Autre pièce annexée au rapport				↓↑ - + ☐ SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre	
1	Autre	1	Photos prises lors de l'inspection	
2	Croquis	2	Photos prises par l'inspecteur Ville de Montréal	
3	Document	3	Extraits rôle évaluation foncière –lots 1 360 256 et 5 566 588	
4	Document	4	Extraits CIDREQ	
5	Croquis	5	Croquis Atlas et Google Earth	

10 Équipement utilisé				↓↑ - + ☐ SO
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire	
1	Autre	Ruban à mesurer		

11	Échantillon	↓↑ - + ☒ SO
----	-------------	---

12	Mise en contexte	☐ SO
Le 18 octobre 2018, un inspecteur de la Ville nous informe de la présence de matières résiduelles sur le lot 5 566 588, principalement des résidus d'asphalte et des matériaux de construction démolition. L'inspection d'aujourd'hui est réalisée afin de vérifier le bien-fondé de cette plainte.		

13	Description de l'intervention	
Site Développements ROSTECH – lot 1 360 256 En route vers le lieu d'inspection je remarque à l'angle nord du boul. de l'Assomption et Pierre de Coubertin un terrain vague sur lequel je vois un panneau publicitaire de l'entreprise Développements Rosdev. Des amas végétalisés de sol avec du gravier, roches et débris de béton en petite quantités sont entreposés sur tout la longueur nord du lieu. J'observe aussi un amas de souches et branches de cèdres entreposé par-dessus les masses végétalisés et je prends les mesures afin de déterminer le volume (voir photos numéro 2). Le terrain de forme rectangulaire est délimité sur les quatre côtés par des blocs de béton (voir photos numéro 1). Je quitte le lieu. Site Développements ROSMAC – lot 5 566 588 J'arrive sur le site visé par la plainte qui se trouve à l'intérieur d'un quadrilatère formé par le boulevard de l'Assomption à l'est, la rue Hochelaga au sud, l'avenue Pierre-de Coubertin au nord et une voie ferrée à l'ouest (voir croquis Google Earth – annexe 5). Il s'agit du stationnement hors d'usage d'un entrepôt désaffecté de fruits et légumes. L'enceinte étant entourée d'une clôture métallique, il y a quatre portes d'entrée cadenassées et l'accès est bloqué par de grands blocs de béton pour trois d'entre elles (photos 3, 4 et 15). Sur les lieux j'aperçois plusieurs amas et amoncellements de terre avec des petites quantités de gravier, roches et débris de béton, ciment et briques de construction (voir l'annexe 5 et photos de 5 à 8 et de 10 à 14)). Je fais le tour du terrain pour identifier les matières photographiées par l'inspecteur de la Ville de Montréal, sans les trouver. Cependant, d'autres matières hétérogènes comme des résidus de plastique, de grilles métalliques ou souches d'arbres sont éparpillés sur place (photos 5, 7 et 12). Au milieu du terrain je remarque un amas de terre qui contient plus de 25 % débris de béton, ciment et briques et je prends les mesures avec le ruban à mesurer pour en déduire le volume total (voir photo 9). Les matières résiduelles peuvent être attribuées à des débris de construction ou de démolition provenant du domaine industriel et/ou commercial. La vérification visuelle et olfactive du sol des amas ne montre pas de couleurs ou odeurs particulières caractéristiques de contamination aux hydrocarbures. Les dépôts de sol se trouvent sur une surface compacté (béton ou asphalte). En sortant du stationnement, je remarque un amas de débris d'asphalte en dehors de la clôture, sur le terrain gazonné appartenant à la même entreprise (voir photo 16). Je prends les mesures pour le calcul du volume.		

14	Vérification complémentaire à l'intervention	☐ SO
Vérifications pour le 1^{er} site : J'effectue une recherche par numéro de lot dans l'Atlas géomatique afin de d'identifier le propriétaire du terrain situé au coin des rues Pierre de Coubertin et boul. de l'Assomption. La recherche avec le lot numéro 1 360 256 dans le Rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal révèle que le propriétaire du terrain est la compagnie Investissements ROSTECH. Étant donné que l'élimination de plus de 60 m³ d'un lot de branches, souches ou arbustes dans un lieu non-autorisé est visée par les dispositions de l'article 6 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR), je calcule le volume de ce type de matières trouvées sur place. Calcul du volume estimatif des branches et souches de cèdres Longueur - 8 m / largeur - 5 m / Hauteur - 1 m Volume total : 40 m³ Je note que le volume est inférieur à 60 m³ donc pas assujéti à l'article 6 du REIMR. Vérifications pour le site visé par la plainte - lot 5 566 588 J'effectue une recherche avec le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal et le registraire des entreprises du Québec pour identifier le propriétaire du lot 5 566 588. Il s'agit de la compagnie Développements ROSMAC Inc. qui a la même place d'affaires qu'Investissements Rostech. Une vérification avec l'Atlas géomatique confirme que les dépôts de matières résiduelles ne se trouvent à proximité d'aucun puits, point d'eau ou milieu humide. Calcul du volume estimatif de matières résiduelles contenues dans l'amas situé au milieu du site inspecté (Voir photo 9) : Longueur - 12 m / largeur - 5 m / Hauteur - 2 m Volume total : 120 m³ En considérant que l'amas est composé de 25% de matières résiduelles, j'obtiens un volume estimé de matières résiduelles de 30 m³.		

14 Vérification complémentaire à l'intervention☐ SO**Calcul du volume estimatif de débris d'asphalte en amas sur le terrain gazonné :**Longueur - 7 m / largeur - 6 m / Hauteur - 1.5 m Volume total : **63 m³**Volume total estimé des matières résiduelles sur le lot 5 566 588 : 30 + 63 = **93 m³**.**Appel téléphonique et suivi**

Le 19 novembre 2018 je communique avec le directeur de la construction de l'entreprise, qui me fournit les explications suivantes :

- Les sols entreposés sur le lot 1 360 256 (à l'est du Boul. de l'Assomption), proviennent des dépôts sauvages et c'est pour éviter les intrusions que le lieu a été confiné par des blocs de béton.
- La majorité des sols entreposés sur le lot 5 566 588, soit l'ancien stationnement à l'ouest du Boul. de l'Assomption provient des travaux d'excavation effectués sur le terrain d'un édifice leur appartenant.
- L'entreprise prévoit démolir l'entrepôt désaffecté et disposer de façon réglementaire des résidus de démantèlement entreposés pour construire un établissement commercial.
- À cet effet une demande d'un permis de démolition de l'entrepôt a été déposée à l'arrondissement depuis 2016 sans recevoir de réponse jusqu'à présent.
- Entre temps, des personnes sont entrées par effraction à l'intérieur de l'entrepôt et ont mis le feu, évènement qui contraint les propriétaires à laisser une des entrées libre d'accès pour les services incendies.
- Le site est surveillé régulièrement par des employés de l'entreprise durant le jour, mais il semble que des personnes peuvent s'introduire la nuit pour laisser des matières comme c'est le cas des résidus d'asphalte sur le terrain gazonné.

15 ConclusionAprès calcul et vérifications, les 40m³ de branches et de souches présentes sur le lot 1 360 256 ne sont pas assujetties au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (article 6 du REIMR) ou à une autre réglementation.

Par contre, le bien-fondé de la plainte concernant le dépôt de matières résiduelles sur le lot 5 566 588 a été confirmé. Lors de l'inspection du 7 novembre, j'ai constaté sur le lot 5 566 588 la présence de 93 m³ matières résiduelles (débris de construction ou de démolition provenant du domaine industriel et/ou commercial et résidus d'asphalte) déposées sur un terrain non-autorisé à cette fin. J'estime que le propriétaire du lot 5 566 588 est responsable du dépôt des matières résiduelles présentes sur le stationnement désaffecté, car provenant de travaux réalisés par le propriétaire. L'amas de résidus d'asphalte sur le terrain gazonné provient d'un dépôt sauvage pour lesquels il n'a pas été possible de déterminer qui a procédé au dépôt. Étant donné que le propriétaire du terrain n'a pas pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé, un manquement à l'article 66 al. 2 de la Loi sur la qualité de l'environnement doit être invoqué.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés↓↑ - + ☐ SO

1	Manquement : Étant propriétaire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.	Degré de gravité des conséquences : Mineur Gravité objective du manquement de catégorie : B
	Référence légale : article 66, alinéa 2, Loi sur la qualité de l'environnement	
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur)	
	Explication : Le terrain où sont entreposés les matières résiduelles est situé dans une zone industrielle à l'est de Montréal, loin de développements résidentiels et donc ne représente pas un risque pour l'être humain	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)	
	Les conséquences sont : Complètement réversibles	Gravité objective du manquement de catégorie : B
	Explication : Les débris de construction/démolition hétérogènes, composés majoritairement de résidus de béton, briques et pierres sont déposés sur du béton ou asphalte, ce qui implique moins de risques de lixiviation vers l'eau souterraine. L'amas de résidus d'asphalte est entreposé sur un espace non-aménagé (gazon) mais tenant compte de la faible quantité, le risque de contamination de l'eau souterraine, du sol et de la végétation est mineur. Le manquement est complètement réversible puisque les matières sur place peuvent être retirées et envoyées vers un lieu autorisé.	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)	
	Explication : Le terrain est situé en zone industrielle.	

16.1 Facteurs aggravants☒ SO**16.2 Facteurs atténuants**☒ SO**17 Recommandations**

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Mineur

Ainsi, je recommande d'envoyer une lettre d'avertissement au propriétaire du lot 5 566 588 pour lui signifier le manquement constaté et de s'assurer que les 93 m³ de matières résiduelles décrites dans la conclusion soient acheminées vers un lieu autorisé.

Rédigé par : Simona Mariana Untaru

Fonction : Inspectrice

Signature :

Date de signature : 2018-12-19

18 Vérification du rapport d'intervention		☐ SO
Approuvé par : Iris Laforme	Fonction : Chef d'équipe	
Signature : 	Date : 2018-12-19	
Commentaires :		



DSCN7396.JPG - 1. lot 1 360 256 - blocs béton pourtour



DSCN7411.JPG - 2. lot 360 256 : Amas souches et branches cèdres



DSCN7420.JPG 3. lot 5 566 588 - Porte d'entrée côté rue Hochelaga



DSCN7421.JPG 4. Idem - Porte d'entrée côté rue Pierre de Coubertin



DSCN7425.JPG 5. Idem - Débris grille métallique et souche d'arbre



DSCN7427.JPG 6. Sols végétalisés



DSCN7428.JPG 7. Déchets hétérogènes



DSCN7432.JPG 8. Amas sol, gravier et blocs de béton



DSCN7434.JPG 9. Amas avec plus de 25 % matières résiduelles



DSCN7436.JPG 10. Sol



DSCN7437.JPG 11. Amas sol, gravier, pierres et résidus briques



DSCN7443.JPG 12. Déchets plastiques



DSCN7444.JPG 13. Amas sol, gravier, pierres et résidus briques



DSCN7445.JPG 14. Idem 13



DSCN7448.JPG 15. Porte entrée côté Boul. de l'Assomption



DSCN7449.JPG 16. Terrain gazonné - Amas avec résidus d'asphalte.

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laval

1 Identification		
Date de l'intervention : 2019-06-21 2019-06-28	Heure de début : 09 h 30 09 h 30	Heure de fin : 13 h 00 10 h 30
Intervention effectuée par : Jean-Paul Tagro		
Accompagné par : ↓↑ - + ☒ SO		

1.1 Demande		☐ SO
N° de demande : 200687048	Type de demande : Programme de contrôle	
Objet de la demande : I-3 Contrôle des sols contaminés - Autres situations		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301398239	Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)
N° de gestion doc. : 7510-06-01-65261-31	N° de document : 401827545
I-3 / Montréal / Développements ROSDEV	
But de l'intervention : Caractérisation du sol récepteur et des sols en pile présents sur le terrain afin de déterminer le mode de gestion	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Développements ROSMAC	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2177521	Type de lieu : terrain sans usage précis
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 5566588	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,566404219900;-73,542198820200	

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	DEVELOPPEMENTS ROSMAC INC.	Propriétaire	7077, avenue du Parc Montréal (Québec) H3N 1X7	Y2191571	X2177521

4 Condition météo	☒ SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + ☐ SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	☐	☒	Davide Bennati		---

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	☒ oui	☐ non ☐ s. o.
Mode d'identification :	☒ verbale	☐ preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : À la personne contactée.		

6 Plainte	☒ SO
------------------	--

7 Photo numérique	☒ SO
--------------------------	--

8 Grille d'intervention annexée	↓↑ - + ☒ SO
--	---

9 Autre pièce annexée au rapport			↓↑ - + ☐ SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel		Courriels et lettre rapport sur la caractérisation des sols en piles sur le site et des sols récepteurs.
2	Document		manifestes de transport des sols BC transmis au Ministère par l'intervenant.
3	Courriel		Échange de courriel avec l'intervenant concernant la gestion des sols AB.

10 Équipement utilisé	↓↑ - + ☒ SO
------------------------------	---

11 Échantillon	↓↑ - + ☒ SO
-----------------------	---

12	Mise en contexte	☐ SO
Cette intervention s'inscrit dans la suite de l'intervention 301350339 portant sur une plainte reçue le 18 octobre 2018 concernant la présence de matières résiduelles sur le lot 5 566 588 en vue d'en vérifier le bien-fondé. Un rapport (401757180) et une lettre (401766134) ont été produits. La lettre a été adressée à l'intervenant. Le but de cette intervention est de s'assurer de la bonne gestion des sols mis en pile sur le site. Pour ce faire, l'intervenant a transmis au Ministère deux rapports de caractérisation des piles et du sol récepteur. Le deuxième étant plus étoffé pour avoir une bonne idée de la situation, ce qui n'était pas le cas avec le premier. Ce qui permettra de savoir si des sols plus contaminés ont été déposés sur ou dans des sols qui le sont moins en contradiction avec l'article 4 du RSCTSC.		

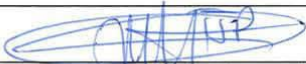
13	Description de l'intervention
À la réception des rapports et après leur consultation, je fais les constats suivants. Annexe 1 : - Vingt-huit (28) échantillons, dont trois (3) duplicatas ont été prélevés sur l'ensemble des piles (basé sur le rapport volume nombre d'échantillons du cahier 5 : échantillonnage des sols du MELCC). - Trois (3) échantillons ont été prélevés au niveau du terrain récepteur dans la partie nord-est du site, autour des piles Échantillons 6, 7, 8, 9 et 10. - Les échantillons 11 et 16 sont dans la plage BC pour les HAP et l'échantillon 4 est dans la même plage mais pour les métaux. Les piles concernées par ces résultats ne peuvent pas être laissées sur le site et doivent être disposées dans des lieux autorisés par le Ministère. - Les autres échantillons sont pour la plupart dans la plage AB pour les HAP et les métaux. Aucune présence de HP C₁₀-C₅₀ n'est constatée dans aucun échantillon.	

14	Vérification complémentaire à l'intervention	☐ SO
- Une vérification à l'interne, auprès de collègues intervenant dans le dossier, m'a permis de savoir que l'intervenant a déjà disposé des sols BC. Des manifestes de transport ont été transmis au Ministère. Annexe 2. - J'ai transmis un courriel à l'intervenant pour lui rappeler les conditions de gestion des sols AB sur le site. Des précisions ont aussi été faites dans ce courriel en ce qui concerne les conditions de réception des sols AB venant de l'extérieur : il ne pouvait pas recevoir de sol AB en HP C₁₀-C₅₀ ni aucun autre contaminant non détecté, ni analysé lors de la caractérisation des piles et des sols récepteur. Par ailleurs, la qualité des sols récepteurs est à limiter au nord-est du site et pas à l'ensemble du site. Des analyses chimiques doivent être faites pour démontrer que les sols AB reçus sont conformes à l'usage (remblais sur le site) en fonction de l'article 4 du RSCTSC. - Selon l'intervenant, les sols BC proviennent de dépôts sauvages et non de ses activités.		

15	Conclusion
Aucun manquement n'a été constaté lors de cette intervention. Malgré la présence de sol dans la plage BC pour les HAP et les métaux tandis que les sols récepteurs, notamment dans la partie nord-est, sont dans la plage BC, il n'est pas possible d'établir que ces sols proviennent des activités de l'intervenant. Ce dernier soutient que la situation est due à des dépôts sauvages de tiers.	

16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	☐ SO
-----------	--	-----------------------------

17	Recommandations
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.	
Rédigé par : Jean-Paul Tagro	Fonction : Inspecteur
Signature :	Date de signature :

18 Vérification du rapport d'intervention ☐ SO	
Approuvé par : Sebastian Lossio	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 2019/07/05
Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe.	

Montréal, le 19 décembre 2018

Développements ROSMAC
7077, avenue du Parc
Montréal (Québec) H3N 1X7

N/Réf. : 7510-06-01-65261-31
401766134

Objet : Présence de matières résiduelles sur le lot 5 566 588 à Montréal

Mesdames,
Messieurs,

La présente fait suite à l'inspection réalisée le 7 novembre 2018 sur le lot 5 566 588 à Montréal. Lors de cette inspection, nous avons constaté la présence de matériaux de construction démolition (béton, ciment et brique et asphalte) mélangés à du sol sur le lot mentionné en objet et dont vous êtes le propriétaire.

À la suite d'une discussion téléphonique avec Monsieur David Bennati, le 19 novembre 2018, nous avons été informés que la majorité de matières entreposées sur les lieux provient des travaux d'excavations réalisées par votre entreprise ou de dépôts sauvages pour lesquels il n'a pas été possible de déterminer le responsable.

À cet effet, nous vous informons que les résidus de béton, de briques et d'asphalte issus d'activités de démantèlement et présents sur votre propriété sont des matières résiduelles au sens de **l'article 66 de la Loi sur la qualité de l'environnement**.

Le 2^e alinéa de l'article 66 stipule qu'en tant que propriétaire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, vous devez prendre les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.

Nous vous demandons de prendre les mesures requises pour remédier à cette situation et d'éliminer les matières résiduelles se retrouvant sur votre propriété dans les plus brefs délais. À défaut de donner suite à notre demande, nous vous rappelons que le ministère prendra les mesures appropriées pour voir au respect de la Loi sur la qualité de l'environnement et des règlements adoptés sous son égide.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec la soussignée au 514-873-3636, poste 225 ou par courriel à simona.untaru@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.



Simona Untaru
Inspectrice

SU/su/il/yek



Montréal, le 8 Mai 2019

Rosdev Management Inc
À l'attention de M. David Bennati
7077, Avenue du Parc, Suite 600
Montréal, Québec, H3N 1X7
Tel : (514) 270-7000
Fax : (514) 270 6423

Objet : Avis technique – Caractérisation environnementale de site et des déblais en piles
Propriété située au 5400, Avenue de Pierre-De-Coubertin, à Montréal (Québec)

Monsieur,

Tel que demandé la firme GIE (841 8748 Canada Inc.) a procédé à une caractérisation environnementale des sols en piles entreposés sur la propriété citée en objet en vue de faire leur gestion et leur entreposage légal conformément aux règlements et lois sur la qualité de l'environnement du MDDELCC.

Cinq (5) échantillons (dénommés Ech1 À Ech5) composites ont été prélevés sur les différentes piles de sols entreposées en différents endroits de la propriété. Ces échantillons de déblais représentatifs (incluant un (1) échantillon prélevé en duplicata) ont été sélectionnés et expédiés au laboratoire ENVIRONEX situé à Longueuil (QC). Ce laboratoire est accrédité ISO 17025 et possède les accréditations requises du MDDELCC conformément aux normes et exigences du Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse (PALA) du CEAEQ.

Par ailleurs, les sols du terrain récepteur ont été également caractérisés. Trois (3) échantillons ont été prélevés et adressés au laboratoire ENVIRONEX.

Le choix des différents paramètres à analyser pour la caractérisation des sols et déblais en pile ont été déterminés selon les contaminants organiques et inorganiques usuels potentiellement présents dans les sols de remblai et sur la base des évidences de contamination par des produits pétroliers (le cas échéant). Les analyses effectuées sur les échantillons de sols sélectionnés visaient à déterminer leur

concentration pour l'un et/ou l'autre des paramètres suivants : hydrocarbures pétroliers C₁₀ à C₅₀ (HP C₁₀-C₅₀), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et métaux (14 éléments).

Les résultats obtenus suite aux analyses chimiques réalisées sont résumés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Résumé des résultats pour les analyses chimiques des sols en pile et le terrain récepteur

Zones	Échantillons	Métaux (14 éléments)	HAP	Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ à C ₅₀	Niveau de contamination interprété
DÉBLAIS ENTREPOSÉS AU 5400 AV. PIERRE-DE- COUBERTIN	Éch.#1	A-B	<A	<A	A-B
	Éch.#2	A-B	A-B	<A	A-B
	Éch.#3	A-B	<A	<A	A-B
	Éch.#4	B-C	B-C	<A	B-C
	Éch.#5	<A	A-B	<A	A-B
	Éch.#5 - DUP	-	-	<A	<A
TERRAIN RÉCEPTEUR	Éch.#6	<A	A-B	<A	A-B
	Éch.#7	A-B	A-B	<A	A-B
	Éch.#8	<A	A-B	<A	A-B

<A → HP
 AB → Métx
 AB → HAP
 etc.

En conclusion ce tableau montre que Les échantillons des déblais en piles dénommés **Éch.#1**, **Éch.#2**, **Éch.#3** et **Éch.#5** ont présenté des résultats de contamination dans la plage **A-B** pour des paramètres de 14 métaux et les HAP. Tous les résultats pour les C₁₀-C₅₀ ont été inférieurs à A.

Seul l'échantillon **Éch.#4** a présenté des résultats de contamination dans la plage **B-C** pour des paramètres de 14 métaux et les HAP.

Pour les sols du terrain récepteur, tous les échantillons analysés ont un niveau de contamination dans la plage **A-B**, notamment pour les paramètres de 14 métaux et les HAP.

Suite à cette intervention GIE recommande les points suivants :

- Dans le cas de la présence de matériaux résiduels sur le site (béton, asphalte, débris de constructions...) GIE suggère de disposer les matériaux en question dans un site d'exploitation (exemple : carrière) aux fins de recyclage et/ou de réutiliser lesdits matériaux dans des ouvrages de construction en fonction des critères d'acceptabilités existants (normes, lignes directrices du MDDELCC, etc.). Il est important de valider les exigences environnementales des sites récepteurs au préalable.

- Les piles de déblais de sols de plage de contamination A-B peuvent être réutilisées dans un site récepteur ayant les mêmes propriétés environnementales
- Enfin, les piles appartenant au groupe de l'échantillon **Éch.#4**, doivent être transportées et disposées dans un centre de traitement autorisé par le MDDELCC.

En espérant le tout à votre entière satisfaction.

GIE



Charles Abikhzer, ing. (OIQ # 27747)

Directeur – Génie Environnement



**Géotechnique - Génie de
L'environnement et
Ingénierie des matériaux**

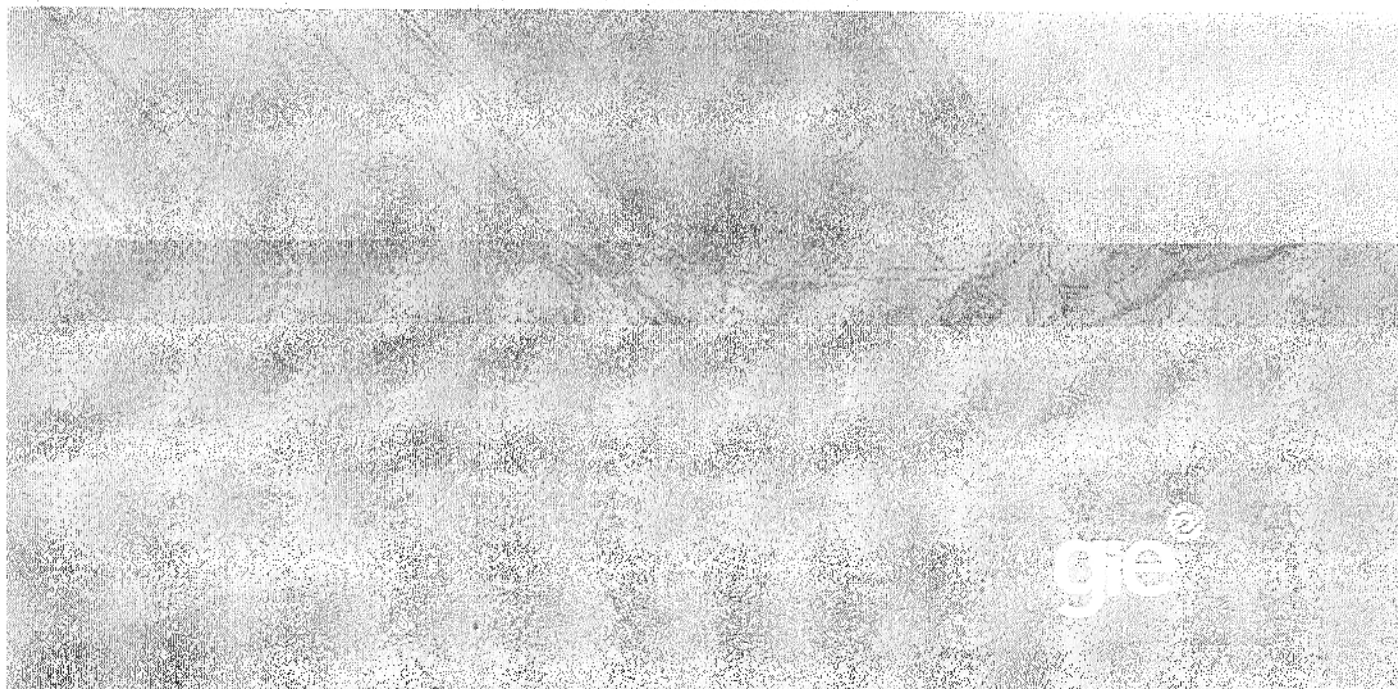
Rosdev Managements Inc.

**Lettre rapport- Caractérisation
environnementale des déblais en
piles et recommandations pour la
gestion des matériaux contaminés**

**Propriété située au :
5400, Avenue Pierre-De-Coubertin,
Montréal (Québec)**

N/REF : ENV2019-34124

Juin 2019



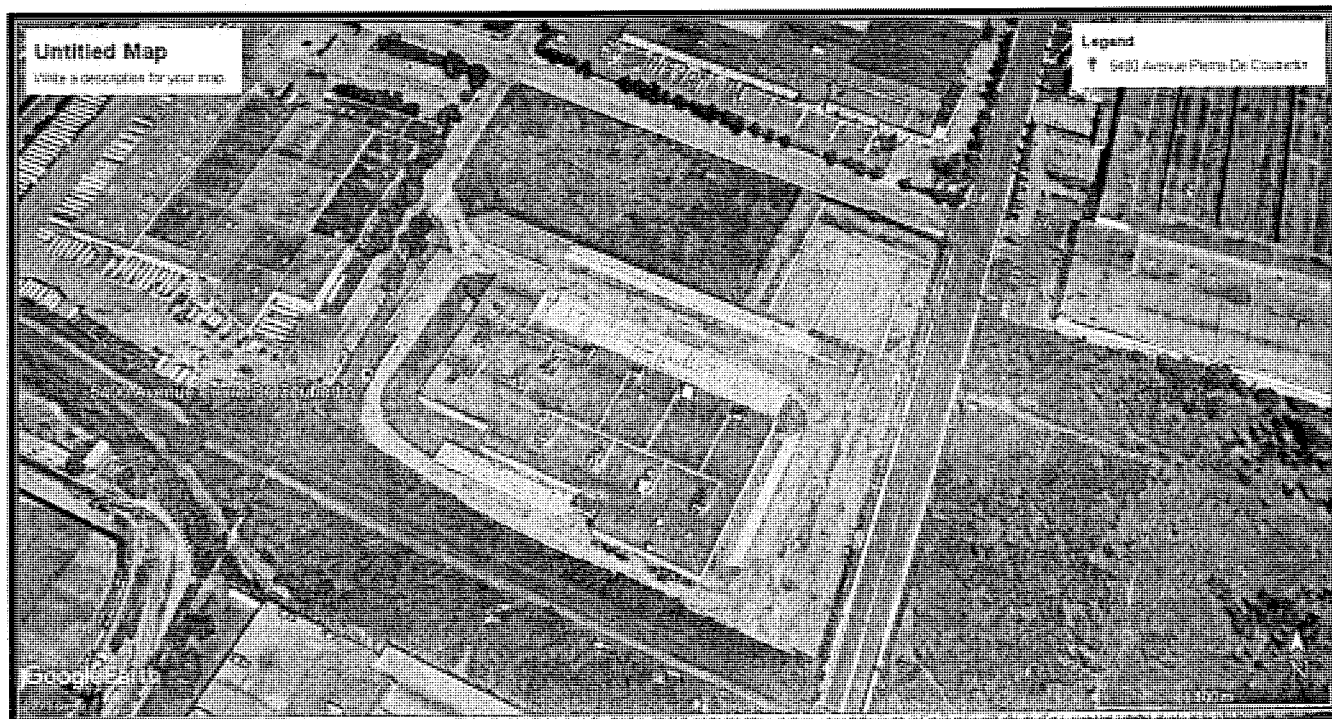
Montréal, le 14 juin 2019

Monsieur David Bennati
Rosdev Management Inc
7077, Avenue du Parc, Suite 600
Montréal, Québec, H3N 1X7
Tel : (514) 270-7000
dbennati@rosdev.com

Projet : Caractérisation Environnementale des déblais en piles et recommandations – lettre rapport.
Propriété situé au 5400, Avenue de Pierre-De-Coubertin, à Montréal (Québec)
V/Réf. : Accord sur notre offre de service ENV2019-50
N/Réf : ENV2019-34124

Monsieur,

Les services techniques et professionnels de GIE ont été retenus par la compagnie Rosdev Management inc. (ci-après nommé « le client »), représentée par Monsieur David Bennati, afin d'effectuer une caractérisation environnementale des sols en piles entreposés sur la propriété située au 5400, Avenue de Pierre-De-Coubertin, à Montréal, Québec (ci-après nommé « le Site »). La figure 1 ci-dessous montre le site et ses environs.



L'objectif du présent mandat est d'évaluer la qualité environnementale des sols en pile en fonction des

critères génériques de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* (Politique) du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Les résultats analytiques obtenus doivent permettre de déterminer les options de gestion des sols investigués.

La campagne d'échantillonnage des sols en pile a été effectuée le 03/05/2019 et le 14/05/2019. L'emplacement des piles investiguées est spécifié sur le plan (34124-1) en annexe du présent document.

L'échantillonnage environnemental des sols en pile a été effectué par un technicien spécialisé en environnement. Le prélèvement et la manipulation des échantillons de sols ont été réalisés selon les procédures recommandées par le MDDELCC dans les cahiers 1 (Généralités) et 5 (Échantillonnage des sols) du *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales* publié par le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ). La quantité d'échantillon à prélever en fonction du volume des piles a été déterminée selon les recommandations du MDDELCC spécifiées au tableau 3 du cahier 5 susmentionné. Chacun des échantillons de sols prélevés dans les piles est de type composé formé de cinq sous-échantillons ponctuels.

Le **tableau 1** ci-dessous présente la description de chaque échantillon tout en spécifiant les volumes approximatifs correspondants.

Tableau 1 : Description des piles et échantillons analysés.

Zones	ÉCHANTILLONS	DESCRIPTION	VOLUME ESTIMÉ DE LA PILE (m³)	OBSERVATIONS
DÉBLAIS EN PILES ENTREPOSÉS AU 5400 AV. PIERRE-DE-COUBERTIN	Éch.#1	Silt graveleux, un peu de sable	300	6 % de végétaux
	Éch.#2	Silt graveleux, un peu de sable		4 % de végétaux
	Éch.#3	Silt graveleux, un peu de sable		7 % de végétaux,
	Éch.#4	Silt sableux, traces gravier		8% de végétaux, une petite pile de blocs et cailloux est à côté
	Éch.#5	Silt sableux, traces gravier		-
	Éch.#6	Silt graveleux, un peu de sable	300	18 % de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#7	Silt sableux, traces gravier		6 % de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#8	Sable silteux, un peu de gravier		8% de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#9	Silt sableux, traces gravier		
	Éch.#10	Silt sableux, traces gravier		
	Éch.#11	Gravier silteux, un peu de sable	28	Plus de 50% de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#12	Silt graveleux, un peu de sable, traces d'argile	15	-
	Éch.#13	Sable, un peu silt, traces de gravier	25	5% de débris de brique

	Éch.#14	Silt, traces gravier	30	8% de débris de brique et végétaux
	Éch.#15	Silt graveleux, un peu de sable	25	15% de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#16	Silt sableux, traces gravier et d'argile	12	5% de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#17	Silt sableux, un peu de gravier	29	Plus de 50 % de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#18	Silt sableux, traces gravier et d'argile	30	20 % de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#19	Silt un peu de sable et de gravier	23	20 % de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#20	Sable un peu de gravier, traces de silt	28	10 % de matériaux solides (débris de construction) et divers
	Éch.#21	Silt sableux, traces gravier	25	7 % de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#22	Silt graveleux, sableux, traces d'argile	25	5 % de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#23	Silt un peu de sable et de gravier	25	-
	Éch.#24	Silt sableux, traces de gravier	30	5 % de matériaux solides (débris de construction)
	Éch.#25	Silt sableux, traces de gravier	30	5% de matériaux solides (débris de construction)
TERRAIN RECEPTEUR	Éch.#6	Silt sableux, traces de gravier	-	-
	Éch.#7	Silt sableux, traces de gravier	-	-
	Éch.#8	Silt sableux, traces de gravier	-	-

Un reportage photographique présenté en annexe illustre la description des différentes piles et échantillons décrits dans le tableau ci-dessus.

Un total de vingt-huit (28) échantillons, incluant trois (3) échantillons prélevés en duplicata (Ech # 5 DUP, Ech # 12 DUP et Ech # 17 DUP) ont été transmis au laboratoire Eurofins à Longueuil (QC) pour fins d'analyses chimiques. Ce laboratoire est accrédité ISO 17025 et possède les accréditations requises du MDDELCC conformément aux normes et exigences du *Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse* (PALA) du CEAQ. Les échantillons de sols prélevés ont été soumis aux analyses chimiques en laboratoire pour les paramètres suivants : hydrocarbures pétroliers C₁₀ à C₅₀ (HP C₁₀-C₅₀), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et métaux (14 éléments).

L'ensemble des instruments d'échantillonnage utilisé pour le prélèvement des sols ont été soumis aux séquences de nettoyage recommandées aux guides précédemment cités. Chacun des échantillons prélevés est de type « composé » formé de cinq sous-échantillons ponctuels. Tous les sols échantillonnés ont été placés dans des contenants de verre de 250 ml et maintenus à une température d'environ 4 °C jusqu'à leur prise en charge par le laboratoire analytique.

Suivant les résultats analytiques obtenus, seules les piles des échantillons Éch.#4, Éch.#11 et Éch.#16 ont présenté des résultats en métaux et en HAP dans la plage « B-C » des critères de la Politique du

Tableau 2 Sommaire des résultats des analyses chimiques

Zones	ÉCHANTILLONS	HAP	Hydrocarbure pétroliers (C ₁₀ -C ₅₀)	Métaux (14 éléments)	Niveau de contamination interprété
DÉBLAIS EN PILES ENTREPOSÉS AU 5400 AV. PIERRE-DE-COUBERTIN, Montréal, Qc	Éch.#1	<A	<A	A-B	A-B
	Éch.#2	A-B	<A	A-B	A-B
	Éch.#3	<A	<A	A-B	A-B
	Éch.#4	<A	<A	B-C	B-C
	Éch.#5	A-B	<A	<A	A-B
	Éch.#5 DUP	-	<A	-	<A
	Éch.#6	A-B	<A	A-B	A-B
	Éch.#7	<A	<A	<A	<A
	Éch.#8	A-B	<A	<A	A-B
	Éch.#9	<A	<A	<A	<A
	Éch.#10	<A	<A	<A	<A
	Éch.#11	B-C	<A	A-B	B-C
	Éch.#12	<A	<A	<A	<A
	Éch.#12 DUP	-	<A	-	<A
	Éch.#13	A-B	<A	<A	A-B
	Éch.#14	<A	<A	<A	<A
	Éch.#15	A-B	<A	<A	A-B
	Éch.#16	B-C	<A	A-B	B-C
	Éch.#17	A-B	<A	A-B	A-B
	Éch.#17 DUP	-	<A	-	<A
	Éch.#18	A-B	<A	<A	A-B
Éch.#19	A-B	<A	<A	A-B	
Éch.#20	A-B	<A	<A	A-B	
Éch.#21	A-B	<A	<A	A-B	

	Éch.#22	A-B	<A	<A	A-B
	Éch.#23	A-B	<A	<A	A-B
	Éch.#24	<A	<A	<A	<A
	Éch.#25	A-B	<A	<A	A-B
TERRAIN RECEPTEUR	Éch.#6	A-B	<A	LA preuve	A-B
	Éch.#7	A-B	<A	A-B	A-B
	Éch.#8	A-B	<A	LA preuve	A-B

Idem

- : Non analysé

Les recommandations relatives à la gestion des sols en pile investigués en fonction des résultats obtenus se résument comme suit :

- 20 Procéder à la gestion hors site des sols ayant présenté des résultats analytiques dans la plage « B-C » conformément aux recommandations de la *Grille de gestion des sols contaminés excavés intérimaire* (pièce jointe) de la Politique du MDDELCC tout en respectant les exigences réglementaires en vigueur (notamment le RESC et le *Règlement sur le stockage et les centres de transfert des sols contaminés* (RSCTSC)). Dans une optique de réutilisation des sols comme matériel de remblai.
- 21 Les piles ayant présenté des résultats analytiques dans la plage « A-B » de la Politique du MDDELCC pourront être gérée avec restriction (Étant donné que le terrain récepteur a une plage de contamination dans la plage « A-B » et pour les mêmes paramètres analysés, ces piles pourront être réutilisées comme remblai ou entreposées temporairement sur ce site à condition que ces dernières soient exemptes de débris) conformément aux recommandations de la *Grille de gestion des sols contaminés excavés intérimaire* (pièce jointe) de la Politique du MDDELCC.
- 22 Les piles ayant présenté des résultats analytiques inférieurs aux critères du niveau « A » de la Politique du MDDELCC, pourront être gérés sans restriction (à condition que ces dernières soient exemptes de débris) conformément aux recommandations de la *Grille de gestion des sols contaminés excavés intérimaire* (pièce jointe) de la Politique du MDDELCC.
- 23 Le cas échéant, procéder à la gestion hors site de toutes les matières solides et/ou résiduelles ségréguées dans un site d'enfouissement ou de revalorisation autorisé par le MDDELCC.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rapport préparé par :

art. 53-54



Lamine Kéita, Bac. Ingénierie
Chargé de Projets Sénior – Géotechnique
et génie de l'Environnement

Vérifié et approuvé par :

Charles Abikhzer, ing.
Directeur du laboratoire géotechnique,
Ingénierie des matériaux et expertises

ANNEXE

6-2 *RBQ*



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 26 juin 2024

Madame Mathilde Bonnin
WSP Canada Inc.
Mathilde.Bonnin@wsp.com

N/Réf. : ACC2325-0328

Objet : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2. 1) (Loi sur l'accès)*

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 17 mai 2024, visant à obtenir les documents suivants :

- **Tout document relatif à une évaluation environnementale (avis de correction, avis de non-conformité ou d'irrégularité, certificat de vérification ou d'attestation de conformité, demande de dérogation ou de mesure différente, description des équipements en place, historique des équipements retirés, demande ou renouvellement de permis d'utilisation d'équipements pétroliers, rapport d'inspection, rapport d'analyse du taux d'agressivité du sol) détenu par la Régie du bâtiment du Québec concernant la propriété sise au 7025, rue Ontario Est, Montréal (Québec).**

Au terme des recherches effectuées, nous vous transmettons copie des documents visés par votre demande et que nous détenons.

Pour toute question relative à la présente réponse, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante accès_information@rbq.gouv.qc.ca.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu réponse à votre demande ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous avez droit de recours devant la Commission de l'accès à l'information conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Veuillez trouver en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,

Caroline Hardy

CH/FL/CR

Extrait de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2. 1)

Article 1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

Article 135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

Avis de recours à la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit et elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites à un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres textes de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Ce formulaire indique les dernières informations que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) détient concernant les équipements pétroliers visés par un permis d'utilisation. Il doit être remis à la personne reconnue mandatée pour effectuer la vérification périodique des installations ou pour vérifier les travaux effectués sur les équipements.

La personne reconnue doit l'utiliser pour guider sa vérification et y inscrire les changements d'état des équipements. Si un équipement a été retiré, mis hors service temporairement, abandonné sur place ou remis en usage, elle doit l'indiquer dans la section correspondant à l'équipement. Si un équipement a été ajouté, elle doit l'indiquer à l'annexe 1.

L'exploitant doit le signer et le joindre à sa demande de renouvellement ou de modification de permis (lors de l'ajout ou du retrait d'un équipement).

1. Identification du dossier

N° d'intervenant : 5780-7000

1.1 Identification du site

Nom du site : U A P INC.

N° du site : 1-5212382124

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Statut mobile : ☐ Oui ☒ Non

1.1.1 Personne à contacter sur le site

Nom : Leblanc

Prénom : André

Téléphone : 5142565031

Poste :

Cellulaire : 5148215074

Courriel : smartineau@uapinc.com

1.2 Identification de l'exploitant

Nom : U A P inc.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168815836

Adresse (Numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Téléphone : (514) 256-5031

Poste :

Courriel : smartineau@uapinc.com

Télécopieur :

1.3 Informations sur le permis

N° de permis : 1014747

Statut du permis : Valide

Date de délivrance : 16 septembre 2018

Date d'échéance : 15 septembre 2020

Nombre de réservoirs : 2

Capacité totale : 21136

Commentaires :

2. Identification des réservoirs

2.1. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R03		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : 8208 N 760077	Norme : CAN4-S615-M83	
Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☒ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☒ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 20000	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R03-C01	20000	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie?

☒ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R04

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels : _____

2.1.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

2.2. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R04		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L		N° de série : B890309ULC-ORD\C80.1	Norme : ULC ORD/C80.1-2000
Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain		Emplacement : ☒ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☒ Oui ☒ Non
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire : Fibre de verre	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 1136	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R04-C01	1136	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☒ NonSi oui, avec lesquels : 603800-R03Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels : _____

2.2.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

3. Identification des tuyauteries

3.1. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-030101-T01	Date de mise en service: 14 septembre 2006
☒ Alimentation d'un distributeur ☒ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R03-C01 vers 603800-040101-T02	
Double paroi : ☒ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain
Matériau de la paroi primaire : Polymère (Flexible)	Matériau de la paroi secondaire : Polymère (Flexible)
Norme pour la paroi primaire : ULC/ORD-C971-2005 PF	Norme pour la paroi secondaire : ULC/ORD-C971-2005 PF
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non

3.1.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

3.2. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-040101-T02	Date de mise en service: 14 septembre 2006
☒ Alimentation d'un distributeur ☒ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-030101-T01 vers 603800-R04-C01	
Double paroi : ☐ Oui ☒ Non	Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire : Acier	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire : API 5L, ASTM-A53, CSA Z245.1	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non

3.2.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

4. Identification des distributeurs

4.1. Informations sur le distributeur

N° du distributeur :		Date de mise en service :			
Type :	☐ Simple	☐ Duo-I	☐ Duo-II	☐ Multiple	☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)
	☐ Satellite	☐ Cabinet	☐ Autre		
Type de pompe :	☐ Succion	☐ Submersible	☐ Inconnu	☐ Autre	
Droit acquis par rapport à l'emplacement :		☐ Oui	☐ Non	Si oui, quel est le motif ?	

4.1.1. Modification de l'état du distributeur

Si le distributeur a été retiré ou remplacé. Depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée :

☐ Retiré ☐ Remplacé Date de la modification : _____

Si vous avez coché « Remplacé », inscrivez les informations demandées :

Type du nouveau distributeur : _____ Type de pompe (si requis) : _____

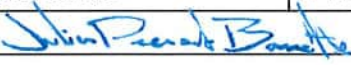
Commentaire :

5. Mesures différentes ou équivalentes

Mesures équivalentes ou différentes autorisées pour ce site: ☒ Oui ☐ Non

6. Déclaration formelle de la personne reconnue

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom : Prévost-Barrette	Prénom : Julien	N° d'ordre professionnel : 5031700
Signature : 		Date (aaaa-mm-jj) : 2020-09-01

Annexe 1 – Ajout d'équipements

Déclarez ci-dessous les équipements que vous ajoutez à l'installation. Faites des copies au besoin.

Ajout d'un réservoir

Identification (nom ou numéro du réservoir) :		Date de mise en service :	
Fabricant :		N° de série :	
Norme :			
Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire :		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			Capacité totale :
Système de détection de fuite : ☐ Oui ☐ Non			

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Commentaires :

Ajout d'une tuyauterie

Date de mise en service :	
☐ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☐ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire :	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire :	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non
Commentaires :	

Ajout d'un distributeur

Date de mise en service : _____	
Type : ☐ Simple ☐ Duo-I ☐ Duo-II ☐ Multiple ☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)	
☐ Satellite ☐ Cabinet ☐ Autre	
Type de pompe : ☐ Succion ☐ Submersible ☐ Inconnu ☐ Autre	
Commentaires :	

ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS À RISQUE ÉLEVÉ

Délivrance, renouvellement et modification d'un permis d'utilisation

Il est obligatoire d'avoir un permis pour utiliser un équipement pétrolier à risque élevé, sauf pour ceux qui sont situés dans les maisons unifamiliales. Utilisez ce formulaire pour demander, renouveler ou modifier un permis (ajout et retrait de réservoirs, changement d'exploitant ou de propriétaire, changement de l'adresse du site).

1. Type de demande

Quel est l'objet de votre demande?

☐ Délivrance d'un nouveau permis.

☒ Renouvellement d'un permis.

☐ Modification d'un permis. Cochez la ou les modifications que vous souhaitez faire :

☐ Modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs). Date du changement : _____

☐ Changement de propriétaire ou d'exploitant. Inscrivez les informations sur le nouveau propriétaire ou sur le nouvel exploitant à la section correspondante. Date du changement : _____

☐ Changement d'adresse du site. Inscrivez la nouvelle adresse du site à la section 4. Date du changement : _____



2. Coordonnées du propriétaire des équipements pétroliers

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique?

☒ Entreprise (personne morale ou société)

Nom de l'entreprise : U A P inc.

Autres noms (raisons sociales) :

NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1168815836

Nom de la personne responsable :

☐ Personne physique

☐ M.

☐ Mme.

Nom :

Prénom :

NEQ (facultatif) :

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Téléphone : (514) 256-5031

Poste :

Télécopieur (facultatif) : (514) 251-6573

Courriel (facultatif) : smartineau@uapinc.com

Cellulaire (facultatif) :

Réservé à la RBQ

Numéro d'intervenant : 5780-7000

Numéro du site : 1-5212382124

Date de l'échéance : 2020-09-15

3. Coordonnées de l'exploitant des équipements pétroliers

Si l'exploitant est la même personne que le propriétaire, cochez cette case et passez à la section suivante. ☒

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique?

☐ Entreprise (personne morale ou société)	☐ Personne physique
Nom de l'entreprise :	☐ M. ☐ Mme.
Autres noms (raisons sociales) :	Nom :
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	Prénom :
Nom de la personne responsable :	NEQ (facultatif) :

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) :		
Province :	Code postal :	
Téléphone :	Poste :	Télécopieur (facultatif) :
Courriel (facultatif) :	Cellulaire (facultatif) :	

4. Coordonnées du site des équipements pétroliers

Indiquez l'endroit où sont situés les équipements pétroliers.

Appellation du site (exemple : Gaz-Bar Temblay inc.) : U A P INC.	
Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal	
Province : QC	Code postal : H1N2B3
Personne responsable	
Nom : André Leblanc SYLVAIU MARTINEAU	
Téléphone : (514) 256-5031	Poste : 5142565031
Courriel (facultatif) : smartineau@uapinc.com	

Cochez cette case si votre demande concerne un permis à statut mobile¹.

☐

1 Statut mobile : Si les activités de votre entreprise nécessitent que vos équipements pétroliers à risque élevé soient déplacés et utilisés à des endroits différents pendant la période de validité du permis (par exemple pour des activités temporaires associées à des chantiers, à des travaux de voiries, à des opérations forestières), la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) permet qu'ils soient enregistrés à une adresse autre que celle du lieu d'utilisation et que le permis ne soit pas modifié à chaque déplacement des équipements.

5. Type d'installation

Cochez le type d'installation d'équipement pétrolier visé par le permis.

☐ Poste de distribution de carburant. Cochez ce qui vous concerne :

- ☐ Station-service
- ☐ Libre-service avec surveillance
- ☐ Libre-service avec surveillance à distance
- ☐ Libre-service sans surveillance
- ☐ Poste d'aéroport
- ☐ Poste de marina
- ☐ Poste d'utilisateur (distribution sans commerce)
- ☐ Poste avec modes d'exploitation mixtes

☐ Dépôt

☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion.
Cochez ce qui vous concerne :

- ☐ Appareil de chauffage
- ☒ Génératrice
- ☐ Pompe ou autre moteur
- ☐ Canalisation
- ☐ Commerce de carburant à partir de contenants portatifs

6. Déclaration d'événement (à remplir uniquement lors d'un renouvellement de permis)

Vous devez déclarer tous les événements reliés à l'équipement pétroliers sur le permis (fuite, déversement de produits pétroliers supérieurs à 100 litres, explosion ou incendie relié à l'équipement pétrolier, bris d'équipement utilisé pour l'entreposage ou la distribution de produits pétroliers qui présentent un danger pour la sécurité du public).

Avez-vous un événement à déclarer au cours de la période couverte par le permis? Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez le formulaire Relevé d'événement des équipements pétroliers disponible au www.rbq.gouv.qc.ca et joignez-le à la demande.

7. Vérification des équipements pétroliers

Référez-vous au message qui suit pour savoir si une vérification périodique est requise pour ce renouvellement. Si oui, vous devez joindre l'attestation de conformité.

Selon les informations que nous détenons :

Une attestation de conformité est requise pour ce renouvellement.

8. Déclaration formelle

Le propriétaire ou l'exploitant doit répondre aux questions suivantes. Notez que le permis sera délivré au nom de l'exploitant.

Vous êtes : ☒ Propriétaire ☐ Exploitant

Pour l'équipement pétrolier visé à la demande de permis, avez-vous été déclaré coupable d'une infraction en rapport avec le chapitre VI du Code de sécurité ou avez-vous été enjoint à prendre des mesures supplétives exigées par l'article 122 de la Loi sur le bâtiment?

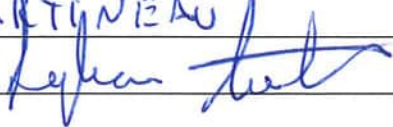
☐ Oui ☒ Non

Si oui, vous êtes-vous conformé à toutes les dispositions de ce chapitre qui sont applicables à l'équipement pétrolier visé à la demande de permis ou à ces mesures supplétives?

☐ Oui ☐ Non

Si vous demandez le renouvellement de votre permis, cochez la case suivante afin de déclarer que vous avez satisfait aux exigences de la section VI du chapitre VI du code de sécurité pour assurer le bon fonctionnement des équipements pétroliers visés par ce permis. ☒

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom : MARTINEAU	Prénom : SYLVAIN
Signature : 	Date (aaaa-mm-jj) : 2020-09-02

Protection des renseignements

Tout renseignement nominatif (personnel et confidentiel) recueilli par la RBQ à la suite de la réception d'une demande d'obtention de permis est traité de façon confidentielle.

Utilisation des renseignements

La RBQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Emplacement des équipements pétroliers et permis visé

Raison sociale : U A P INC. ☒ Propriétaire ☐ Exploitant

Adresse : 7025 rue Ontario Est, Montréal, QC H1N 2B3

Numéro du site : 1-5212382124

Utilisation des équipements

- ☐ Poste de distribution de carburant :
- ☐ Station-service
 - ☐ Libre-service avec surveillance
 - ☐ Libre-service avec surveillance à distance
 - ☐ Libre-service sans surveillance
 - ☐ Poste d'aéroport
 - ☐ Poste de marina
 - ☐ Poste d'utilisateur (distribution sans commerce)
- ☐ Dépôt
- ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion
- ☐ Appareil de chauffage
 - ☒ Génératrice
 - ☐ Pompe ou autre moteur
- ☐ Autre : _____

Vérifications effectuées

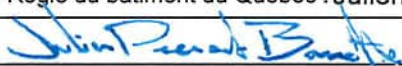
- ☒ Périodique
- ☐ Périodique avec mise hors service temporaire de tous les équipements
 - ☐ Périodique avec mise hors service temporaire d'une partie des équipements
 - ☐ Périodique avec remise du site en usage
 - ☐ Périodique avec remise d'une partie des équipements en usage
- ☒ Conformité à une mesure équivalente ou différente, numéro : 2429-1
- ☐ Autre : _____

Description des équipements

- ☐ Aucun changement depuis la dernière vérification
- ☒ Changements inscrits sur la description en annexe

Attestation

Je déclare avoir vérifié les équipements pétroliers à risque élevé présents sur le site et je certifie que leur utilisation est conforme aux exigences énoncées à l'article 117 du Code de sécurité adopté en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Nom de la personne reconnue par la Régie du bâtiment du Québec : <u>Julien Prévost-Barrette, ing.</u>	Numéro de membre de l'ordre professionnel : <u>5031700</u>
Signature de la personne reconnue : <u></u>	Date (aaaa-mm-jj) : <u>2020-09-01</u>

Régie
du bâtiment

Québec

Demande de renouvellement d'un permis d'utilisation
pour des équipements pétroliers à risque élevé

N° de dossier : 603800

Pour les sections 1, 2, 3, 7 et 9 inscrivez en lettres moulées les corrections nécessaires dans les espaces ombragés.

Section 1 - Identification de l'exploitant des équipements pétroliers

U A P inc.			
Nom de l'exploitant (personne physique, personne morale ou société) :			
1168815836			
Numéro d'entreprise (N.E.Q.) :		Unité adm.	
7025, Rue Ontario Est, Montréal			
Adresse (numéro, rue et ville) :			
Complément d'adresse (bureau, édifice, tour, etc.) :			Case postale :
Québec		Canada	H1N 2B3
Province :		Pays :	Code postal :
smartineau@uapinc.com			
Courriel :			
(514) 256-5031		(514) 821-5074	(514) 251-6573
Téléphone (bureau) :	Poste :	Téléphone (autre) :	Télécopieur :
André Leblanc			
Nom d'une personne responsable si l'exploitant est une société ou une personne morale (entreprise) :			

Section 2 - Site des équipements pétroliers

U A P inc.	
Appellation du site :	
7025, Rue Ontario Est, Montréal	
Adresse (numéro, rue et ville) :	
Téléphone :	H1N 2B3 Code postal :

Espace réservé à la RBQ

N° de l'exploitant :	110363	N° d'encaissement :	01411259/298.49
N° du propriétaire :	110363	Date (aaaa-mm-jj) :	DANIEL...
N° de client payeur :	110363	Saisie effectuée par :	22 AOÛT 2018
N° de site :	503820	Date émission du permis :	2018-09-16

REÇU
Direction générale de l'inspection
20 AOÛT 2018
Service des équipements pétroliers
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

GUIDE - Demande de renouvellement d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

Pour connaître les actions que vous devez entreprendre en vue du renouvellement de votre permis, visitez le www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers, section Les exigences de qualité et de sécurité/Permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé.

Sections du formulaire

Les sections 1, 2, 3, 7 et 9 sont remplies selon les données enregistrées à votre dossier. Si des corrections sont nécessaires, veuillez les inscrire en lettres moulées dans les espaces ombragés.

Aux fins du présent guide, on entend par :

- Exploitant :** Toute personne ou société qui fait fonctionner une installation d'équipement pétrolier.
- Propriétaire :** Toute personne ou société à qui appartiennent les équipements pétroliers. Si le propriétaire n'exploite pas ses équipements pétroliers pour lesquels la demande de renouvellement s'applique, le nom du propriétaire doit tout de même figurer sur le formulaire.
- Site :** L'endroit où sont situés les équipements pétroliers à risque élevé pour lesquels le permis d'utilisation est requis.
- Payeur :** Toute personne ou société qui acquitte les droits de permis.

Section 3 - Identification du propriétaire des équipements pétroliers

Il est important de mentionner qu'en vertu de la Loi sur le bâtiment, les responsabilités du propriétaire et de l'exploitant des équipements pétroliers sont les mêmes.

Section 4 - Déclaration d'événement

En vertu de l'article 121 du chapitre VI du Code de sécurité, le propriétaire ou l'exploitant d'un équipement pétrolier à risque élevé doit fournir à la RBQ le formulaire Relevé d'événement des équipements pétroliers.

Section 5 - Vérification des équipements pétroliers à risque élevé

Pour le renouvellement du permis d'utilisation, l'attestation de conformité sera exigée en fonction des fréquences de vérification. Il est de la responsabilité du propriétaire de fournir les documents nécessaires à la RBQ.

Section 6 - Facture

Consultez le tableau des droits de permis au www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers, section Vos obligations envers la RBQ, pour connaître le montant correspondant à la capacité totale de vos équipements pétroliers à risque élevé.

Section 8 - Signature du demandeur pour le renouvellement de permis

Afin de permettre le renouvellement de votre permis, vous devez fournir tous les renseignements demandés sur le formulaire. Si vous fournissez des renseignements inexacts ou incomplets, votre demande sera refusée.

Section 3 - Identification du propriétaire des équipements pétroliers

U A P inc.			
Nom du propriétaire (personne physique, personne morale ou société) :			
1168815836			
Numéro d'entreprise (N.E.Q.) :		Unité adm. :	
7025, Rue Ontario Est, Montréal			
Adresse (numéro, rue et ville) :			
Complément d'adresse (bureau, édifice, tour, etc.) :			Case postale :
Québec		Canada	H1N2B3
Province :		Pays :	Code postal :
smartineau@uapinc.com			
Courriel :			
(514) 256-5031		(514) 821-5074	(514) 251-6573
Téléphone (bureau) :	Poste :	Téléphone (autre) :	Télexcopieur :
André Leblanc			
Nom d'une personne responsable si le propriétaire est une société ou une personne morale (entreprise) :			

Section 4 - Déclaration d'événement

Tout événement (fuite, déversement de plus de 100 litres, incendie, explosion, blessure, perte de vie) doit être déclaré dans les 24h à la RBQ.

Avez-vous un événement à déclarer au cours de la période couverte par votre dernier permis ?

☐ Oui

☒ Non

Si vous avez répondu Oui, remplissez et envoyez à la RBQ le formulaire Relevé d'événement des équipements pétroliers disponible au www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers, section Formulaires.

Section 5 - Vérification des équipements pétroliers

Référez-vous au message qui suit concernant la vérification de vos équipements pétroliers. Selon les informations détenues par la RBQ :

RAPPEL VOTRE ATTESTATION EST REQUISE AVANT LE : 2018-09-16.

Section 6 - Facture

Consultez le site www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers, section Tarification, pour obtenir plus de détails sur la tarification. Les chèques postdatés ne sont pas acceptés.

Période de validité du permis : 2018-09-16 au 2020-09-15

No de client payeur : 110363

Nombre de réservoirs : 2

Capacité totale des réservoirs sous permis :

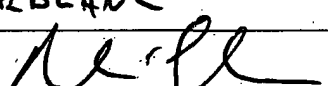
2 1 1 3 6

Montant total à payer (Chèque ou mandat poste à l'ordre du ministre des Finances) : 298.49

Section 7 - Identification du payeur

U A P inc.			
Nom ou raison social du payeur (personne physique, personne morale ou société) :			
1168815836			
Numéro d'entreprise (N.E.Q.) :		Unité adm.	
7025, Rue Ontario Est, Montréal			
Adresse (numéro, rue et ville) :			
Complément d'adresse (bureau, édifice, tour, etc.) :			Case postale :
Québec		Canada	H1N2B3
Province :		Pays :	Code postal :
smartineau@uapinc.com			
Courriel :			
(514) 256-5031		(514) 821-5074	(514) 251-6573
Téléphone (bureau) :	Poste :	Téléphone (autre) :	Télécopieur :
André Leblanc			
Nom d'une personne responsable si le titulaire est une société ou une personne morale (entreprise) :			

Section 8 - Signature du demandeur pour le renouvellement de permis

Identification du demandeur du permis d'utilisation		☒ Propriétaire	☒ Exploitant
Je certifie que tous les renseignements fournis dans la présente demande de renouvellement de permis sont exacts et en tout point conformes. De plus, je certifie avoir pris connaissance de mes obligations et je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour gérer les équipements pétroliers en conformité avec les exigences de la Loi sur le bâtiment.			
Nom : LEBLANC		Prénom : ANDRÉ H.	
Signature : 		Date (aaaa-mm-jj) : 2018-08-08	

Section 9 - Adresse de correspondance

Adresse de correspondance (cocher en cas de modification seulement)	
☐ À l'adresse du site (identifié à la section 2)	☐ À l'adresse du propriétaire (identifié à la section 3)
☒ À l'adresse de l'exploitant (identifié à la section 1)	☐ À l'adresse du payeur du permis (identifié à la section 7)

Tous les documents doivent être transmis à l'adresse :

Régie du bâtiment du Québec
 Direction territoriale de l'Est-du-Québec,
 800, place D'Youville, 12^e étage,
 Québec (Québec) G1R 5S3

Téléphone : 1 800 267-1420
 Télécopieur : 418 646-4886
 Courriel : equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca
www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Vérifications périodiques effectuées sur une installation d'équipements pétroliers à risque élevé

Emplacement des équipements pétroliers et permis visé

Raison sociale : ☒ Propriétaire ☐ Exploitant UAP Inc.

Adresse : 7025 rue Ontario Est, Montréal, QC H1N 2B3

Numéro du permis d'utilisation (si existant) : 603800

☐ Nouveau site d'équipement pétrolier

Utilisation des équipements

Distribution de carburant :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ☐ Station-service | ☐ Utilisateur |
| ☐ Libre-service | ☐ Marina |
| ☐ Libre-service sans surveillance | ☐ Aéroport |

Dépôt de produits pétroliers :

- ☐ Avec préposé
☐ Sans préposé

☐ Chauffage d'un bâtiment

☒ Alimentation d'une génératrice

Autre installation :

Vérifications effectuées

- ☒ Périodique
- ☐ Périodique avec mise hors service temporaire de tous les équipements
- ☐ Périodique avec mise hors service temporaire d'une partie des équipements
- ☐ Périodique avec remise du site en usage
- ☐ Périodique avec remise d'une partie des équipements en usage

Autre : Conforme à la Décision 2429-1

Description des équipements

- ☐ Aucun changement depuis la dernière vérification
- ☒ Changements inscrits sur la description en annexe

Attestation

Je déclare avoir vérifié les équipements pétroliers à risque élevé présents sur le site et je certifie que leur utilisation est conforme aux exigences énoncées à l'article 117 du Code de sécurité adopté en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Julien Prévost-Barrette

Nom de la personne reconnue par la Régie du bâtiment du Québec

333

Numéro d'identification

Julien Prévost-Barrette

Signature de la personne reconnue

2018-08-08

Date

Description des équipements pétroliers

Section A - Identification du dossier

Dossier n° : 603800 U A P inc.

Bannière :

Secteur principal d'activité : Autre (sans vente de produits pétroliers)

Sous-secteur d'activité : Autre activité sans vente de produit

Type de propriété :

Site : 503820

Adresse : 7025, rue Ontario Est
Montréal
(Québec) H1N 2B3

Téléphone :

Classe : Mobile : Non

Exploitant : 110363 U A P inc.

Contact : M. André Leblanc

Adresse : 7025, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H1N 2B3Communications : téléphone 1 : (514) 256-5031
téléphone 2 : (514) 821-5074
télécopieur : (514) 251-6573
courriel : smartineau@uapinc.com

NEQ : 1168815836

Propriétaire : 110363 U A P inc.

Contact : M. André Leblanc

Adresse : 7025, rue Ontario Est
Montréal
(Québec) H1N 2B3Communications : téléphone 1 : (514) 256-5031
téléphone 2 : (514) 821-5074
télécopieur : (514) 251-6573
courriel : smartineau@uapinc.com

NEQ : 1168815836

Date dernière vérification : 2014-06-04

Date prochaine vérification : 2016-09-15

Permis

Date émission : 2014-09-16

Date échéance : 2016-09-15

Réservoirs autorisés : 2

Capacité autorisée : 21 136 (litres)

Section B : 2 Réservoir(s) actif(s) 2 Réservoir(s) retiré(s)

Section E : 0 Avis de correction ou d'infraction, dérogations

Section C : 2 Tuyauterie(s) active(s) 0 Tuyauterie(s) inactive(s)

Section F : 0 Réservoir(s) assujéti(s) T.A.S.

Section D : 0 Distributeur(s) actif(s)

Section G : Déclaration de modification aux équipements

Équipements secondaires actifs :				Date instal.	Date retrait	Droit acq.
Description	Date installation	Droit Acquis	Conformité			
Puits d'observation	2006-09-14	Non	Oui	☐ Boîte de confinement		
Limiteur de remplissage	2006-09-14	Non	Oui	☐ Cuvette		
Système de détection de fuite	2006-09-14	Non	Oui	☐ Oigue		
Puits collecteur Fibre de verre	2006-09-14	Non	Oui	☐ Enceinte étanche		
Boîte de confinement	2006-09-14	Non	Oui	☐ Limiteur de remplissage		
				☐ Puits collecteur		
				☐ Acier ☐ Fibre de verre ☐ Polymère		
				☐ Puits d'observation		
				☐ Séparateur		
				☐ Système de détection de fuite		
				☐ Système de récupération de vapeur		

Derniers travaux : 2014-06-04		Nature :	
-------------------------------	--	----------	--

Direction territoriale de l'Est-du-Québec

Équipements secondaires actifs :				Date instal.	Date retrait	Droit acqui
Description	Date installation	Droit Acquis	Conformité			
			☐ Boîte de confinement			
			☐ Cuvette			
			☐ Digué			
			☐ Enceinte étanche			
			☐ Limiteur de remplissage			
			☐ Puits collecteur			
			☐ Acier ☐ Fibre de verre ☐ Polymère			
			☐ Puits d'observation			
			☐ Séparateur			
			☐ Système de détection de fuite			
			☐ Système de récupération de vapeur			

Derniers travaux : 2007-07-11		Nature :	
-------------------------------	--	----------	--

Section B - Réservoirs retirés

Réservoir n° : 1 Identification n° :

Date installation : 1988-11-30

Sous permis : Non

☐ Oui
☐ Non

État : Retiré

Date état : 2006-09-14

- ☐
- Inutilisé temporairement
-
- ☐
- En usage
-
- ☐
- Abandon sur place
-
- ☐
- Retiré

date

N° série :

Fabricant :

Entrepreneur :

Date retrait : 2006-09-14

Norme :

Date de recertification :

Particularité : -

Matériaux : (simple/ext.) **Acier**
(int.)

Construction : Simple paroi

- ☐
- Simple
-
- ☐
- Double

Emplacement : Extérieur

- ☐
- Extérieur
-
- ☐
- Intérieur

Localisation : Souterrain

- ☐
- Souterrain
-
- ☐
- Hors sol

Inventaire :

Protection : Anode sacrificielle

- ☐
- Anode sacrificielle
-
- ☐
- Courant imposé

☐ Gestion électronique ☐ Réconciliation statistique ☐ Pige manuelle

Capacité : 9080 litres

Réservoir pour génératrice :

☐ Oui ☐ Non

Réservoir d'appoint :

Oui

☐ Oui ☐ Non

Compartiments :

Réservoir à fins lucratives : Non

☐ Oui ☐ Non

N° Capacité (litres) Produit

1 9 080 Diesel

Réservoirs liés :

N° Capacité (litres)

Équipements secondaires actifs :

Date installation Date retrait Droit acquis

Description

Date installation

Droit Acquis

Conformité

☐ Boîte de confinement☐ Cuvette☐ Digue☐ Enceinte étanche☐ Limiteur de remplissage☐ Puits collecteur☐ Puits d'observation☐ Séparateur☐ Système de détection de fuite

Commentaires :

Derniers travaux : 2007-07-11

Nature :

Régie du bâtiment

Direction territoriale de l'Est-du-Québec

Dossier n° : 603800

Heure : 13:12

Page 5 de 12

Description des équipements pétroliers - Section B

Date : 2016-07-05

Section B - Réservoirs retirés

Réservoir n° : 2 Identification n° :

Date installation : 1988-11-30

Sous permis : Non

☐ Oui
☐ Non

État : Retiré

Date état : 2006-09-14

- ☐
- Inutilisé temporairement
-
- ☐
- En usage
-
- ☐
- Abandon sur place
-
- ☐
- Retiré

date

N° série :

Fabricant :

Entrepreneur :

Date retrait : 2006-09-14

Norme :

Date de recertification :

Particularité : -

Matériaux : (simple/ext.) Acier
(int.)

Construction : Simple paroi

- ☐
- Simple
-
- ☐
- Double

Emplacement : Extérieur

- ☐
- Extérieur
-
- ☐
- Intérieur

Localisation : Souterrain

- ☐
- Souterrain
-
- ☐
- Hors sol

Inventaire :

☐ Gestion électronique ☐ Réconciliation statistique ☐ Pige manuelle

Protection : Anode sacrificielle

- ☐
- Anode sacrificielle
-
- ☐
- Courant imposé

Réservoir pour génératrice : Oui

☐ Oui ☐ Non

Capacité : 165 litres

Réservoir d'appoint :

☐ Oui ☐ Non

Compartiments :

Réservoir à fins lucratives : Non

☐ Oui ☐ Non

N°	Capacité (litres)	Produit
1	165	Diesel

Réservoirs liés :

N°	Capacité (litres)
----	-------------------

Équipements secondaires actifs :

Date installation Date retrait Droit acquis

Description	Date installation	Droit Acquis	Conformité
-------------	-------------------	--------------	------------

☐ Boîte de confinement☐ Cuvette☐ Digue☐ Enceinte étanche☐ Limiteur de remplissage☐ Puits collecteur☐ Puits d'observation☐ Séparateur☐ Système de détection de fuite

Commentaires :

Derniers travaux : 2007-07-11

Nature :

Régie du bâtiment

Direction territoriale de l'Est-du-Québec

Dossier n° : 603800

Heure : 13:12

Page 6 de 12

Description des équipements pétroliers - Section B

Date : 2016-07-05

Section C - Tuyauteries actives de l'alimentation de produits

Réservoir n° : 3	Compartiment n° : 1	Tuyauterie n° : 1		
Date installation : 2006-09-14		Date retrait :		
État : En usage Date état : 2006-09-14		☐ Inutilisé temporairement ☐ En usage ☐ Abandon sur place ☐ Retiré		
Fabricant :		Entrepreneur : Construction Petro Hitech (E		
Construction : Double paroi	☐ Simple ☐ Double	Matériaux : (simple/ext.) Polymère (Flexible) (int.) Polymère (Flexible)		
Norme : (simple/ext.) ULC/ORD-C971-2005 PF (int.) ULC/ORD-C971-2005 PF				
Localisation : Souterrain	☐ Souterrain ☐ Hors sol	Protection :		☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé

Commentaires :

Équipements secondaires actifs :				Date installation	Date retrait	Droit acquis
Description	Date installation	Droit Acquis	Conformité			
Système de détection de fuite	2006-09-14	Non	Oui	☐ Système de détection de fuite		
				☒ Boîte de transition	2006-09-14	non

Réservoir n° : 4	Compartiment n° : 1	Tuyauterie n° : 1		
Date installation : 2006-09-14		Date retrait :		
État : En usage Date état : 2006-09-14		☐ Inutilisé temporairement ☐ En usage ☐ Abandon sur place ☐ Retiré		
Fabricant :		Entrepreneur : Construction Petro Hitech (E		
Construction : Simple paroi	☐ Simple ☐ Double	Matériaux : (simple/ext.) Acier (int.)		
Norme : (simple/ext.) API-5L,ASTM-A53,CSAZ245.1 (int.) ASTM A53/A53M				
Localisation : Hors sol	☐ Souterrain ☐ Hors sol	Protection :		☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé

Commentaires :

Équipements secondaires actifs :				Date installation	Date retrait	Droit acquis
Description	Date installation	Droit Acquis	Conformité			
				☐ Système de détection de fuite		
				☐ Boîte de transition		

Section C : Tuyauteries actives de l'alimentation de produits

Réservoir n° :	Compartiment n° :	Tuyauterie n° :
Date installation :		Date retrait :
État :	☐ Inutilisé temporairement ☐ En usage ☐ Abandon sur place ☐ Retiré	
Date état :		date
Fabricant :		Entrepreneur :
Construction :	☐ Simple ☐ Double	Matériaux : (simple/ext.) (int.)
Norme : (simple/ext.) (int.)		
Localisation :	☐ Souterrain ☐ Hors sol	Protection : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé

Commentaires :

Équipements secondaires actifs :				Date installation	Date retrait	Droit acquis
Description	Date installation	Droit Acquis	Conformité			
☐ Système de détection de fuite						
☐ Boîte de transition						

Section D - Distributeurs actifs

Distributeur n° :

Date installation :

Date retrait :

Droit acquis :

☐ Oui
☐ Non

Distance :

Type :

☐ Cabinet ☐ Duo 2 ☐ Autre ☐ Satellite ☐ Chargement (fond)
☐ Duo 1 ☐ Sur réservoir ☐ Multiple ☐ Simple ☐ Chargement (haut)

Commentaires :

Pompe :

☐ Submersible ☐ Succion ☐ Autre

Équipements secondaires :

Date installation Date retrait Droit acquis

Description	Date installation	Droit Acquis	Conformité
☐ Boîte de captage			
☐ Tablier de béton			
☐ Séparateur			
☐ Détection fuite / boîte captage			
☐ Détection de fuite			
☐ Tablier d'asphalte traité			
☐ Tablier mi-béton/mi-asphalte traitée			

Section E - Autres renseignements

Dossier n° : 603800 U A P inc.

Avis de correction

Article Loi - Règlement	Date d'échéance	Date de conformité	Inspecteur

Avis d'infraction

Article Loi - Règlement	Date de jugement	Décision du jugement

Mesure différente en cours

Mesure différente acceptée

Décision 2429-1

Mesure différente autre

Section F - Résultats du T.A.S.

Dossier n° : 603800 U A P inc.

Taux d'agressivité du sol

N° réservoir	Zone initiale	Zone finale	Date T.A.S.	Date limite protection	Date prolongation	Intervalle essai détection de fuite *

* 5 ans si zone finale 3;
annuel si zone finale 4

Section G - Déclaration de modification aux équipements

Dossier n° : 603800 U A P inc.

☐

À la suite de ma vérification, je déclare n'avoir apporté aucune modification à la présente description des équipements pétroliers.

☒

À la suite de ma vérification, je déclare avoir apporté des modifications à la présente description des équipements pétroliers dans les espaces réservés à cette fin.



Signature de la personne reconnue

333

Numéro de la personne reconnue

2018-08-08

Date

2016-11-10
SV

Régie
du bâtiment

Québec

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Vérifications périodiques effectuées sur une
installation d'équipements pétroliers à risque élevé

Emplacement des équipements pétroliers et permis visé

Raison sociale : ☒ Propriétaire ☐ Exploitant UAP Inc.

Adresse : 7025 rue Ontario Est, Montréal (Québec) H1N 2B3

Numéro du permis d'utilisation (si existant) : 603800

☐ Nouveau site d'équipement pétrolier

Utilisation des équipements

Distribution de carburant :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ☐ Station-service | ☐ Utilisateur |
| ☐ Libre-service | ☐ Marina |
| ☐ Libre-service sans surveillance | ☐ Aéroport |

Dépôt de produits pétroliers :

- ☐ Avec préposé
☐ Sans préposé

- ☐ Chauffage d'un bâtiment ☒ Alimentation d'une génératrice

Autre installation :

Vérifications effectuées

- ☒ Périodique
☐ Périodique avec mise hors service temporaire de tous les équipements
☐ Périodique avec mise hors service temporaire d'une partie des équipements
☐ Périodique avec remise du site en usage
☐ Périodique avec remise d'une partie des équipements en usage

Autre : Conforme à la décision no 2429-1 de la RBQ

Description des équipements

- ☒ Aucun changement depuis la dernière vérification
☐ Changements inscrits sur la description en annexe

Attestation

Je déclare avoir vérifié les équipements pétroliers à risque élevé présents sur le site et je certifie que leur utilisation est conforme aux exigences énoncées à l'article 117 du Code de sécurité adopté en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Julien P. Barrette

333

Julien P. Barrette

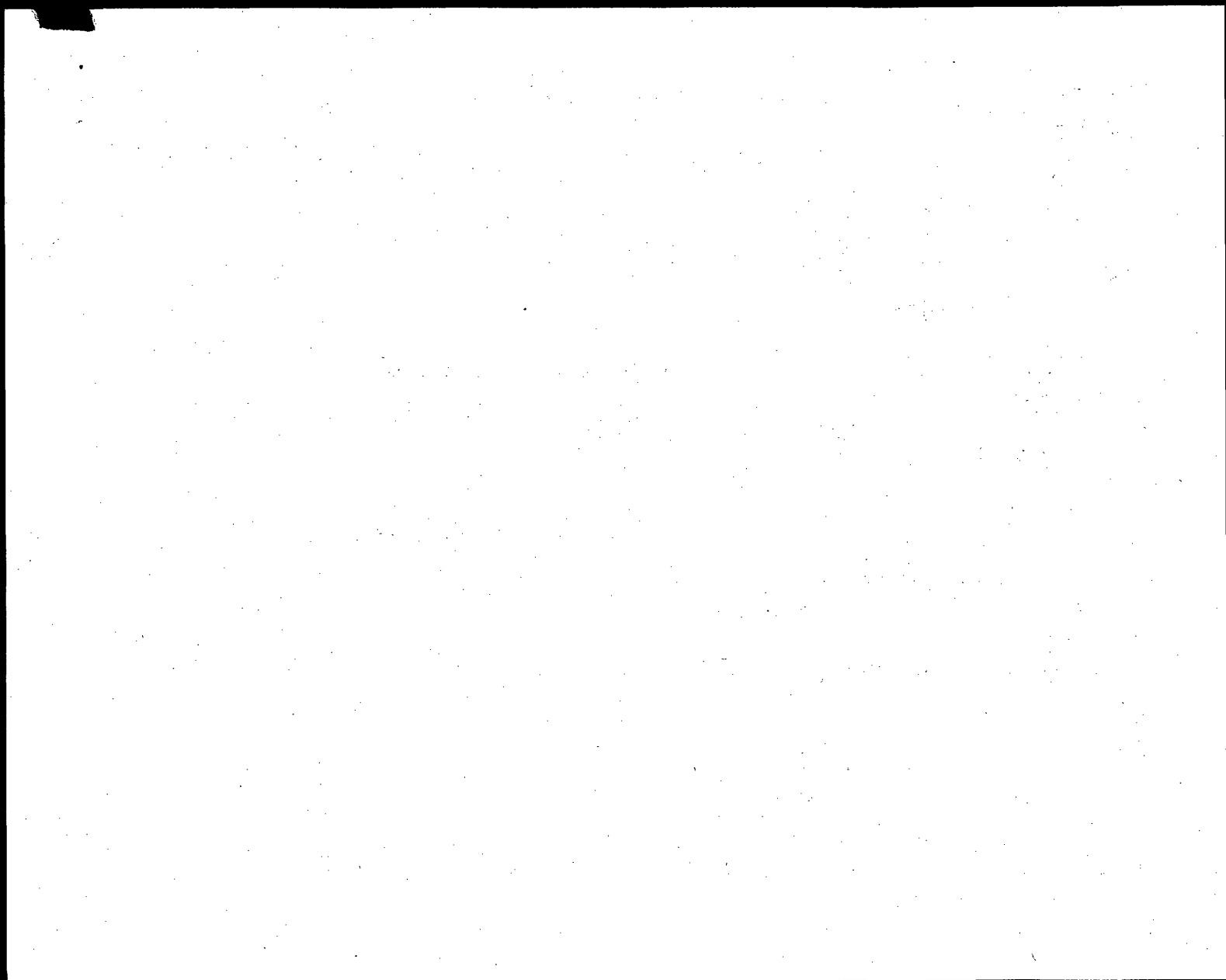
2016-11-09

Nom de la personne reconnue par la Régie du bâtiment du Québec

Numéro d'identification

Signature de la personne reconnue

Date



Régie
du bâtiment

Québec

Demande de renouvellement d'un permis d'utilisation
pour des équipements pétroliers à risque élevé

N° de dossier : 603800

Pour les sections 1, 2, 3, 7 et 9 inscrivez en lettres moulées les corrections nécessaires dans les espaces ombragés.

Section 1 - Identification de l'exploitant des équipements pétroliers

U A P inc.			
Nom de l'exploitant (personne physique, personne morale ou société)			
1168815836			
Numéro d'entreprise (N.E.Q.)		Unité adm.	
7025, Rue Ontario Est Montréal			
Adresse (numéro, rue et ville)			
Complément d'adresse (bureau, édifice, tour, etc.)			Case postale
Québec	Canada	H1N 2B3	
Province	Pays	Code postal	
smartineau@uapinc.com			
Courriel			
(514) 256-5031		(514) 821-5074	(514) 251-6573
Téléphone (bureau)	Poste	Téléphone (autre)	Télécopieur
André Leblanc			
Nom d'une personne responsable si l'exploitant est une société ou une personne morale (entreprise)			

Section 2 - Site des équipements pétroliers

U A P inc.	
Appellation du site	
7025, Rue Ontario Est Montréal	
Adresse (numéro, rue et ville)	
	H1N 2B3
Téléphone	Code postal

Espace réservé à la RBQ

N° de l'exploitant :	110363	N° d'encaissement :	01360411/289,99
N° du propriétaire :	110363	Date (aaaa-mm-jj) :	2016/10/06
N° de client payeur :	110363	Saisie effectuée par :	S.V
N° de site :	503820	Date émission du permis :	2016-09-16

REÇU
Direction générale de l'inspection

6 OCT. 2016

Service des équipements pétroliers
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

GUIDE - Demande de renouvellement d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

Pour connaître les actions que vous devez entreprendre en vue du renouvellement de votre permis, visitez le www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers, section Les exigences de qualité et de sécurité/Permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé.

Sections du formulaire

Les sections 1, 2, 3, 7 et 9 sont remplies selon les données enregistrées à votre dossier. Si des corrections sont nécessaires, veuillez les inscrire en lettres moulées dans les espaces ombragés.

Aux fins du présent guide, on entend par :

- Exploitant :** Toute personne ou société qui fait fonctionner une installation d'équipement pétrolier.
- Propriétaire :** Toute personne ou société à qui appartiennent les équipements pétroliers. Si le propriétaire n'exploite pas ses équipements pétroliers pour lesquels la demande de renouvellement s'applique, le nom du propriétaire doit tout de même figurer sur le formulaire.
- Site :** L'endroit où sont situés les équipements pétroliers à risque élevé pour lesquels le permis d'utilisation est requis.
- Payeur :** Toute personne ou société qui acquitte les droits de permis.

Section 3 - Identification du propriétaire des équipements pétroliers

Il est important de mentionner qu'en vertu de la Loi sur le bâtiment, les responsabilités du propriétaire et de l'exploitant des équipements pétroliers sont les mêmes.

Section 4 - Déclaration d'événement

En vertu de l'article 121 du chapitre VI du Code de sécurité, le propriétaire ou l'exploitant d'un équipement pétrolier à risque élevé doit fournir à la RBQ le formulaire Relevé d'événement des équipements pétroliers.

Section 5 - Vérification des équipements pétroliers à risque élevé

Pour le renouvellement du permis d'utilisation, l'attestation de conformité sera exigée en fonction des fréquences de vérification. Il est de la responsabilité du propriétaire de fournir les documents nécessaires à la RBQ.

Section 6 - Facture

Consultez le tableau des droits de permis au www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers, section Vos obligations envers la RBQ, pour connaître le montant correspondant à la capacité totale de vos équipements pétroliers à risque élevé.

Section 8 - Signature du demandeur pour le renouvellement de permis

Afin de permettre le renouvellement de votre permis, vous devez fournir tous les renseignements demandés sur le formulaire. Si vous fournissez des renseignements inexacts ou incomplets, votre demande sera refusée.

Section 3 - Identification du propriétaire des équipements pétroliers

U A P inc.			
Nom du propriétaire (personne physique, personne morale ou société)			
1168815836			
Numéro d'entreprise (N.E.Q.)		Unité adm.	
7025, Rue Ontario Est, Montréal			
Adresse (numéro, rue et ville)			
Complément d'adresse (bureau, édifice, tour, etc.)			Case postale :
Québec		Canada	H1N2B3
Province		Pays	Code postal
smartineau@uapinc.com			
Courriel			
(514) 256-5031		(514) 821-5074	(514) 251-6573
Téléphone (bureau)	Poste	Téléphone (autre)	Télexcopieur
André Leblanc			
Nom d'une personne responsable si le propriétaire est une société ou une personne morale (entreprise)			

Section 4 - Déclaration d'événement

Tout événement (fuite, déversement de plus de 100 litres, incendie, explosion, blessure, perte de vie) doit être déclaré dans les 24h à la RBQ.

Avez-vous un événement à déclarer au cours de la période couverte par votre dernier permis ?

☐ Oui

☒ Non

Si vous avez répondu Oui, remplissez et envoyez à la RBQ le formulaire Relevé d'événement des équipements pétroliers disponible au www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers, section Formulaires.

Section 5 - Vérification des équipements pétroliers

Référez-vous au message qui suit concernant la vérification de vos équipements pétroliers. Selon les informations détenues par la RBQ :

RAPPEL VOTRE ATTESTATION EST REQUISE AVANT LE : 2016-09-16.

Section 6 - Facture

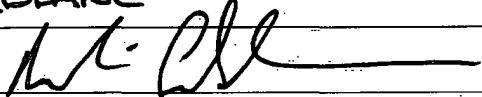
Consultez le site www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers, section Tarification, pour obtenir plus de détails sur la tarification. Les chèques postdatés ne sont pas acceptés.

Période de validité du permis : 2016-09-16 au 2018-09-15	
No de client payeur : 110363	
Nombre de réservoirs : 2	Capacité totale des réservoirs sous permis : 2 1 1 3 6
Montant total à payer (Chèque ou mandat poste à l'ordre du ministre des Finances) : 289.99	

Section 7 - Identification du payeur

U A P inc.			
Nom ou raison sociale du payeur (personne physique, personne morale ou société)			
1168815836			
Numéro d'entreprise (N.E.Q.)		Unité adm.	
7025, Rue Ontario Est, Montréal			
Adresse (numéro, rue et ville)			
Complément d'adresse (bureau, édifice, tour, etc.)			Case postale
Québec		Canada	H1N2B3
Province		Pays	Code postal
smartineau@uapinc.com			
Courriel			
(514) 256-5031		(514) 821-5074	(514) 251-6573
Téléphone (bureau)	Poste	Téléphone (autre)	Télécopieur
André Leblanc			
Nom d'une personne responsable si le titulaire est une société ou une personne morale (entreprise)			

Section 8 - Signature du demandeur pour le renouvellement de permis

Identification du demandeur du permis d'utilisation		☒ Propriétaire	☒ Exploitant
Je certifie que tous les renseignements fournis dans la présente demande de renouvellement de permis sont exacts et en tout point conformes. De plus, je certifie avoir pris connaissance de mes obligations et je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour gérer les équipements pétroliers en conformité avec les exigences de la Loi sur le bâtiment.			
Nom : LEBLANC		Prénom : ANDRÉ H.	
Signature : 		Date (aaaa-mm-jj) : 2016-09-29	

Section 9 - Adresse de correspondance

Adresse de correspondance (cocher en cas de modification seulement)	
☐ À l'adresse du site (identifié à la section 2)	☐ À l'adresse du propriétaire (identifié à la section 3)
☒ À l'adresse de l'exploitant (identifié à la section 1)	☐ À l'adresse du payeur du permis (identifié à la section 7)

Tous les documents doivent être transmis à l'adresse :

Régie du bâtiment du Québec
 Direction territoriale de l'Est-du-Québec,
 800, place D'Youville, 12^e étage,
 Québec (Québec) G1R 5S3

Téléphone : 1 800 267-1420
 Télécopieur : 418 646-4886
 Courriel : equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca
www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers

CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Certificat de vérification délivré pour les équipements pétroliers situés au 7025, RUE ONTARIO EST,
MONTREAL (QUÉBEC) H1N 2B3

et dont la description détaillée est jointe en annexe.

Délivré à : UAP INC.

N° de permis d'utilisation : MRN-Dossier 603800

Je certifie avoir vérifié les équipements pétroliers décrits en annexe selon les exigences prescrites par le ministère des Ressources naturelles en vertu de la Loi sur les produits et les équipements pétroliers applicables pour une vérification de REMPLACEMENT. Je déclare de plus que ces équipements sont conformes aux dispositions applicables de la réglementation.

Et j'ai signé le 15 septembre 2006 à LAVAL le présent certificat.

[Signature] (SIM VACHON)
Nom du vérificateur agréé

(n° d'agrément)

DDH 21SEP06 14:00

Section A - Identification du dossier

projet 766-01

Jim VACHON #19

Dossier n° : 603800 U A P inc.

N° contrôle :

Bannière :

Secteur principal d'activité : Autre (sans vente de produits pétroliers)

Sous-secteur d'activité : Autre activité sans vente de produit

Type de propriété :

Responsable du dossier : Mme Sylvie Tremblay

Site : 503820

Adresse : 7025, Rue Ontario Est
Montréal
(Québec) H1N 2B3

Téléphone :

Classe :

Mobile : Non

Titulaire : 110363 U A P inc.

Contact : M. Sylvio Sénéchal

Adresse : 7025, Rue Ontario Est
Montréal (Québec) H1N 2B3

Communications : téléphone 1 : (514) 256-5031

téléphone 2 :

télécopieur : (514) 256-8469

courriel :

FCE :

Propriétaire : 110363 U A P inc.

Contact : M. Sylvio Sénéchal

Adresse : 7025, Rue Ontario Est
Montréal
(Québec) H1N 2B3

Communications : téléphone 1 : (514) 256-5031

téléphone 2 :

télécopieur : (514) 256-8469

courriel :

FCE :

Date dernière vérification :

Date prochaine vérification :

Permis Montant :

Date émission :

Date échéance :

Réservoirs autorisés :

Capacité autorisée : (litres)

Section B : 2 Réservoir(s) actif(s) 0 Réservoir(s) retiré(s)

Section C : 0 Tuyauterie(s) active(s)

Section D : 0 Distributeur(s) actif(s)

Section E : 0 Avis de correction ou d'infraction, dérogations

Section F : 0 Réservoir(s) assujetti(s) T.A.S.

Section G : Déclaration de modification aux équipements

Section B - Réservoirs actifs

Réservoir n° : 1

Date installation : 1988-11-30

Sous permis : Oui

☐ Oui
☒ Non

État : En usage

Inutilisé temporairement

En usage

Hors d'usage

☒ Retiré

Date état : 1988-11-30

date

N° série :

Fabricant :

Entrepreneur :

Date retrait :

Norme :

Date de recertification :

Construction : Simple paroi

Simple

Double

Matériaux : (simple/ext.) Acier
(int.)

Localisation : Souterrain

Souterrain

Hors sol

Emplacement : Extérieur

Extérieur

Intérieur

Protection : Anode sacrificielle

Anode sacrificielle

Courant imposé

Aucune

Sans objet

Inventaire :

☐ Gestion électronique☐ Réconciliation statistique☐ Pige manuelle

Capacité : 4500 litres

9080 litres

Réservoir pour génératrice :

☐ Oui ☐ Non

Réservoir d'appoint :

Oui

☐ Oui ☐ Non

Réservoir à fins lucratives :

Non

☐ Oui ☐ Non

Compartiments :

Réservoirs liés :

N° Capacité (litres)

2

165

Équipements secondaires actifs :

Date installation Date retrait Droit acquis

Description

Date installation

Droit Acquis

Conformité

☐ Boîte de confinement☐ Cuvette☐ Digue☐ Enceinte étanche☐ Limiteur de remplissage☐ Puits d'observation☐ Séparateur☐ Système de détection de fuite☐ Système de récupération de vapeur

Derniers travaux : 2005-12-12

Nature :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction générale du développement des hydrocarbures

Dossier n° : 603800

Heure : 15:42

Page 2 de 6 //

Description des équipements pétroliers - Section B

Date : 2006-06-01

Section B - Réservoirs actifs

Réservoir n° : 2

Date installation : 1988-11-30

Sous permis : Oui

☐ Oui
☒ Non

État : En usage

Date état : 1988-11-30 retiré

☐ Inutilisé temporairement
☐ En usage
☐ Hors d'usage
☒ Retiré
Le 14 sept 06
date

N° série :

Fabricant :

Entrepreneur :

Date retrait :

Le 14 sept 06

Norme :

Date de recertification :

Construction : Simple paroi

☐ Simple
☐ Double
Matériaux : (simple/ext.) Acier
(int.)

Localisation : Souterrain

☐ Souterrain
☐ Hors sol

Emplacement : Extérieur

☐ Extérieur
☐ Intérieur

Protection : Anode sacrificielle

☐ Anode sacrificielle
☐ Courant imposé
☐ Aucune
☐ Sans objet

Inventaire :

☐ Gestion électronique ☐ Réconciliation statistique ☐ Pige manuelle

Capacité : 165 litres

Réservoir pour génératrice : Oui

☐ Oui ☐ Non

Réservoir d'appoint :

☐ Oui ☐ Non

Compartiments :

Réservoir à fins lucratives : Non

☐ Oui ☐ Non

N°	Capacité (litres)	Produit
1	165	Diesel

Réservoirs liés :

N°	Capacité (litres)
1	4 500

Équipements secondaires actifs :

Date installation Date retrait Droit acquis

Description

Date installation Droit Acquis Conformité

☐ Boîte de confinement			
☐ Cuvette			
☐ Digue			
☐ Enceinte étanche			
☐ Limiteur de remplissage			
☐ Puits d'observation			
☐ Séparateur			
☐ Système de détection de fuite			
☐ Système de récupération de vapeur			

Derniers travaux : 2005-12-12

Nature :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction générale du développement des hydrocarbures

Dossier n° : 603800

Heure : 15:42

Page 3 de 11

Description des équipements pétroliers - Section B Date : 2006-06-01

Section B - Réservoirs actifs

Réservoir n° : 3

Date installation :

le 14 sept 06

Sous permis :

☐ Oui
☒ Non

État :

☐ Inutilisé temporairement
☒ En usage
☐ Hors d'usage
☐ Retiré

Date état :

le 14 sept 06

le 14 sept 06
date

N° série :

8208 N 760077

Fabricant :

ZCL Composites

Entrepreneur :

Petro Hitech

Date retrait :

Norme :

ULC SG15

Date de recertification :

Construction :

☒ Simple
☐ DoubleMatériaux : (simple/ext.)
(int.)

fibre de verre

Localisation :

☒ Souterrain
☐ Hors sol

Emplacement :

☒ Extérieur
☐ Intérieur

Protection :

☐ Anode sacrificielle
☐ Courant imposé
☐ Aucune
☒ Sans objet

Inventaire :

☐ Gestion électronique ☐ Réconciliation statistique ☐ Pige manuelle

Capacité :

20 000 litres

Réservoir pour génératrice :

☒ Oui ☐ Non

Réservoir d'appoint :

☐ Oui ☐ Non

Compartiments :

Réservoir à fins lucratives :

☐ Oui ☒ Non

N°

Capacité (litres)

Produit

1

20000

diesel

Réservoirs liés :

N° 4

Capacité (litres)

1136 litres

Équipements secondaires actifs :

Description

Date installation

Droit Acquis

Conformité

Date installation

Date retrait

Droit acquis

Boîte de confinement			
Cuvette			
Digue			
Enceinte étanche			
Limiteur de remplissage			
Puits d'observation			
Séparateur			
Système de détection de fuite			
Système de récupération de vapeur			

Derniers
travaux :

Nature :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction générale du développement des hydrocarbures

Dossier n° : 603800

Heure : 15:42

Page 4 de 11

Description des équipements pétroliers - Section B

Date : 2006-06-01

Section B - Réservoirs actifs

Réservoir n° : 4	
Date installation : 14 sept 06	Sous permis : ☐ Oui ☒ Non
État :	☐ Inutilisé temporairement
Date état : 14/9/06	☒ En usage <u>14 sept 06</u> date
N° série : B890309	Fabricant : ZCL Composites
Entrepreneur : Peter H. Tech	Date retrait :
Norme : OLC-ORD/C80.1	Date de recertification :
Construction : ☒ Simple ☒ Double	Matériaux : (simple/ext.) (int.) fibre de verre
Localisation : ☒ Souterrain ☒ Hors sol	Emplacement : ☐ Extérieur ☒ Intérieur
Protection : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé ☐ Aucune ☒ Sans objet	Inventaire : ☐ Gestion électronique ☐ Réconciliation statistique ☒ Sans objet
Capacité : 1136 litres	Réservoir pour génératrice : ☒ Oui ☐ Non
Compartiments :	Réservoir à fins lucratives : ☐ Oui ☒ Non
N° Capacité (litres) Produit 1 1136 diesel	Réservoirs liés : réservoir d'appoint. N° Capacité (litres) 3 20 000

Équipements secondaires actifs :

Description	Date installation	Date retrait	Droit acquis
Boîte de confinement			
Cuvette			
Digue			
Enceinte étanche			
Limiteur de remplissage			
Séparateur			
Système de détection de fuite			
Système de récupération de vapeur			

Derniers travaux :

Nature :

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Direction du développement des hydrocarbures

Dossier n° :

Heure :

Page 2 de 8

Description des équipements pétroliers - Section B

Date :

5 de 11

Section C - Tuyauteries actives de l'alimentation de produits

Réservoir n° : 3	Compartment n° :	Tuyauterie n° :				
Date installation : le 14 sept 06		Date retrait :				
État :	☒ Inutilisé temporairement ☒ En usage ☐ Hors d'usage ☐ Retiré					
Date état :	le 14 sept 06 date					
Fabricant : APT		Entrepreneur : Pétro H. Tech				
Construction :	☒ Simple ☐ Double	Matériaux : (simple/ext.) flexible (int.)				
Norme : (simple/ext.) (int.)	ULC ORO 971					
Localisation :	☒ Souterrain ☐ Hors sol	Protection : <table border="1"> <tr> <td>☐ Anode sacrificielle</td> </tr> <tr> <td>☐ Courant imposé</td> </tr> <tr> <td>☐ Aucune</td> </tr> <tr> <td>☒ Sans objet</td> </tr> </table>	☐ Anode sacrificielle	☐ Courant imposé	☐ Aucune	☒ Sans objet
☐ Anode sacrificielle						
☐ Courant imposé						
☐ Aucune						
☒ Sans objet						
Équipements secondaires actifs :						
Description	Date installation	Droit Acquis	Conformité			
Système de détection de fuite						
Puits collecteur						

Section C - Tuyauteries actives de l'alimentation de produits

Réservoir n° : 4	Compartment n° :	Tuyauterie n° :
Date installation : 14 sept 06	Date retrait :	
État :	☐ Inutilisé temporairement ☒ En usage ☐ Hors d'usage ☐ Retiré	
Date état :	14 sept 06 date	
Fabricant :	Entrepreneur : Pétro H. Tech	
Construction : ☒ Simple ☐ Double	Matériaux : (simple/ext.) (int.) ACER	
Norme : (simple/ext.) (int.) ASTM A53		
Localisation : ☐ Souterrain ☒ Hors sol	Protection :	☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé ☐ Aucune ☒ Sans objet

Équipements secondaires actifs :			
Description	Date installation	Date retrait	Droit acquis
Système de détection de fuite			
Puits collecteur			

Section D - Distributeurs actifs

Distributeur n° :

Date installation :

Date retrait :

Droit acquis :

Oui

Non

Distance :

Type :

Cabinet

Duo 2

Inconnu

Satellite

Duo 1

Sur réservoir

Multiple

Simple

Équipements secondaires :

Date installation Date retrait Droit acquis

Description

Date installation

Droit Acquis

Conformité :

Boîte de captage			
Tablier de béton			
Séparateur			
Détection fuite / boîte captage			
Détection de fuite			
Tablier d'asphalte traité			
Tablier mi-béton/mi-asphalte traité			

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction générale du développement des hydrocarbures

Dossier n° : 603800

Heure : 15:42

Page 8 de 9

Description des équipements pétroliers - Section D

Date : 2006-06-01

8 de 11

Section E - Autres renseignements

Dossier n° : 603800 U A P Inc.

Avis de correction

Article Loi - Règlement	Date d'échéance	Date de conformité	Inspecteur

Avis d'infraction

Article Loi - Règlement	Date de jugement	Décision du jugement

Dérogations

Ministère des
Dossier
Descripti

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction générale du développement des hydrocarbures

Dossier n° : 603800

Heure : 15:42

Page 1 de 9
9 de 11

Description des équipements pétroliers - Section E

Date : 2006-06-01

Section F - Résultats du T.A.S.

Dossier n° : 603800 U A P inc.

Taux d'agressivité du sol

N° réservoir	Zone initiale	Zone finale	Date T.A.S.	Date limite protection	Date prolongation	Intervalle essai détection de fuite *
-----------------	------------------	----------------	----------------	---------------------------	-------------------	--

* 5 ans si zone finale 3;
annuel si zone finale 4

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction générale du développement des hydrocarbures

Dossier n° : 603800

Heure : 15:42

Description des équipements pétroliers - Section F

Date : 2006-06-01

Page 6 de 9

1006/11

Section G - Déclaration de modification aux équipements

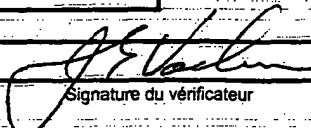
Dossier n° : 603800 U A P inc.

☐

A la suite de ma vérification, je déclare n'avoir apporté aucune modification à la présente description des équipements pétroliers.

☒

A la suite de ma vérification, je déclare avoir apporté des modifications à la présente description des équipements pétroliers dans les espaces réservés à cette fin.



Signature du vérificateur

19

Numéro du vérificateur

le 15 sept 06

Date

S
S
Se
Min
Do
Der

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction générale du développement des hydrocarbures

Dossier n° : 603800

Heure : 15:42

Page 0-009

Description des équipements pétroliers - Section G

Date : 2006-06-01

11 de 11

ÉQUIPEMENTS PETROLIERS A RISQUE ÉLEVÉ

Délivrance, renouvellement et modification d'un permis d'utilisation

Il est obligatoire d'avoir un permis pour utiliser un équipement pétrolier à risque élevé, sauf pour ceux qui sont situés dans les maisons unifamiliales. Utilisez ce formulaire pour demander, renouveler ou modifier un permis (ajout et retrait de réservoirs, changement d'exploitant ou de propriétaire, changement de l'adresse du site).

1. Type de demande

Quel est l'objet de votre demande?

- ☐ Délivrance d'un nouveau permis.
- ☒ Renouvellement d'un permis.
- ☐ Modification d'un permis. Cochez la ou les modifications que vous souhaitez faire :
- ☐ Modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs). Date du changement : _____
- ☐ Changement de propriétaire ou d'exploitant. Inscrivez les informations sur le nouveau propriétaire ou sur le nouvel exploitant à la section correspondante. Date du changement : _____
- ☐ Changement d'adresse du site. Inscrivez la nouvelle adresse du site à la section 4. Date du changement : _____

2. Coordonnées du propriétaire des équipements pétroliers

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique?

☒ Entreprise (personne morale ou société)	☐ Personne physique	
Nom de l'entreprise : UAP inc.	☐ M.	☐ Mme.
Autres noms (raisons sociales) :	Nom :	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1168815836	Prénom :	
Nom de la personne responsable :	NEQ (facultatif) :	

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal		
Province : QC		Code postal : H1N2B3
Téléphone : (514) 256-5031	Poste :	Télécopieur (facultatif) : (514) 251-6573
Courriel (facultatif) : smartineau@uapinc.com		Cellulaire (facultatif) :

Réserve à la RBQ

Número d'intervenant : 5780-7000	Número du site : 1-5212382124	Date de l'échéance : 2022-09-15
----------------------------------	-------------------------------	---------------------------------

3. Coordonnées de l'exploitant des équipements pétroliers

Si l'exploitant est la même personne que le propriétaire, cochez cette case et passez à la section suivante. ☒

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique?

☐ Entreprise (personne morale ou société)	☐ Personne physique
Nom de l'entreprise :	☐ M. ☐ Mme.
Autres noms (raisons sociales) :	Nom :
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	Prénom :
Nom de la personne responsable :	NEQ (facultatif) :

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) :		
Province :	Code postal :	
Téléphone :	Poste :	Télécopieur (facultatif) :
Courriel (facultatif) :	Cellulaire (facultatif) :	

4. Coordonnées du site des équipements pétroliers

Indiquez l'endroit où sont situés les équipements pétroliers.

Appellation du site (exemple : Gaz-Bar Temblay inc.) : UAP inc.	
Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal	
Province : QC	Code postal : H1N2B3
Personne responsable	
Nom : André Leblanc	
Téléphone : (514) 256-5031	Poste :
Courriel (facultatif) : smartineau@uapinc.com	

Cochez cette case si votre demande concerne un permis à statut mobile¹. ☐

1 Statut mobile : Si les activités de votre entreprise nécessitent que vos équipements pétroliers à risque élevé soient déplacés et utilisés à des endroits différents pendant la période de validité du permis (par exemple pour des activités temporaires associées à des chantiers, à des travaux de voiries, à des opérations forestières), la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) permet qu'ils soient enregistrés à une adresse autre que celle du lieu d'utilisation et que le permis ne soit pas modifié à chaque déplacement des équipements.

5. Type d'installation

Cochez le type d'installation d'équipement pétrolier visé par le permis.

☐ Poste de distribution de carburant. Cochez ce qui vous concerne :

- ☐ Station-service
- ☐ Libre-service avec surveillance
- ☐ Libre-service avec surveillance à distance
- ☐ Libre-service sans surveillance
- ☐ Poste d'aéroport
- ☐ Poste de marina
- ☐ Poste d'utilisateur (distribution sans commerce)
- ☐ Poste avec modes d'exploitation mixtes

☐ Dépôt

☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion.
Cochez ce qui vous concerne :

- ☐ Appareil de chauffage
- ☒ Génératrice
- ☐ Pompe ou autre moteur
- ☐ Canalisation
- ☐ Commerce de carburant à partir de contenants portatifs

6. Déclaration d'événement (à remplir uniquement lors d'un renouvellement de permis)

Vous devez déclarer tous les événements reliés à l'équipement pétroliers sur le permis (fuite, déversement de produits pétroliers supérieurs à 100 litres, explosion ou incendie relié à l'équipement pétrolier, bris d'équipement utilisé pour l'entreposage ou la distribution de produits pétroliers qui présentent un danger pour la sécurité du public).

Avez-vous un événement à déclarer au cours de la période couverte par le permis? ☐ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez le formulaire Relevé d'événement des équipements pétroliers disponible au www.rbg.gouv.qc.ca et joignez-le à la demande.

7. Vérification des équipements pétroliers

Référez-vous au message qui suit pour savoir si une vérification périodique est requise pour ce renouvellement. Si oui, vous devez joindre l'attestation de conformité et la description des équipements.

Selon les informations que nous détenons :

Une attestation de conformité est requise pour ce renouvellement.

8. Déclaration formelle

Le propriétaire ou l'exploitant doit répondre aux questions suivantes. Notez que le permis sera délivré au nom de l'exploitant.

Vous êtes : ☒ Propriétaire ☐ Exploitant

Pour l'équipement pétrolier visé à la demande de permis, avez-vous été déclaré coupable d'une infraction en rapport avec le chapitre VI du Code de sécurité ou avez-vous été enjoint à prendre des mesures supplétives exigées par l'article 122 de la Loi sur le bâtiment?

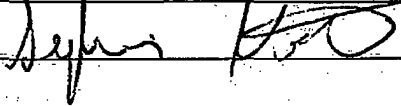
☐ Oui ☒ Non

Si oui, vous êtes-vous conformé à toutes les dispositions de ce chapitre qui sont applicables à l'équipement pétrolier visé à la demande de permis ou à ces mesures supplétives?

☒ Oui ☐ Non

Si vous demandez le renouvellement de votre permis, cochez la case suivante afin de déclarer que vous avez satisfait aux exigences de la section VI du chapitre VI du code de sécurité pour assurer le bon fonctionnement des équipements pétroliers visés par ce permis. ☒

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom : MARTIN	Prénom : SYLVAIN
Signature : 	Date (aaaa-mm-jj) : 2022-09-13

Protection des renseignements

Tout renseignement nominatif (personnel et confidentiel) recueilli par la RBQ à la suite de la réception d'une demande d'obtention de permis est traité de façon confidentielle.

Utilisation des renseignements

La RBQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ AU CODE DE SÉCURITÉ

Vérifications périodiques effectuées sur une installation d'équipements pétroliers à risque élevé

Emplacement des équipements pétroliers et permis visé

Raison sociale : UAP inc.

☒ Propriétaire ☐ Exploitant

Adresse : 7025 rue Ontario Est, Montréal, QC H1N 2B3

Numéro du site : 1-5212382124

Utilisation des équipements

☐ Poste de distribution de carburant :☐ Station-service☐ Libre-service avec surveillance☐ Libre-service avec surveillance à distance☐ Libre-service sans surveillance☐ Poste d'aéroport☐ Poste de marina☐ Poste d'utilisateur (distribution sans commerce)☐ Dépôt☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion☐ Appareil de chauffage☒ Génératrice☐ Pompe ou autre moteur☐ Autre :

Vérifications effectuées

☒ Périodique☐ Périodique avec mise hors service temporaire de tous les équipements☐ Périodique avec mise hors service temporaire d'une partie des équipements☐ Périodique avec remise du site en usage☐ Périodique avec remise d'une partie des équipements en usage☒ Conformité à une mesure équivalente ou différente, numéro : 2429-1☐ Autre :

Description des équipements

☐ Aucun changement depuis la dernière vérification☒ Changements inscrits sur la description en annexe

R.B.Q.

02 SEP. 2022

Attestation

Je déclare avoir vérifié les équipements pétroliers à risque élevé présents sur le site et je certifie que leur utilisation est conforme aux exigences énoncées à l'article 117 du Code de sécurité adopté en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Nom de la personne reconnue par la Régie du bâtiment du Québec : Julien Prévost-Barrette, ing.

Numéro de membre de l'ordre professionnel : 5031700

Signature de la personne reconnue :

Date (aaaa-mm-jj) : 2022-08-16

Description des équipements pétroliers

Ce formulaire indique les dernières informations que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) détient concernant les équipements pétroliers visés par un permis d'utilisation. Il doit être remis à la personne reconnue mandatée pour effectuer la vérification périodique des installations ou pour vérifier les travaux effectués sur les équipements.

La personne reconnue doit l'utiliser pour guider sa vérification et y inscrire les changements d'état des équipements. Si un équipement a été retiré, mis hors service temporairement, abandonné sur place ou remis en usage, elle doit l'indiquer dans la section correspondant à l'équipement. Si un équipement a été ajouté, elle doit l'indiquer à l'annexe 1.

L'exploitant doit le signer et le joindre à sa demande de renouvellement ou de modification de permis (lors de l'ajout ou du retrait d'un équipement).

1. Identification du dossier

N° d'intervenant : 5780-7000

1.1 Identification du site

Nom du site : UAP inc.

N° du site : 1-5212382124

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Statut mobile : ☐ Oui ☒ Non

1.1.1 Personne à contacter sur le site

Nom : ~~Leblanc~~ MartineauPrénom : ~~André~~ SylvainTéléphone : ~~5142565031~~ (514) 251-6540

Poste : 7590

Cellulaire : 5148215074 (514) 821-5074

Courriel : smartineau@uapinc.com

1.2 Identification de l'exploitant

Nom : UAP inc.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168815836

Adresse (Numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Téléphone : ~~(514) 256-5031~~ (514) 251-6540

Poste : 7590

Courriel : smartineau@uapinc.com

Télécopieur :

1.3 Informations sur le permis

N° de permis : 1014747

Statut du permis : Valide

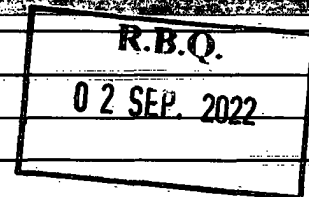
Date de délivrance : 16 septembre 2020

Date d'échéance : 15 septembre 2022

Nombre de réservoirs : 2

Capacité totale : 21136

Commentaires :



2. Identification des réservoirs

2.1. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R03		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : 8208 N 760077	Norme : CAN4-S615-M83	
Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☒ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☒ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☒ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 20000	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R03-C01	20000	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R04

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.1.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

2.2. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R04		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L		N° de série : B890309ULC-ORD/C80.1	Norme : ULC ORD/C80.1-2000
Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☒ Intérieur ☐ Extérieur		Confinement secondaire : ☒ Oui ☐ Non
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire : Fibre de verre	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 1136	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R04-C01	1136	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R03

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.2.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

3. Identification des tuyauteries

3.1 Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-030101-T01	Date de mise en service: 14 septembre 2006
☐ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☒ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R03-C01 vers 603800-R04-C01	
Double paroi : ☒ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain
Matériau de la paroi primaire : Polymère (Flexible)	Matériau de la paroi secondaire : Polymère (Flexible)
Norme pour la paroi primaire : ULC/ORD-C971-2005 PF	Norme pour la paroi secondaire : ULC/ORD-C971-2005 PF
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non

3.1.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée
 ☐ Inutilisée temporairement
 ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

3.2 Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-040101-T02	Date de mise en service: 14 septembre 2006
☐ Alimentation d'un distributeur ☒ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R04-C01 vers	
Double paroi : ☐ Oui ☒ Non	Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire : Acier	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire : API-5L, ASTM-A53, CSAZ245. 1	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non

3.2.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée
 ☐ Inutilisée temporairement
 ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

4. Identification des distributeurs

4.1. Informations sur le distributeur

N° du distributeur :		Date de mise en service :	
Type :	☐ Simple	☐ Duo-I	☐ Duo-II
	☐ Multiple	☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)	
	☐ Satellite	☐ Cabinet	☐ Autre
Type de pompe :	☐ Succion	☐ Submersible	☐ Inconnu
	☐ Autre		
Droit acquis par rapport à l'emplacement :		☐ Oui	☐ Non
Si oui, quel est le motif ?			

4.1.1. Modification de l'état du distributeur

Si le distributeur a été retiré ou remplacé. Depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée :

☐ Retiré ☐ Remplacé Date de la modification : _____

Si vous avez coché « Remplacé », inscrivez les informations demandées :

Type du nouveau distributeur : _____ Type de pompe (si requis) : _____

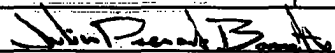
Commentaire :

5. Mesures différentes ou équivalentes

Mesures équivalentes ou différentes autorisées pour ce site: ☒ Oui ☐ Non

6. Déclaration formelle de la personne reconnue

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom : Prévost-Barrette	Prénom : Julien	N° d'ordre professionnel : 5031700
Signature : 		Date (aaaa-mm-jj) : 2022-08-16

Annexe 1 – Ajout d'équipements

Déclarez ci-dessous les équipements que vous ajoutez à l'installation. Faites des copies au besoin.

Ajout d'un réservoir

Identification (nom ou numéro du réservoir) :		Date de mise en service :	
Fabricant :		N° de série :	Norme :
Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire :		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			Capacité totale :
Système de détection de fuite : ☐ Oui ☐ Non			

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Commentaires :

Ajout d'une tuyauterie

Date de mise en service :	
☐ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☐ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire :	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire :	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non
Commentaires :	

Ajout d'un distributeur

Date de mise en service :	
Type : ☐ Simple ☐ Duo-I ☐ Duo-II ☐ Multiple ☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)	
☐ Satellite ☐ Cabinet ☐ Autre	
Type de pompe : ☐ Succion ☐ Submersible ☐ Inconnu ☐ Autre	
Commentaires :	



Montréal, le 4 juillet 2022

UAP inc.
7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Permis n° : 1014747

**Emplacement des équipements : 7025 rue Ontario Est, Montréal QC, Canada
H1N 2B3**

Objet : Renouvellement du permis d'utilisation

Bonjour,

Nous constatons à la lecture de votre dossier que votre permis d'utilisation pour un équipement pétrolier à risque élevé vient à échéance le 15 septembre 2022. Vous trouverez donc ci-joint la documentation nécessaire pour effectuer votre renouvellement. Celui-ci est sujet aux conditions énoncées à l'article 124 du Code de sécurité (L.R.Q, c. B-1.1, r. 0.01.01).

Le formulaire de demande de renouvellement de permis doit être rempli et accompagné d'un chèque ou d'un mandat-poste daté du jour de l'envoi, à l'ordre du ministre des Finances. Votre demande de renouvellement de permis doit être reçue à nos bureaux au plus tard le 16 août 2022.

Si vous avez reçu un avis de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) mentionnant qu'une attestation de conformité était nécessaire pour le renouvellement de votre permis, il vous faut l'obtenir et la transmettre avec votre demande de renouvellement. Notez que si vous n'avez pas reçu un tel avis, c'est que ce renouvellement ne coïncide pas avec la période de vérification de vos équipements.

Nous vous rappelons que vous devez également nous fournir en vue du renouvellement une déclaration des événements survenus en lien avec vos équipements pétroliers, c'est-à-dire tout incendie, explosion ou déversement de plus de 100 litres de produits pétroliers.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez nous aux coordonnées ci-dessous.

Merci de votre collaboration.

La Direction des relations avec la clientèle

p.j. Documentation

Délivrance, renouvellement et modification d'un
permis d'utilisation

Il est obligatoire d'avoir un permis pour utiliser un équipement pétrolier à risque élevé, sauf pour ceux qui sont situés dans les maisons unifamiliales. Utilisez ce formulaire pour demander, renouveler ou modifier un permis (ajout et retrait de réservoirs, changement d'exploitant ou de propriétaire, changement de l'adresse du site).

1. Type de demande

Quel est l'objet de votre demande?

- ☐ Délivrance d'un nouveau permis.
- ☒ Renouvellement d'un permis.
- ☐ Modification d'un permis. Cochez la ou les modifications que vous souhaitez faire :
- ☐ Modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs). Date du changement : _____
- ☐ Changement de propriétaire ou d'exploitant. Inscrivez les informations sur le nouveau propriétaire ou sur le nouvel exploitant à la section correspondante. Date du changement : _____
- ☐ Changement d'adresse du site. Inscrivez la nouvelle adresse du site à la section 4. Date du changement : _____

2. Coordonnées du propriétaire des équipements pétroliers

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique?

☒ Entreprise (personne morale ou société)	☐ Personne physique
Nom de l'entreprise : UAP inc.	☐ M. ☐ Mme.
Autres noms (raisons sociales) :	Nom :
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1168815836	Prénom :
Nom de la personne responsable :	NEQ (facultatif) :

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal		
Province : QC		Code postal : H1N2B3
Téléphone : (514) 256-5031	Poste :	Télécopieur (facultatif) : (514) 251-6573
Courriel (facultatif) : smartineau@uapinc.com		Cellulaire (facultatif) :

Réservé à la RBQ		
Numéro d'intervenant: 5780-7000	Numéro du site: 1-5212382124	Date de l'échéance : 2022-09-15

3. Coordonnées de l'exploitant des équipements pétroliers

Ce rapport est une copie fragmentée de la version signée du 19 juillet 2024

Si l'exploitant est la même personne que le propriétaire, cochez cette case et passez à la section suivante. ☒

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique?

☐ Entreprise (personne morale ou société)	☐ Personne physique
Nom de l'entreprise :	☐ M. ☐ Mme.
Autres noms (raisons sociales) :	Nom :
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	Prénom :
Nom de la personne responsable :	NEQ (facultatif) :

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) :		
Province :		Code postal :
Téléphone :	Poste :	Télécopieur (facultatif) :
Courriel (facultatif) :	Cellulaire (facultatif) :	

4. Coordonnées du site des équipements pétroliers

Indiquez l'endroit où sont situés les équipements pétroliers.

Appellation du site (exemple : Gaz-Bar Temblay inc.) : UAP inc.	
Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal	
Province : QC	Code postal : H1N2B3

Personne responsable	
Nom : André Leblanc	
Téléphone : (514) 256-5031	Poste :
Courriel (facultatif) : smartineau@uapinc.com	

Cochez cette case si votre demande concerne un permis à statut mobile¹.

☐

1 Statut mobile : Si les activités de votre entreprise nécessitent que vos équipements pétroliers à risque élevé soient déplacés et utilisés à des endroits différents pendant la période de validité du permis (par exemple pour des activités temporaires associées à des chantiers, à des travaux de voiries, à des opérations forestières), la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) permet qu'ils soient enregistrés à une adresse autre que celle du lieu d'utilisation et que le permis ne soit pas modifié à chaque déplacement des équipements.

5. Type d'installation

Cochez le type d'installation d'équipement pétrolier visé par le permis.

☐ Poste de distribution de carburant. Cochez ce qui vous concerne :

- ☐ Station-service
- ☐ Libre-service avec surveillance
- ☐ Libre-service avec surveillance à distance
- ☐ Libre-service sans surveillance
- ☐ Poste d'aéroport
- ☐ Poste de marina
- ☐ Poste d'utilisateur (distribution sans commerce)
- ☐ Poste avec modes d'exploitation mixtes

☐ Dépôt

☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion.
Cochez ce qui vous concerne :

- ☐ Appareil de chauffage
- ☒ Génératrice
- ☐ Pompe ou autre moteur
- ☐ Canalisation
- ☐ Commerce de carburant à partir de contenants portatifs

6. Déclaration d'événement (à remplir uniquement lors d'un renouvellement de permis)

Vous devez déclarer tous les événements reliés à l'équipement pétroliers sur le permis (fuite, déversement de produits pétroliers supérieurs à 100 litres, explosion ou incendie relié à l'équipement pétrolier, bris d'équipement utilisé pour l'entreposage ou la distribution de produits pétroliers qui présentent un danger pour la sécurité du public).

Avez-vous un événement à déclarer au cours de la période couverte par le permis? ☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez le formulaire Relevé d'événement des équipements pétroliers disponible au www.rbq.gouv.qc.ca et joignez-le à la demande.

7. Vérification des équipements pétroliers

Référez-vous au message qui suit pour savoir si une vérification périodique est requise pour ce renouvellement. Si oui, vous devez joindre l'attestation de conformité et la description des équipements.

Selon les informations que nous détenons :

Une attestation de conformité est requise pour ce renouvellement.

8. Déclaration formelle

Ce rapport est une copie fragmentée de la version signée du 19 juillet 2024

Le propriétaire ou l'exploitant doit répondre aux questions suivantes. Notez que le permis sera délivré au nom de l'exploitant.

Vous êtes : ☐ Propriétaire ☐ Exploitant

Pour l'équipement pétrolier visé à la demande de permis, avez-vous été déclaré coupable d'une infraction en rapport avec le chapitre VI du Code de sécurité ou avez-vous été enjoint à prendre des mesures supplétives exigées par l'article 122 de la Loi sur le bâtiment?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, vous êtes-vous conformé à toutes les dispositions de ce chapitre qui sont applicables à l'équipement pétrolier visé à la demande de permis ou à ces mesures supplétives?

☐ Oui ☐ Non

Si vous demandez le renouvellement de votre permis, cochez la case suivante afin de déclarer que vous avez satisfait aux exigences de la section VI du chapitre VI du code de sécurité pour assurer le bon fonctionnement des équipements pétroliers visés par ce permis. ☐

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom :	Prénom :
Signature :	Date (aaaa-mm-jj) :

Protection des renseignements

Tout renseignement nominatif (personnel et confidentiel) recueilli par la RBQ à la suite de la réception d'une demande d'obtention de permis est traité de façon confidentielle.

Utilisation des renseignements

La RBQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

9. Instructions pour le paiement, les documents à joindre et l'envoi

Paieement

Pour une **demande de permis ou un renouvellement**, vous avez à payer des droits. Le montant est en fonction de la capacité en litres de l'équipement pétrolier. Consultez le www.rbq.gouv.qc.ca/tarif-equipements-petroliers pour connaître le montant à payer.

Nombre de réservoirs à risque élevé : 2
Capacité totale en litres des réservoirs à risque élevé : 21136
Tarif pour 24 mois : 321.79 \$

L'**ajout de réservoirs** pourrait augmenter le prix de votre permis. Nous allons vous envoyer une facture si c'est le cas.

Si votre permis concerne une canalisation ou le commerce de contenants, communiquez avec nous pour connaître le montant à payer :

- par courriel à serviceclientele@rbq.gouv.qc.ca
- par téléphone au 1 800 361-0761.

Documents à joindre

Demande de permis

- Formulaire dûment rempli
- Copie de l'attestation de conformité au Code de construction produite par une personne reconnue
- Chèque ou mandat poste au montant exact fait à l'ordre du ministre des Finances.
- Description des équipements pétroliers

Renouvellement

- Formulaire dûment rempli
- Chèque ou mandat-poste au montant exact fait à l'ordre du ministre des Finances.
- Relevé d'événement, si vous avez un événement à déclarer.
- Description des équipements pétroliers et attestation de conformité au Code de sécurité produite par une personne reconnue, si une vérification périodique est requise. Pour savoir si une vérification périodique est requise, consultez la section 7 du présent formulaire.

Modification

- Formulaire dûment rempli
- Copie de l'attestation de conformité au Code de construction s'il s'agit d'une modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs).
- Description des équipements pétroliers s'il s'agit d'une modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs).

Envoi du formulaire et des documents requis

Par la poste:

Régie du bâtiment du Québec
 Direction des relations avec la clientèle
 255, boul. Crémazie Est, RC, local 040
 Montréal (Québec) H2M 1L5
 Téléphone: 1-800-267-1420
 Télécopieur: (418) 646-4886
 Courriel: equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca

Par courriel (pour modification de permis seulement) :

serviceclientele@rbq.gouv.qc.ca

Par télécopieur (pour modification de permis seulement) :

Sans frais : 1 866 315-0106
 Montréal : 514 864-2903



Québec, le 3 juillet 2020

U A P inc.
7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Permis n° : 1014747

Emplacement des équipements : 7025 rue Ontario Est, Montréal QC, Canada H1N 2B3

Objet : Renouvellement du permis d'utilisation

Bonjour,

Nous constatons à la lecture de votre dossier que votre permis d'utilisation pour un équipement pétrolier à risque élevé vient à échéance le 15 septembre 2020. Vous trouverez donc ci-joint la documentation nécessaire pour effectuer votre renouvellement. Celui-ci est sujet aux conditions énoncées à l'article 124 du Code de sécurité (L.R.Q, c. B-1.1, r. 0.01.01).

Le formulaire de demande de renouvellement de permis doit être rempli et accompagné d'un chèque ou d'un mandat-poste daté du jour de l'envoi, à l'ordre du ministre des Finances. Votre demande de renouvellement de permis doit être reçue à nos bureaux au plus tard le .

Si vous avez reçu un avis de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) mentionnant qu'une attestation de conformité était nécessaire pour le renouvellement de votre permis, il vous faut l'obtenir et la transmettre avec votre demande de renouvellement. Notez que si vous n'avez pas reçu un tel avis, c'est que ce renouvellement ne coïncide pas avec la période de vérification de vos équipements.

Nous vous rappelons que vous devez également nous fournir en vue du renouvellement une déclaration des événements survenus en lien avec vos équipements pétroliers, c'est-à-dire tout incendie, explosion ou déversement

Direction générale de l'inspection

de plus de 100 litres de produits pétroliers.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez nous aux coordonnées ci-dessous.

Merci de votre collaboration.

La Direction générale de l'inspection

p.j. Documentation

Délivrance, renouvellement et modification d'un
permis d'utilisation

Il est obligatoire d'avoir un permis pour utiliser un équipement pétrolier à risque élevé, sauf pour ceux qui sont situés dans les maisons unifamiliales. Utilisez ce formulaire pour demander, renouveler ou modifier un permis (ajout et retrait de réservoirs, changement d'exploitant ou de propriétaire, changement de l'adresse du site).

1. Type de demande

Quel est l'objet de votre demande?

- ☐ Délivrance d'un nouveau permis.
- ☒ Renouvellement d'un permis.
- ☐ Modification d'un permis. Cochez la ou les modifications que vous souhaitez faire :
- ☐ Modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs). Date du changement : _____
- ☐ Changement de propriétaire ou d'exploitant. Inscrivez les informations sur le nouveau propriétaire ou sur le nouvel exploitant à la section correspondante. Date du changement : _____
- ☐ Changement d'adresse du site. Inscrivez la nouvelle adresse du site à la section 4. Date du changement : _____

2. Coordonnées du propriétaire des équipements pétroliers

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique?

☒ Entreprise (personne morale ou société)	☐ Personne physique
Nom de l'entreprise : U A P inc.	☐ M. ☐ Mme.
Autres noms (raisons sociales) :	Nom :
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1168815836	Prénom :
Nom de la personne responsable :	NEQ (facultatif) :

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal		
Province : QC		Code postal : H1N2B3
Téléphone : (514) 256-5031	Poste :	Télécopieur (facultatif) : (514) 251-6573
Courriel (facultatif) : smartineau@uapinc.com		Cellulaire (facultatif) :

Réservé à la RBQ		
Numéro d'intervenant: 5780-7000	Numéro du site: 1-5212382124	Date de l'échéance : 2020-09-15

3. Coordonnées de l'exploitant des équipements pétroliers

Ce rapport est une copie fragmentée de la version signée du 19 juillet 2024

Si l'exploitant est la même personne que le propriétaire, cochez cette case et passez à la section suivante. ☒

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique?

☐ Entreprise (personne morale ou société)	☐ Personne physique
Nom de l'entreprise :	☐ M. ☐ Mme.
Autres noms (raisons sociales) :	Nom :
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	Prénom :
Nom de la personne responsable :	NEQ (facultatif) :

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) :		
Province :		Code postal :
Téléphone :	Poste :	Télécopieur (facultatif) :
Courriel (facultatif) :	Cellulaire (facultatif) :	

4. Coordonnées du site des équipements pétroliers

Indiquez l'endroit où sont situés les équipements pétroliers.

Appellation du site (exemple : Gaz-Bar Temblay inc.) : U A P INC.	
Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal	
Province : QC	Code postal : H1N2B3

Personne responsable	
Nom : André Leblanc	
Téléphone : (514) 256-5031	Poste : 5142565031
Courriel (facultatif) : smartineau@uapinc.com	

Cochez cette case si votre demande concerne un permis à statut mobile¹.

☐

1 Statut mobile : Si les activités de votre entreprise nécessitent que vos équipements pétroliers à risque élevé soient déplacés et utilisés à des endroits différents pendant la période de validité du permis (par exemple pour des activités temporaires associées à des chantiers, à des travaux de voiries, à des opérations forestières), la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) permet qu'ils soient enregistrés à une adresse autre que celle du lieu d'utilisation et que le permis ne soit pas modifié à chaque déplacement des équipements.

5. Type d'installation

Cochez le type d'installation d'équipement pétrolier visé par le permis.

☐ Poste de distribution de carburant. Cochez ce qui vous concerne :

- ☐ Station-service
- ☐ Libre-service avec surveillance
- ☐ Libre-service avec surveillance à distance
- ☐ Libre-service sans surveillance
- ☐ Poste d'aéroport
- ☐ Poste de marina
- ☐ Poste d'utilisateur (distribution sans commerce)
- ☐ Poste avec modes d'exploitation mixtes

☐ Dépôt

☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion.
Cochez ce qui vous concerne :

- ☐ Appareil de chauffage
- ☐ Génératrice
- ☐ Pompe ou autre moteur
- ☐ Canalisations
- ☐ Commerce de carburant à partir de contenants portatifs

6. Déclaration d'événement (à remplir uniquement lors d'un renouvellement de permis)

Vous devez déclarer tous les événements reliés à l'équipement pétroliers sur le permis (fuite, déversement de produits pétroliers supérieurs à 100 litres, explosion ou incendie relié à l'équipement pétrolier, bris d'équipement utilisé pour l'entreposage ou la distribution de produits pétroliers qui présentent un danger pour la sécurité du public).

Avez-vous un événement à déclarer au cours de la période couverte par le permis? Oui Non

Si vous avez répondu oui, remplissez le formulaire Relevé d'événement des équipements pétroliers disponible au www.rbq.gouv.qc.ca et joignez-le à la demande.

7. Vérification des équipements pétroliers

Référez-vous au message qui suit pour savoir si une vérification périodique est requise pour ce renouvellement. Si oui, vous devez joindre l'attestation de conformité.

Selon les informations que nous détenons :

Une attestation de conformité est requise pour ce renouvellement.

8. Déclaration formelle

Ce rapport est une copie fragmentée de la version signée du 19 juillet 2024

Le propriétaire ou l'exploitant doit répondre aux questions suivantes. Notez que le permis sera délivré au nom de l'exploitant.

Vous êtes : ☐ Propriétaire ☐ Exploitant

Pour l'équipement pétrolier visé à la demande de permis, avez-vous été déclaré coupable d'une infraction en rapport avec le chapitre VI du Code de sécurité ou avez-vous été enjoint à prendre des mesures supplétives exigées par l'article 122 de la Loi sur le bâtiment?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, vous êtes-vous conformé à toutes les dispositions de ce chapitre qui sont applicables à l'équipement pétrolier visé à la demande de permis ou à ces mesures supplétives?

☐ Oui ☐ Non

Si vous demandez le renouvellement de votre permis, cochez la case suivante afin de déclarer que vous avez satisfait aux exigences de la section VI du chapitre VI du code de sécurité pour assurer le bon fonctionnement des équipements pétroliers visés par ce permis. ☐

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom :	Prénom :
Signature :	Date (aaaa-mm-jj) :

Protection des renseignements

Tout renseignement nominatif (personnel et confidentiel) recueilli par la RBQ à la suite de la réception d'une demande d'obtention de permis est traité de façon confidentielle.

Utilisation des renseignements

La RBQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

9. Instructions pour le paiement, les documents à joindre et l'envoi

Paieement

Pour une **demande de permis ou un renouvellement**, vous avez à payer des droits. Le montant est en fonction de la capacité en litres de l'équipement pétrolier. Consultez le www.rbq.gouv.qc.ca/tarif-equipements-petroliers pour connaître le montant à payer.

Nombre de réservoirs à risque élevé : 2
Capacité totale en litres des réservoirs à risque élevé : 21136
Tarif pour 24 mois : 310.98 \$

L'**ajout de réservoirs** pourrait augmenter le prix de votre permis. Nous allons vous envoyer une facture si c'est le cas.

Si votre permis concerne une canalisation ou le commerce de contenants, communiquez avec nous pour connaître le montant à payer :

- par courriel à serviceclientele@rbq.gouv.qc.ca
- par téléphone au 1 800 361-0761.

Documents à joindre

Demande de permis

- Formulaire dûment rempli
- Copie de l'attestation de conformité au Code de construction produite par une personne reconnue
- Chèque ou mandat poste au montant exact fait à l'ordre du ministre des Finances.
- Formulaire Description des équipements pétroliers

Renouvellement

- Formulaire dûment rempli
- Chèque ou mandat-poste au montant exact fait à l'ordre du ministre des Finances.
- Relevé d'événement, si vous avez un événement à déclarer.
- Formulaire Description des équipements pétroliers si une vérification périodique est requise.
- Attestation de conformité au Code de sécurité produite par une personne reconnue si vérification périodique est requise.
- Formulaire Description des équipements pétroliers si une vérification périodique est requise et qu'il y a eu des changements aux équipements (ex.: mise hors service temporaire)

Modification

- Formulaire dûment rempli
- Copie de l'attestation de conformité au Code de construction s'il s'agit d'une modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs).
- Formulaire Description des équipements pétroliers s'il s'agit d'une modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs).

Envoi du formulaire et des documents requis

Par la poste:

Régie du bâtiment du Québec
Direction des inspections en sécurité
800, place D'Youville, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 5S3

Par courriel (pour modification de permis seulement) :

serviceclientele@rbq.gouv.qc.ca

Par télécopieur (pour modification de permis seulement) :

Sans frais : 1 866 315-0106

Montréal : 514 864-2903

Québec, le 25 août 2016

PAR COURRIEL

Monsieur Sylvain Martineau
UAP inc.
7025, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H1N 2B3

Objet : Décision 2429-1 en réponse à votre demande de mesures différentes à l'article 158 du chapitre VI du Code de sécurité
Site : 7025, rue Ontario Est, Montréal (dossier #603800)

Monsieur,

Vous trouverez ci-après la décision de la Régie du bâtiment du Québec (ci-après nommée « RBQ ») concernant votre demande de mesures différentes à l'article 158 du chapitre VI du Code de sécurité pour le site mentionné en objet.

Contexte

Votre demande concerne une installation d'équipements pétroliers dédiée à l'alimentation en carburant diesel d'une génératrice d'urgence. Cette installation comporte un réservoir principal souterrain ainsi qu'un réservoir auxiliaire localisé à l'intérieur du bâtiment dans le local de la génératrice. Ces équipements ont été installés en 2006.

Problématique

En vertu de l'article 158 du Code de sécurité, un réservoir hors sol localisé à l'intérieur d'un bâtiment pour alimenter le moteur d'une génératrice doit être installé conformément à la norme CSA-B139. Selon les dispositions de l'article 111 du Code de sécurité, en raison de l'année d'installation des équipements, c'est l'édition 1991 de la norme CSA-B139 qui leur est applicable.

Or, lors d'une vérification périodique des équipements par une personne reconnue par la RBQ, les non-conformités suivantes ont été observées :

- Le réservoir auxiliaire est fait de fibre de verre et il est certifié conforme à la norme ULC/ORD. C80.1 « Aboveground non-metallic tanks for fuel oil ». L'édition 1991 de la norme CSA-B139

n'autorisait pas l'installation de ce type de réservoir, la norme de fabrication ULC/ORD.C80.1 n'étant pas mentionnée à l'article 6.1.1.1 qui énumère les réservoirs autorisés.

- La distance entre le réservoir auxiliaire et le moteur de la génératrice est de 0,6 m alors qu'une distance minimale de 1,5 m est exigée en vertu de l'article 6.4.6 b) de l'édition 1991 de la norme CSA-B139.

Justification de votre demande

Vous souhaitez laisser en place le réservoir auxiliaire à son emplacement actuel considérant que son installation est conforme aux dispositions de l'édition en vigueur de la norme CSA-B139, soit l'édition 2009. En effet, la norme CSA-B139-09 autorise l'installation de réservoir hors sol non-métallique (article 7.2.1.1.) et elle n'impose pas de dégagement minimal entre un réservoir auxiliaire et le moteur de l'appareil qu'il alimente (article 7.4.8 b).

Décision

Suite à l'analyse effectuée, la RBQ autorise votre demande. Cette autorisation est accordée sur la base de la conformité aux exigences réglementaires actuellement en vigueur.

Notez que la mesure différente autorisée ne s'applique qu'au site mentionné en objet et ne vise que la problématique décrite ci-haut. La décision de la RBQ est rendue sur la base des renseignements que vous nous avez fournis et si ces renseignements s'avéraient inexacts, celle-ci pourrait être annulée. Toute modification à vos installations pourrait changer notre décision et il est de votre responsabilité de nous en informer. Dans l'éventualité où les installations peuvent présenter un risque d'explosion, d'incendie, de déversement, de fuites ou d'intoxication, la RBQ peut notamment enjoindre à une personne de prendre toute mesure supplétive qu'elle juge nécessaire en vue de rendre sécuritaire l'installation. De plus, la présente lettre ne vous dégage en rien de l'application de la Loi sur le bâtiment ou de tout autre loi ou règlement le cas échéant.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez communiquer avec la soussignée au 418 643-9222 ou par courriel à sophie.bedard@rbq.gouv.qc.ca

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Sophie Bédard, ing., M.Sc.

Direction du bâtiment et des installations techniques

- c. c. Monsieur Julien Prévost-Barrette, WSP, personne reconnue par la RBQ
Monsieur Bernard Paradis, inspecteur principal, Direction générale de l'inspection
Monsieur Claude Jr Deschamps, ing., Direction du bâtiment et des installations techniques



Montréal, le 24 janvier 2024

UAP inc.
7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Permis n° : 1014747

Emplacement des équipements : 7025 rue Ontario Est, Montréal QC, Canada
H1N 2B3

Objet : Vérification de vos équipements pétroliers en vue du renouvellement de
votre permis

Bonjour,

Par la présente, nous vous informons que la date de renouvellement de votre permis est le 15 septembre 2024. Cette date de renouvellement coïncide avec la période de vérification de vos équipements pétroliers à risque élevé. Il est donc de votre responsabilité d'obtenir une attestation de conformité délivrée par une personne reconnue et de la transmettre à la Régie du bâtiment du Québec avant l'échéance de votre permis.

Les étapes à suivre pour obtenir l'attestation de conformité requise pour le renouvellement de votre permis, sont décrites sur notre site Web au www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers sous l'onglet « Propriétaires et exploitants », « Faire vérifier périodiquement ses équipements ». Vous pouvez aussi communiquer avec nous aux coordonnées ci-dessous.



Attention : Si l'échéance de votre permis arrive durant la période hivernale, c'est-à-dire entre les mois de novembre et de mai, certains travaux de vérification ne pourront être effectués à ce moment. Vous devez vous assurer que la vérification de vos équipements et les éventuels travaux nécessaires à l'obtention d'une attestation de conformité seront faits avant le gel du sol.

Merci de votre collaboration.

La Direction des relations avec la clientèle

Ce formulaire indique les dernières informations que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) détient concernant les équipements pétroliers visés par un permis d'utilisation. Il doit être remis à la personne reconnue mandatée pour effectuer la vérification périodique des installations ou pour vérifier les travaux effectués sur les équipements.

La personne reconnue doit l'utiliser pour guider sa vérification et y inscrire les changements d'état des équipements. Si un équipement a été retiré, mis hors service temporairement, abandonné sur place ou remis en usage, elle doit l'indiquer dans la section correspondant à l'équipement. Si un équipement a été ajouté, elle doit l'indiquer à l'annexe 1.

L'exploitant doit le signer et le joindre à sa demande de renouvellement ou de modification de permis (lors de l'ajout ou du retrait d'un équipement).

1. Identification du dossier

N° d'intervenant : 5780-7000

1.1 Identification du site

Nom du site : UAP inc.

N° du site : 1-5212382124

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Statut mobile : ☐ Oui ☒ Non

1.1.1 Personne à contacter sur le site

Nom : Martineau

Prénom : Sylvain

Téléphone : 5142516540

Poste : 7590

Cellulaire : 5148215074

Courriel : smartineau@uapinc.com

1.2 Identification de l'exploitant

Nom : UAP inc.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168815836

Adresse (Numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Téléphone : (514) 256-5031

Poste :

Courriel : smartineau@uapinc.com

Télécopieur :

1.3 Informations sur le permis

N° de permis : 1014747

Statut du permis : Valide

Date de délivrance : 16 septembre 2022

Date d'échéance : 15 septembre 2024

Nombre de réservoirs : 2

Capacité totale : 21136

Commentaires :

2. Identification des réservoirs

2.1. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R03		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : 8208 N 760077	Norme : CAN4-S615-M83	
Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☒ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☒ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 20000	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R03-C01	20000	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R04

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.1.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

2.2. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R04		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : B890309ULC-ORD\C80.1	Norme : ULC ORD/C80.1-2000	
Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☒ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☒ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire : Fibre de verre	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 1136	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R04-C01	1136	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R03

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.2.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

3. Identification des tuyauteries

3.1. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-030101-T01		Date de mise en service: 14 septembre 2006	
☐ Alimentation d'un distributeur	☐ Alimentation d'un appareil	☒ Lien entre deux réservoirs	☐ Alimentation rampe chargement
État actuel : En usage		Date de l'état : 14 septembre 2006	
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R03-C01 vers 603800-R04-C01			
Double paroi : ☒ Oui ☐ Non		Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	
Matériau de la paroi primaire : Polymère (Flexible)		Matériau de la paroi secondaire : Polymère (Flexible)	
Norme pour la paroi primaire : ULC/ORD-C971-2005 PF		Norme pour la paroi secondaire : ULC/ORD-C971-2005 PF	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	

3.1.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

3.2. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-040101-T02		Date de mise en service: 14 septembre 2006	
☐ Alimentation d'un distributeur	☒ Alimentation d'un appareil	☐ Lien entre deux réservoirs	☐ Alimentation rampe chargement
État actuel : En usage		Date de l'état : 14 septembre 2006	
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R04-C01 vers			
Double paroi : ☐ Oui ☒ Non		Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	
Matériau de la paroi primaire : Acier		Matériau de la paroi secondaire :	
Norme pour la paroi primaire : API-5L,ASTM-A53,CSAZ245.1		Norme pour la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	

3.2.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

4. Identification des distributeurs

4.1. Informations sur le distributeur

N° du distributeur :		Date de mise en service :			
Type :	☐ Simple	☐ Duo-I	☐ Duo-II	☐ Multiple	☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)
	☐ Satellite	☐ Cabinet	☐ Autre		
Type de pompe :	☐ Succion	☐ Submersible	☐ Inconnu	☐ Autre	
Droit acquis par rapport à l'emplacement :		☐ Oui	☐ Non	Si oui, quel est le motif ?	

4.1.1. Modification de l'état du distributeur

Si le distributeur a été retiré ou remplacé. Depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée :

☐ Retiré ☐ Remplacé Date de la modification : _____

Si vous avez coché « Remplacé », inscrivez les informations demandées :

Type du nouveau distributeur : _____ Type de pompe (si requis) : _____

Commentaire :

5. Mesures différentes ou équivalentes

Mesures équivalentes ou différentes autorisées pour ce site: ☒ Oui ☐ Non

6. Déclaration formelle de la personne reconnue

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom :	Prénom :	N° d'ordre professionnel :
Signature :		Date (aaaa-mm-jj) :

Annexe 1 – Ajout d'équipements

Déclarez ci-dessous les équipements que vous ajoutez à l'installation. Faites des copies au besoin.

Ajout d'un réservoir

Identification (nom ou numéro du réservoir) :			Date de mise en service :		
Fabricant :		N° de série :		Norme :	
Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain		Emplacement : ☐ Intérieur ☐ Extérieur		Confinement secondaire : ☐ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire :			Matériau de la paroi secondaire :		
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé			Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☐ Non		
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion					Capacité totale :
Système de détection de fuite : ☐ Oui ☐ Non					

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Commentaires :

Ajout d'une tuyauterie

Date de mise en service :	
☐ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☐ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire :	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire :	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non
Commentaires :	

Ajout d'un distributeur

Date de mise en service : _____	
Type : ☐ Simple ☐ Duo-I ☐ Duo-II ☐ Multiple ☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)	
☐ Satellite ☐ Cabinet ☐ Autre	
Type de pompe : ☐ Succion ☐ Submersible ☐ Inconnu ☐ Autre	
Commentaires :	



Québec, le 19 janvier 2022

U A P inc.
7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Permis n° : 1014747

**Emplacement des équipements : 7025 rue Ontario Est, Montréal QC, Canada
H1N 2B3**

**Objet : Vérification de vos équipements pétroliers en vue du renouvellement
de votre permis**

Bonjour,

Par la présente, nous vous informons que la date de renouvellement de votre permis est le 15 septembre 2022. Cette date de renouvellement coïncide avec la période de vérification de vos équipements pétroliers à risque élevé. Il est donc de votre responsabilité d'obtenir une attestation de conformité délivrée par une personne reconnue et de la transmettre à la Régie du bâtiment du Québec avant l'échéance de votre permis.

Les étapes à suivre pour obtenir l'attestation de conformité requise pour le renouvellement de votre permis, sont décrites sur notre site Web au www.rbq.gouv.qc.ca/equipementspetroliers sous l'onglet « Propriétaires et exploitants », « Faire vérifier périodiquement ses équipements ». Vous pouvez aussi communiquer avec nous aux coordonnées ci-dessous.



Attention : Si l'échéance de votre permis arrive durant la période hivernale, c'est-à-dire entre les mois de novembre et de mai, certains travaux de vérification ne pourront être effectués à ce moment. Vous devez vous assurer que la vérification de vos équipements et les éventuels travaux nécessaires à l'obtention d'une attestation de conformité seront faits avant le gel du sol.

Merci de votre collaboration.

La Direction générale de l'inspection

Ce formulaire indique les dernières informations que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) détient concernant les équipements pétroliers visés par un permis d'utilisation. Il doit être remis à la personne reconnue mandatée pour effectuer la vérification périodique des installations ou pour vérifier les travaux effectués sur les équipements.

La personne reconnue doit l'utiliser pour guider sa vérification et y inscrire les changements d'état des équipements. Si un équipement a été retiré, mis hors service temporairement, abandonné sur place ou remis en usage, elle doit l'indiquer dans la section correspondant à l'équipement. Si un équipement a été ajouté, elle doit l'indiquer à l'annexe 1.

L'exploitant doit le signer et le joindre à sa demande de renouvellement ou de modification de permis (lors de l'ajout ou du retrait d'un équipement).

1. Identification du dossier

N° d'intervenant : 5780-7000

1.1 Identification du site

Nom du site : U A P INC.

N° du site : 1-5212382124

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Statut mobile : ☐ Oui ☒ Non

1.1.1 Personne à contacter sur le site

Nom : Leblanc

Prénom : André

Téléphone : 5142565031

Poste :

Cellulaire : 5148215074

Courriel : smartineau@uapinc.com

1.2 Identification de l'exploitant

Nom : U A P inc.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168815836

Adresse (Numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Téléphone : (514) 256-5031

Poste :

Courriel : smartineau@uapinc.com

Télécopieur :

1.3 Informations sur le permis

N° de permis : 1014747

Statut du permis : Valide

Date de délivrance : 16 septembre 2020

Date d'échéance : 15 septembre 2022

Nombre de réservoirs : 2

Capacité totale : 21136

Commentaires :

2. Identification des réservoirs

2.1. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R03		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : 8208 N 760077	Norme : CAN4-S615-M83	
Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☒ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☒ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 20000	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R03-C01	20000	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R04

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.1.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

2.2. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R04		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : B890309ULC-ORD\C80.1	Norme : ULC ORD/C80.1-2000	
Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☒ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☒ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire : Fibre de verre	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 1136	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R04-C01	1136	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ NonSi oui, avec lesquels : 603800-R03Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels : _____

2.2.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

3. Identification des tuyauteries

3.1. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-030101-T01		Date de mise en service: 14 septembre 2006	
☐ Alimentation d'un distributeur	☐ Alimentation d'un appareil	☒ Lien entre deux réservoirs	☐ Alimentation rampe chargement
État actuel : En usage		Date de l'état : 14 septembre 2006	
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R03-C01 vers 603800-R04-C01			
Double paroi : ☒ Oui ☐ Non		Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	
Matériau de la paroi primaire : Polymère (Flexible)		Matériau de la paroi secondaire : Polymère (Flexible)	
Norme pour la paroi primaire : ULC/ORD-C971-2005 PF		Norme pour la paroi secondaire : ULC/ORD-C971-2005 PF	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	

3.1.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

3.2. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-040101-T02		Date de mise en service: 14 septembre 2006	
☐ Alimentation d'un distributeur	☒ Alimentation d'un appareil	☐ Lien entre deux réservoirs	☐ Alimentation rampe chargement
État actuel : En usage		Date de l'état : 14 septembre 2006	
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R04-C01 vers			
Double paroi : ☐ Oui ☒ Non		Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	
Matériau de la paroi primaire : Acier		Matériau de la paroi secondaire :	
Norme pour la paroi primaire : API-5L, ASTM-A53, CSAZ245.1		Norme pour la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	

3.2.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

4. Identification des distributeurs

4.1. Informations sur le distributeur

N° du distributeur :		Date de mise en service :			
Type :	☐ Simple	☐ Duo-I	☐ Duo-II	☐ Multiple	☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)
	☐ Satellite	☐ Cabinet	☐ Autre		
Type de pompe :	☐ Succion	☐ Submersible	☐ Inconnu	☐ Autre	
Droit acquis par rapport à l'emplacement :		☐ Oui	☐ Non	Si oui, quel est le motif ?	

4.1.1. Modification de l'état du distributeur

Si le distributeur a été retiré ou remplacé. Depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée :

☐ Retiré ☐ Remplacé Date de la modification : _____

Si vous avez coché « Remplacé », inscrivez les informations demandées :

Type du nouveau distributeur : _____ Type de pompe (si requis) : _____

Commentaire :

5. Mesures différentes ou équivalentes

Mesures équivalentes ou différentes autorisées pour ce site: ☒ Oui ☐ Non

6. Déclaration formelle de la personne reconnue

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom :	Prénom :	N° d'ordre professionnel :
Signature :		Date (aaaa-mm-jj) :

Annexe 1 – Ajout d'équipements

Déclarez ci-dessous les équipements que vous ajoutez à l'installation. Faites des copies au besoin.

Ajout d'un réservoir

Identification (nom ou numéro du réservoir) :			Date de mise en service :		
Fabricant :		N° de série :		Norme :	
Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain		Emplacement : ☐ Intérieur ☐ Extérieur		Confinement secondaire : ☐ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire :			Matériau de la paroi secondaire :		
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé			Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☐ Non		
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion					Capacité totale :
Système de détection de fuite : ☐ Oui ☐ Non					

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Commentaires :

Ajout d'une tuyauterie

Date de mise en service :	
☐ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☐ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire :	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire :	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non
Commentaires :	

Ajout d'un distributeur

Date de mise en service : _____	
Type : ☐ Simple ☐ Duo-I ☐ Duo-II ☐ Multiple ☐ Monté sur réservoir (gaz-boy) ☐ Satellite ☐ Cabinet ☐ Autre	
Type de pompe : ☐ Succion ☐ Submersible ☐ Inconnu ☐ Autre	
Commentaires :	

Avis de correction

Date du constat			Numéro du permis d'utilisation
Année	Mois	Jour	
2016-09-19			603800

Lieu de l'inspection :	Avis de correction signifié à :
Nom : U A P inc.	Nom : U A P inc.
Adresse : 7025, Rue Ontario Est	Adresse : 7025, Rue Ontario Est
Case postale : Complément :	Case postale : Complément :
Ville : Montréal Québec	Ville : Montréal Québec
Code postal : H1N 2B3 Téléphone :	Code postal : H1N 2B3 Téléphone : (514) 256-5031

Cet avis de correction vous est signifié parce que l'équipement pétrolier à risque élevé situé au lieu de l'inspection contrevient à ou aux articles ci-après mentionnés, lesquels proviennent de la *Loi sur le bâtiment* ou de son règlement d'application. Vous devez prendre la ou les mesures nécessaires pour vous conformer, dans les délais indiqués ci-après.

Équipements visés par le présent avis de correction :
équipements pétroliers à risque élevé

Article(s)	Description des articles en vertu desquels l'équipement est jugé non conforme	À corriger avant le			Corrigé le		
		Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
S115	Le propriétaire d'une installation d'équipement pétrolier comprenant au moins un équipement pétrolier à risque élevé doit fournir à la Régie une attestation de conformité de cet équipement qui satisfait aux exigences de l'article 117, produite et signée par une personne reconnue aux périodes de vérification suivantes : 1° s'il s'agit d'un équipement pétrolier souterrain : a) à double paroi sans système de détection automatique de fuites ou à simple paroi, à tous les 2 ans; b) destiné à contenir du mazout ou à double paroi et muni d'un système de détection automatique de fuites, à tous les 4 ans; 2° s'il s'agit d'un dépôt, à tous les 2 ans; 3° s'il s'agit d'un équipement pétrolier hors sol, à tous les 6 ans. Lorsqu'un programme privé de vérification visé à la section V du chapitre III de la Loi sur les produits et les équipements pétroliers telle qu'elle se lisait le 31 mars 2007 prend fin et qu'il reste au moins 6 mois avant l'échéance du permis d'utilisation, le titulaire de ce permis doit fournir à la Régie une attestation de conformité avant cette date. Vous devez fournir à la Régie du bâtiment du Québec une attestation de conformité périodique remplie et signée par une personne reconnue (voir liste jointe) nécessaire au renouvellement du permis qui est échu depuis le 2016-09-15.	2016-10-03			2016-11-15		
S120	Le propriétaire d'une installation d'équipement pétrolier comprenant au moins un équipement pétrolier à risque élevé doit obtenir un permis d'utilisation pour l'ensemble de ses équipements pétroliers à risque élevé situés à une même adresse, jusqu'à ce qu'ils soient retirés de leur lieu respectif d'utilisation. Vous devez fournir à la Régie du bâtiment du Québec, le formulaire de renouvellement de permis rempli, signé et acquitter les droits exigibles nécessaires à l'obtention du permis.	2016-10-03			2016-11-15		

Avis de correction

Date du constat			Numéro du permis d'utilisation
Année	Mois	Jour	
2016-09-19			603800

Avis de correction signifié par :

Courrier : _____

Yves Maheux			2021-04-01
Nom de l'inspecteur	No de l'inspecteur	Signature	Date

À défaut de vous conformer à cet avis de correction dans le délai imparti, vous vous exposez à une infraction vous rendant passible d'amendes prévues à la *Loi sur le bâtiment (B - 1.1)*.

Lorsque les correctifs demandés sont apportés, vous devez signer et dater le présent avis, et retourner la copie prévue à cet effet à la Régie du bâtiment, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Régie du bâtiment
Direction territoriale de l'Est-du-Québec
800, place d'Youville, 12e étage
Québec (Québec) G1R 5S3

Courriel : equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca Téléphone : 1-800-267-1420 Télécopieur : 418-646-4886

J'atteste que tous les correctifs demandés ont été apportés à l'équipement pétrolier visé par le présent avis de correction.

☐ Titulaire de permis ☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur

_____	_____	_____
Signature	Signature en lettres moulées	Date

Ce formulaire indique les dernières informations que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) détient concernant les équipements pétroliers visés par un permis d'utilisation. Il doit être remis à la personne reconnue mandatée pour effectuer la vérification périodique des installations ou pour vérifier les travaux effectués sur les équipements.

La personne reconnue doit l'utiliser pour guider sa vérification et y inscrire les changements d'état des équipements. Si un équipement a été retiré, mis hors service temporairement, abandonné sur place ou remis en usage, elle doit l'indiquer dans la section correspondant à l'équipement. Si un équipement a été ajouté, elle doit l'indiquer à l'annexe 1.

L'exploitant doit le signer et le joindre à sa demande de renouvellement ou de modification de permis (lors de l'ajout ou du retrait d'un équipement).

1. Identification du dossier

N° d'intervenant : 5780-7000

1.1 Identification du site

Nom du site : U A P INC.

N° du site : 1-5212382124

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Statut mobile : ☐ Oui ☒ Non

1.1.1 Personne à contacter sur le site

Nom : Leblanc

Prénom : André

Téléphone : 5142565031

Poste :

Cellulaire : 5148215074

Courriel : smartineau@uapinc.com

1.2 Identification de l'exploitant

Nom : U A P inc.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168815836

Adresse (Numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Téléphone : (514) 256-5031

Poste :

Courriel : smartineau@uapinc.com

Télécopieur :

1.3 Informations sur le permis

N° de permis : 1014747

Statut du permis : Valide

Date de délivrance : 16 septembre 2018

Date d'échéance : 15 septembre 2020

Nombre de réservoirs : 2

Capacité totale : 21136

Commentaires :

2. Identification des réservoirs

2.1. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R03		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : 8208 N 760077	Norme : CAN4-S615-M83	
Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☒ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☒ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 20000	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R03-C01	20000	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels : _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels : _____

2.1.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

2.2. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R04		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : B890309ULC-ORD\C80.1	Norme : ULC ORD/C80.1-2000	
Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☒ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☒ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire : Fibre de verre	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 1136	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R04-C01	1136	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels : _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels : _____

2.2.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

3. Identification des tuyauteries

3.1. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-030101-T01	Date de mise en service: 14 septembre 2006
☒ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☒ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain
Matériau de la paroi primaire : Polymère (Flexible)	Matériau de la paroi secondaire : Polymère (Flexible)
Norme pour la paroi primaire : ULC/ORD-C971-2005 PF	Norme pour la paroi secondaire : ULC/ORD-C971-2005 PF
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non

3.1.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée
 ☐ Inutilisée temporairement
 ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

3.2. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-040101-T02	Date de mise en service: 14 septembre 2006
☒ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☐ Oui ☒ Non	Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire : Acier	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire : API-5L,ASTM-A53,CSAZ245.1	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non

3.2.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée
 ☐ Inutilisée temporairement
 ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

4. Identification des distributeurs

4.1. Informations sur le distributeur

N° du distributeur :		Date de mise en service :			
Type :	☐ Simple	☐ Duo-I	☐ Duo-II	☐ Multiple	☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)
	☐ Satellite	☐ Cabinet	☐ Autre		
Type de pompe :	☐ Succion	☐ Submersible	☐ Inconnu	☐ Autre	
Droit acquis par rapport à l'emplacement :		☐ Oui	☐ Non	Si oui, quel est le motif ?	

4.1.1. Modification de l'état du distributeur

Si le distributeur a été retiré ou remplacé. Depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée :

☐ Retiré ☐ Remplacé Date de la modification : _____

Si vous avez coché « Remplacé », inscrivez les informations demandées :

Type du nouveau distributeur : _____ Type de pompe (si requis) : _____

Commentaire :

5. Mesures différentes ou équivalentes

Mesures équivalentes ou différentes autorisées pour ce site: ☒ Oui ☐ Non

6. Déclaration formelle de la personne reconnue

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom :	Prénom :	N° d'ordre professionnel :
Signature :		Date (aaaa-mm-jj) :

Annexe 1 – Ajout d'équipements

Déclarez ci-dessous les équipements que vous ajoutez à l'installation. Faites des copies au besoin.

Ajout d'un réservoir

Identification (nom ou numéro du réservoir) :			Date de mise en service :		
Fabricant :		N° de série :		Norme :	
Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain		Emplacement : ☐ Intérieur ☐ Extérieur		Confinement secondaire : ☐ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire :			Matériau de la paroi secondaire :		
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé			Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☐ Non		
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion					Capacité totale :
Système de détection de fuite : ☐ Oui ☐ Non					

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Commentaires :

Ajout d'une tuyauterie

Date de mise en service :	
☐ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☐ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire :	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire :	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non
Commentaires :	

Ajout d'un distributeur

Date de mise en service :	
Type : ☐ Simple ☐ Duo-I ☐ Duo-II ☐ Multiple ☐ Monté sur réservoir (gaz-boy) ☐ Satellite ☐ Cabinet ☐ Autre	
Type de pompe : ☐ Succion ☐ Submersible ☐ Inconnu ☐ Autre	
Commentaires :	



Description des équipements pétroliers

Ce formulaire indique les dernières informations que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) détient concernant les équipements pétroliers visés par un permis d'utilisation. Il doit être remis à la personne reconnue mandatée pour effectuer la vérification périodique des installations ou pour vérifier les travaux effectués sur les équipements.

La personne reconnue doit l'utiliser pour guider sa vérification et y inscrire les changements d'état des équipements. Si un équipement a été retiré, mis hors service temporairement, abandonné sur place ou remis en usage, elle doit l'indiquer dans la section correspondant à l'équipement. Si un équipement a été ajouté, elle doit l'indiquer à l'annexe 1.

L'exploitant doit le signer et le joindre à sa demande de renouvellement ou de modification de permis (lors de l'ajout ou du retrait d'un équipement).

1. Identification du dossier

N° d'intervenant : 5780-7000

1.1 Identification du site

Nom du site : UAP inc.

N° du site : 1-5212382124

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Statut mobile : ☐ Oui ☒ Non

1.1.1 Personne à contacter sur le site

Nom : Leblanc

Prénom : André

Téléphone : 5142565031

Poste :

Cellulaire : 5148215074

Courriel : smartineau@uapinc.com

1.2 Identification de l'exploitant

Nom : UAP inc.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168815836

Adresse (Numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Téléphone : (514) 256-5031

Poste :

Courriel : smartineau@uapinc.com

Télécopieur :

1.3 Informations sur le permis

N° de permis : 1014747

Statut du permis : Valide

Date de délivrance : 16 septembre 2020

Date d'échéance : 15 septembre 2022

Nombre de réservoirs : 2

Capacité totale : 21136

Commentaires :

2. Identification des réservoirs

2.1. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R03		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : 8208 N 760077	Norme : CAN4-S615-M83	
Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☒ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☒ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 20000	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R03-C01	20000	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R04

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.1.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

2.2. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R04		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : B890309ULC-ORD\C80.1	Norme : ULC ORD/C80.1-2000	
Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☒ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☒ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire : Fibre de verre	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 1136	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R04-C01	1136	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R03

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.2.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

3. Identification des tuyauteries

3.1. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-030101-T01		Date de mise en service: 14 septembre 2006	
☐ Alimentation d'un distributeur	☐ Alimentation d'un appareil	☒ Lien entre deux réservoirs	☐ Alimentation rampe chargement
État actuel : En usage		Date de l'état : 14 septembre 2006	
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R03-C01 vers 603800-R04-C01			
Double paroi : ☒ Oui ☐ Non		Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	
Matériau de la paroi primaire : Polymère (Flexible)		Matériau de la paroi secondaire : Polymère (Flexible)	
Norme pour la paroi primaire : ULC/ORD-C971-2005 PF		Norme pour la paroi secondaire : ULC/ORD-C971-2005 PF	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	

3.1.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

3.2. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-040101-T02		Date de mise en service: 14 septembre 2006	
☐ Alimentation d'un distributeur	☒ Alimentation d'un appareil	☐ Lien entre deux réservoirs	☐ Alimentation rampe chargement
État actuel : En usage		Date de l'état : 14 septembre 2006	
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R04-C01 vers			
Double paroi : ☐ Oui ☒ Non		Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	
Matériau de la paroi primaire : Acier		Matériau de la paroi secondaire :	
Norme pour la paroi primaire : API-5L, ASTM-A53, CSA Z245.1		Norme pour la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	

3.2.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

4. Identification des distributeurs

4.1. Informations sur le distributeur

N° du distributeur :		Date de mise en service :			
Type :	☐ Simple	☐ Duo-I	☐ Duo-II	☐ Multiple	☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)
	☐ Satellite	☐ Cabinet	☐ Autre		
Type de pompe :	☐ Succion	☐ Submersible	☐ Inconnu	☐ Autre	
Droit acquis par rapport à l'emplacement :		☐ Oui	☐ Non	Si oui, quel est le motif ?	

4.1.1. Modification de l'état du distributeur

Si le distributeur a été retiré ou remplacé. Depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée :

☐ Retiré ☐ Remplacé Date de la modification : _____

Si vous avez coché « Remplacé », inscrivez les informations demandées :

Type du nouveau distributeur : _____ Type de pompe (si requis) : _____

Commentaire :

5. Mesures différentes ou équivalentes

Mesures équivalentes ou différentes autorisées pour ce site: ☒ Oui ☐ Non

6. Déclaration formelle de la personne reconnue

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom :	Prénom :	N° d'ordre professionnel :
Signature :		Date (aaaa-mm-jj) :

Annexe 1 – Ajout d'équipements

Déclarez ci-dessous les équipements que vous ajoutez à l'installation. Faites des copies au besoin.

Ajout d'un réservoir

Identification (nom ou numéro du réservoir) :		Date de mise en service :	
Fabricant :		N° de série :	Norme :
Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire :		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			Capacité totale :
Système de détection de fuite : ☐ Oui ☐ Non			

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Commentaires :

Ajout d'une tuyauterie

Date de mise en service : _____	
☐ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☐ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire :	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire :	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non
Commentaires :	

Ajout d'un distributeur

Date de mise en service : _____	
Type : ☐ Simple ☐ Duo-I ☐ Duo-II ☐ Multiple ☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)	
☐ Satellite ☐ Cabinet ☐ Autre	
Type de pompe : ☐ Succion ☐ Submersible ☐ Inconnu ☐ Autre	
Commentaires :	



Description des équipements pétroliers

Ce formulaire indique les dernières informations que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) détient concernant les équipements pétroliers visés par un permis d'utilisation. Il doit être remis à la personne reconnue mandatée pour effectuer la vérification périodique des installations ou pour vérifier les travaux effectués sur les équipements.

La personne reconnue doit l'utiliser pour guider sa vérification et y inscrire les changements d'état des équipements. Si un équipement a été retiré, mis hors service temporairement, abandonné sur place ou remis en usage, elle doit l'indiquer dans la section correspondant à l'équipement. Si un équipement a été ajouté, elle doit l'indiquer à l'annexe 1.

L'exploitant doit le signer et le joindre à sa demande de renouvellement ou de modification de permis (lors de l'ajout ou du retrait d'un équipement).

1. Identification du dossier

N° d'intervenant : 5780-7000

1.1 Identification du site

Nom du site : UAP inc.

N° du site : 1-5212382124

Adresse (numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Statut mobile : ☐ Oui ☒ Non

1.1.1 Personne à contacter sur le site

Nom : Martineau

Prénom : Sylvain

Téléphone : 5142516540

Poste : 7590

Cellulaire : 5148215074

Courriel : smartineau@uapinc.com

1.2 Identification de l'exploitant

Nom : UAP inc.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168815836

Adresse (Numéro, rue et ville) : 7025 rue Ontario Est, Montréal

Province : QC

Code postal : H1N2B3

Téléphone : (514) 256-5031

Poste :

Courriel : smartineau@uapinc.com

Télécopieur :

1.3 Informations sur le permis

N° de permis : 1014747

Statut du permis : Valide

Date de délivrance : 16 septembre 2022

Date d'échéance : 15 septembre 2024

Nombre de réservoirs : 2

Capacité totale : 21136

Commentaires :

2. Identification des réservoirs

2.1. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R03		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : 8208 N 760077	Norme : CAN4-S615-M83	
Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	Emplacement : ☐ Intérieur ☒ Extérieur	Confinement secondaire : ☐ Oui ☒ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 20000	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R03-C01	20000	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R04

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.1.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

2.2. Informations sur le réservoir

Réservoir n° : 603800-R04		Identification du réservoir (nom ou numéro) :	
Date de mise en service : 14 septembre 2006		État actuel : En usage	Date de l'état : 14 septembre 2006
Fabricant : Z C L	N° de série : B890309ULC-ORD\C80.1	Norme : ULC ORD/C80.1-2000	
Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	Emplacement : ☒ Intérieur ☐ Extérieur	Confinement secondaire : ☒ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire : Fibre de verre		Matériau de la paroi secondaire : Fibre de verre	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☒ Système d'alimentation d'un appareil à combustion			
Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☒ Non		Capacité totale : 1136	

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit
603800-R04-C01	1136	Diesel

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels : 603800-R03

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction) ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, avec lesquels :

2.2.1. Modification de l'état du réservoir

Si l'état de ce réservoir a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retiré ☐ Inutilisé temporairement ☐ Abandon sur place ☐ Remis en usage

Date de la modification : _____

Commentaires:

3. Identification des tuyauteries

3.1. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-030101-T01		Date de mise en service: 14 septembre 2006	
☐ Alimentation d'un distributeur	☐ Alimentation d'un appareil	☒ Lien entre deux réservoirs	☐ Alimentation rampe chargement
État actuel : En usage		Date de l'état : 14 septembre 2006	
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R03-C01 vers 603800-R04-C01			
Double paroi : ☒ Oui ☐ Non		Localisation : ☐ Hors sol ☒ Souterrain	
Matériau de la paroi primaire : Polymère (Flexible)		Matériau de la paroi secondaire : Polymère (Flexible)	
Norme pour la paroi primaire : ULC/ORD-C971-2005 PF		Norme pour la paroi secondaire : ULC/ORD-C971-2005 PF	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☒ Oui ☐ Non	

3.1.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

3.2. Informations sur la tuyauterie

N° de la tuyauterie: 603800-040101-T02		Date de mise en service: 14 septembre 2006	
☐ Alimentation d'un distributeur	☒ Alimentation d'un appareil	☐ Lien entre deux réservoirs	☐ Alimentation rampe chargement
État actuel : En usage		Date de l'état : 14 septembre 2006	
Compartiments de provenance et de destination : De 603800-R04-C01 vers			
Double paroi : ☐ Oui ☒ Non		Localisation : ☒ Hors sol ☐ Souterrain	
Matériau de la paroi primaire : Acier		Matériau de la paroi secondaire :	
Norme pour la paroi primaire : API-5L,ASTM-A53,CSAZ245.1		Norme pour la paroi secondaire :	
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé		Système de détection de fuites : ☐ Oui ☒ Non	

3.2.1 Modification de l'état de la tuyauterie

Si l'état de cette tuyauterie a été modifié depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée et inscrivez la date de la modification.

☐ Retirée ☐ Inutilisée temporairement ☐ Remise en usage

Date de la modification : _____

Commentaire :

4. Identification des distributeurs

4.1. Informations sur le distributeur

N° du distributeur :		Date de mise en service :			
Type :	☐ Simple	☐ Duo-I	☐ Duo-II	☐ Multiple	☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)
	☐ Satellite	☐ Cabinet	☐ Autre		
Type de pompe :	☐ Succion	☐ Submersible	☐ Inconnu	☐ Autre	
Droit acquis par rapport à l'emplacement :		☐ Oui	☐ Non	Si oui, quel est le motif ?	

4.1.1. Modification de l'état du distributeur

Si le distributeur a été retiré ou remplacé. Depuis la dernière vérification, indiquez-le en cochant la case appropriée :

☐ Retiré ☐ Remplacé Date de la modification : _____

Si vous avez coché « Remplacé », inscrivez les informations demandées :

Type du nouveau distributeur : _____ Type de pompe (si requis) : _____

Commentaire :

5. Mesures différentes ou équivalentes

Mesures équivalentes ou différentes autorisées pour ce site: ☒ Oui ☐ Non

6. Déclaration formelle de la personne reconnue

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

Nom :	Prénom :	N° d'ordre professionnel :
Signature :		Date (aaaa-mm-jj) :

Annexe 1 – Ajout d'équipements

Déclarez ci-dessous les équipements que vous ajoutez à l'installation. Faites des copies au besoin.

Ajout d'un réservoir

Identification (nom ou numéro du réservoir) :			Date de mise en service :		
Fabricant :		N° de série :		Norme :	
Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain		Emplacement : ☐ Intérieur ☐ Extérieur		Confinement secondaire : ☐ Oui ☐ Non	
Matériau de la paroi primaire :			Matériau de la paroi secondaire :		
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé			Réservoir utilisé à des fins de commerce : ☐ Oui ☐ Non		
Usage du réservoir : ☐ Distribution ☐ Dépôt ☐ Système d'alimentation d'un appareil à combustion					Capacité totale :
Système de détection de fuite : ☐ Oui ☐ Non					

Inscrivez la capacité de chacun des compartiments du réservoir et le produit pétrolier qu'il contient :

N° du compartiment	Capacité en litres	Produit

Ce réservoir est-il joint ou relié avec d'autres réservoirs au moyen d'une tuyauterie? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Ce réservoir est-il utilisé à une fin commune avec d'autres réservoirs sans qu'ils ne soient reliés ensemble au moyen d'une tuyauterie (en référence à la définition d'équipement pétrolier à risque élevé de l'article 8.01 du Code de construction)? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec lesquels? (Inscrivez le ou les numéros.) _____

Commentaires :

Ajout d'une tuyauterie

Date de mise en service :	
☐ Alimentation d'un distributeur ☐ Alimentation d'un appareil ☐ Lien entre deux réservoirs ☐ Alimentation rampe chargement	
Compartiments de provenance et de destination : De _____ vers _____	
Double paroi : ☐ Oui ☐ Non	Localisation : ☐ Hors sol ☐ Souterrain
Matériau de la paroi primaire :	Matériau de la paroi secondaire :
Norme pour la paroi primaire :	Norme pour la paroi secondaire :
Protection cathodique : ☐ Anode sacrificielle ☐ Courant imposé	Système de détection de fuites : ☐ Oui ☐ Non
Commentaires :	

Ajout d'un distributeur

Date de mise en service : _____	
Type : ☐ Simple ☐ Duo-I ☐ Duo-II ☐ Multiple ☐ Monté sur réservoir (gaz-boy)	
☐ Satellite ☐ Cabinet ☐ Autre	
Type de pompe : ☐ Succion ☐ Submersible ☐ Inconnu ☐ Autre	
Commentaires :	

Québec, le 4 septembre 2020

U A P inc.
7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Permis n°: 1014747
Emplacement des équipements: 7025 rue Ontario Est
Montréal QC Canada H1N 2B3

Objet : Permis d'utilisation des équipements pétroliers à risque élevé

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous transmettre votre permis d'utilisation des équipements pétroliers à risque élevé. Celui-ci doit être affiché à l'endroit d'exploitation pour lequel il a été délivré.

Pour obtenir des informations supplémentaires, communiquez avec nous aux coordonnées ci-dessous. Veuillez inscrire votre numéro de dossier sur toute correspondance ou joindre une copie de cette lettre.

La Direction générale de l'inspection

p.j. Permis

Montréal, le 13 septembre 2022

UAP inc.
7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Permis n°: 1014747
Emplacement des équipements: 7025 rue Ontario Est
Montréal QC Canada H1N 2B3

Objet : Permis d'utilisation des équipements pétroliers à risque élevé

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous transmettre votre permis d'utilisation des équipements pétroliers à risque élevé. Celui-ci doit être affiché à l'endroit d'exploitation pour lequel il a été délivré.

Pour obtenir des informations supplémentaires, communiquez avec nous aux coordonnées ci-dessous. Veuillez inscrire votre numéro de dossier sur toute correspondance ou joindre une copie de cette lettre.

La Direction des relations avec la clientèle

p.j. Permis

Permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé

U A P inc.
7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Numéro de permis : 1014747
NEQ : 1168815836
Nom du site : U A P INC.
Adresse du site : 7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Équipements pétroliers visés par ce permis
Nombre de réservoirs : 2
Capacité totale(L) : 21136

Ce permis est valide du 2020-09-16 au 2022-09-15



Président



Secrétaire

Permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé

UAP inc.
7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Numéro de permis : 1014747
NEQ : 1168815836
Nom du site : UAP inc.
Adresse du site : 7025 rue Ontario Est
Montréal QC
Canada H1N 2B3

Équipements pétroliers visés par ce permis
Nombre de réservoirs : 2
Capacité totale(L) : 21136

Ce permis est valide du 2022-09-16 au 2024-09-15



Président



Secrétaire